

5 QUALITE ET QUANTITE! GRANDS VERRES 6c KIK

Le Canada

Avez-vous besoin d'ARGENT FINANCIAL LOAN BUREAU LIMITED

VOL XXXVII — No 40 Temps probable: beau et chaud (v. détails p. 3) MONTREAL, LUNDI 22 MAI 1939 Minimum, hier: 50 — Maximum, hier: 66 PRIX : TROIS SOUS

SANCTION ROYALE DE L' "O! CANADA"

Le Canada est définitivement promu au rang d'Etat souverain

Le très honorable Ernest Lapointe le redit dans sa réponse à l'allocution où la reine exprimait en français, le vœu de voir s'accomplir la parfaite unité du Canada

Leurs Majestés se mêlent à la foule Sa Majesté la reine pose la pierre angulaire du nouvel édifice de la Cour suprême et Sa Majesté le roi dévoile le monument aux morts de la Grande Guerre. — Le départ vers Toronto

Le roi au garde-à-vous pendant le chant de "O! Canada"

Par Adjuitor SAVARD Ottawa, 21. — Les journées royales d'Ottawa contiennent peut-être plus d'histoire que les soixante-douze ans qui se sont écoulés depuis la Confédération. A moins qu'elles n'en fussent, en vérité, que le sommaire, sous la forme d'une enluminure dorée de soleil et ornée, comme d'un motif charmant, du sourire de "la première reine du Canada". L'expression est de M. Lapointe qui eut cette trouvaille dans son allocution à la pose de la première pierre du nouvel immeuble de la Cour suprême du Canada. "Moi, votre roi", prononça solennellement Sa Majesté au cours du dévoilement du monument national aux morts de la Grande Guerre. Ces mots résonneront désormais dans notre vie quotidienne. Ils soulignent la signature du roi George VI au bas du traité de réciprocité entre le Canada et les Etats-Unis, signature voisinant avec le grand sceau du Canada apposé "en notre Cour, à Ottawa, le 19e jour de mai en l'année de Notre Seigneur 1939 et dans la troisième année de notre règne."

Ces mots donneront aussi un sens précis à l'incident historique qui se produisit à l'issue de la cérémonie devant le monument, lorsque le roi, de même que les militaires et la foule, se tint au garde-à-vous pendant que la fanfare jouait l'"O! Canada", promu de la sorte, officiellement et définitivement, au rang d'hymne national au même titre que le "God Save the King".

Sa Majesté la reine et le droit civil du Québec Toutes les paroles prononcées au cours de ces journées mémorables eurent la même portée. Le ministre de la Justice proclama effectivement l'avènement du Canada à la dignité d'Etat souverain. Sa Majesté la reine en prit connaissance sans ignorer les nuances. "Dans mon pays natal, en Ecosse", dit-elle, dans un français impeccable, nous avons un droit basé sur le droit romain: il émane de la même source que votre droit civil dans la vieille province de Québec." Et la reine d'ajouter: "Voyez deux grandes races avec leurs lois, leurs croyances et leurs traditions différentes s'unir de plus en plus étroitement, à l'imitation de l'Angleterre et de l'Ecosse, par les liens de l'affection, du respect et d'un idéal commun: tel est mon désir le plus cher."

Paix et liberté Sa Majesté le roi ne parle pas différemment quand, au pied du monument, il déclare avec une réelle éloquence: "La paix et la liberté ne peuvent durer longtemps l'une sans l'autre. Il fait bon de posséder, dans une des capitales du monde, un symbole évocateur d'une si grande vérité. Sans liberté, il ne peut y avoir de paix durable, et sans paix, point de liberté durable".

Déploiement militaire Le déploiement militaire dans un décor sans pareil, samedi matin, sur la colline du parlement, attirera une foule immense. Une fois de plus, le roi, en grand uniforme de grenadier, apparaît comme le plus élégant des soldats. Avec le parlement et les

La journée de nos souverains à Toronto (Par la Presse canadienne) Le roi et la reine arrivent à Toronto, aujourd'hui, pour une visite d'une journée dont voici le programme: A 10 h. 30 le matin, arrivée des souverains à la gare du Nord; à 11 h. réception à l'hôtel de Ville; à 11 h. 40, réception à l'hôtel du gouvernement; à 12 h. 30 p.m., présentation d'un drapeau par la reine au régiment royal écossais de Toronto; à 1 h., l'après-midi, déjeuner donné par le gouvernement à Hart House; à 3 h. 30, apparition de Leurs Majestés au King's Plate; à 4 h. 15, le lieutenant-gouverneur et de M. Matthews; à 5 h. 15, visite à l'hôtel militaire de la rue Christie; à 7 h. départ de la gare Union.

Toronto prépare la réception royale On croit qu'il n'y aura pas moins de 2,000,000 de personnes sur le parcours de Leurs Majestés

Manifestations anti-anglaises en Terre-Sainte Une copie du livre blanc du gouvernement de Londres est brûlée en place publique

Non-collaboration Jérusalem, 21. (P.A.) — Plus de 5,000 Juifs, certains d'entre eux criant: "Nous ne capitulerons pas", ont brûlé, aujourd'hui, sur une place publique, une copie du livre blanc dans lequel le gouvernement britannique a annoncé, mercredi dernier, qu'il avait décidé de faire de la Terre-Sainte un Etat indépendant où les Juifs seraient toujours une minorité. Tout s'est déroulé dans l'ordre, aujourd'hui, à Jérusalem. Il y eut de nombreuses manifestations anti-anglaises mais jamais la police ne dut intervenir. Trois mille jeunes Israélites se sont encore massés devant l'édifice du haut-commissaire britannique, comme ils l'avaient fait, mercredi dernier, alors qu'un policier avait été tué et que 114 personnes avaient été blessées. Ils se contentèrent de crier: "A bas la Grande-Bretagne". Le conseil national des Juifs de la Palestine a aussi, cet après-midi, adopté le programme de non-collaboration. (Suite page onze)

LES LOCOMOTIVES DU TRAIN ROYAL IRONT A L'EXPOSITION DE N.Y. New-York, 21. (P.C.) — Des représentants de l'exposition universelle de New-York ont reçu, ce soir, que les locomotives des chemins de fer de l'Etat canadien et du Pacifique Canadien qui traînent, à tour de rôle, les douze wagons du train qui transporte le roi George VI et la reine Elizabeth dans leur voyage au Canada, seront exposées à New-York avec d'autres trains célèbres, dont le fameux Coronation Scot de Londres, Angleterre. (Suite page onze)

Le comte Ciano reçu par Hitler et von Ribbentrop Le gendre de Mussolini signera à Berlin, aujourd'hui, le pacte de Milan

Le "Yankee Clipper" met moins de vingt heures à travers l'Atlantique - Nord Lisbonne, Portugal, 21. (P.A.) — Le "Yankee Clipper", l'immense hydravion des Pan-American Airways, inaugurant le service commercial aérien transatlantique, s'est gracieusement posé sur le Tage, en face de Lisbonne, à 7 h. 42, ce soir (3 h. 42 de l'après-midi, heure avancée de l'Est). Transportant un équipage de 14 hommes et trois observateurs, l'énorme appareil n'a mis que 6 heures et 54 minutes à se rendre des Açores au Portugal avec 1,693 livres de courrier. La distance qui

LEURS MAJESTES REÇOIVENT LE SALUT DES TROUPES



Leurs Majestés le roi George VI et la reine Elizabeth reçoivent le salut des troupes pendant l'hommage au drapeau dans la capitale fédérale, devant les édifices du parlement.

Londres paraît disposé à accepter les exigences de Moscou

Nouvel appel de M. Cordell Hull en faveur de la paix

LA FUITE DES ENNEMIS DE FRANCO EN FRANCE San Sebastian, Espagne, 21. (P.A.) — La police de Franco a arrêté, aujourd'hui, dix-neuf personnes qu'elle accuse de faire partie d'une organisation faisant entrer secrètement en France les ennemis du régime nationaliste. Un communiqué officiel dit que ce groupe était très actif, depuis plusieurs semaines, dans la région des Pyrénées. On lui reproche surtout d'avoir aidé à l'évasion de nombreux criminels.

Commerce extérieur Washington, 21. (P.A.) — M. Cordell Hull, secrétaire d'Etat des Etats-Unis, a demandé, ce soir, à tous les peuples d'abandonner la force arbitraire comme base de conduite internationale et de restaurer, parmi les nations, la pratique de la véritable amitié. Inaugurant la semaine du commerce extérieur, M. Hull a dit, dans un discours irradié, que le malaise désespérant qui s'est abattu sur le monde a forcé les Etats-Unis d'agir sérieusement en faveur des principes politiques d'ordre, sans lesquels le commerce ne va pas.

Manifestations anti-anglaises en Terre-Sainte Une copie du livre blanc du gouvernement de Londres est brûlée en place publique

Non-collaboration Jérusalem, 21. (P.A.) — Plus de 5,000 Juifs, certains d'entre eux criant: "Nous ne capitulerons pas", ont brûlé, aujourd'hui, sur une place publique, une copie du livre blanc dans lequel le gouvernement britannique a annoncé, mercredi dernier, qu'il avait décidé de faire de la Terre-Sainte un Etat indépendant où les Juifs seraient toujours une minorité. Tout s'est déroulé dans l'ordre, aujourd'hui, à Jérusalem. Il y eut de nombreuses manifestations anti-anglaises mais jamais la police ne dut intervenir. Trois mille jeunes Israélites se sont encore massés devant l'édifice du haut-commissaire britannique, comme ils l'avaient fait, mercredi dernier, alors qu'un policier avait été tué et que 114 personnes avaient été blessées. Ils se contentèrent de crier: "A bas la Grande-Bretagne". Le conseil national des Juifs de la Palestine a aussi, cet après-midi, adopté le programme de non-collaboration. (Suite page onze)

LES LOCOMOTIVES DU TRAIN ROYAL IRONT A L'EXPOSITION DE N.Y. New-York, 21. (P.C.) — Des représentants de l'exposition universelle de New-York ont reçu, ce soir, que les locomotives des chemins de fer de l'Etat canadien et du Pacifique Canadien qui traînent, à tour de rôle, les douze wagons du train qui transporte le roi George VI et la reine Elizabeth dans leur voyage au Canada, seront exposées à New-York avec d'autres trains célèbres, dont le fameux Coronation Scot de Londres, Angleterre. (Suite page onze)

Le comte Ciano reçu par Hitler et von Ribbentrop Le gendre de Mussolini signera à Berlin, aujourd'hui, le pacte de Milan

Le "Yankee Clipper" met moins de vingt heures à travers l'Atlantique - Nord Lisbonne, Portugal, 21. (P.A.) — Le "Yankee Clipper", l'immense hydravion des Pan-American Airways, inaugurant le service commercial aérien transatlantique, s'est gracieusement posé sur le Tage, en face de Lisbonne, à 7 h. 42, ce soir (3 h. 42 de l'après-midi, heure avancée de l'Est). Transportant un équipage de 14 hommes et trois observateurs, l'énorme appareil n'a mis que 6 heures et 54 minutes à se rendre des Açores au Portugal avec 1,693 livres de courrier. La distance qui

Un Polonais tue un nazi de la ville libre de Dantzig---Excuses exigées de Varsovie

Cet incident qui paraît extrêmement grave provoque une nouvelle crise germano-polonaise. — La Pologne qualifie d'insolente l'attitude du sénat de Dantzig. — Edifice douanier attaqué par des Allemands

La version nazie La version polonaise

Ville libre de Dantzig, 21. (P.A.) — Un Polonais a fait feu, aux petites heures de la nuit, sur un citoyen allemand de la ville libre de Dantzig et il l'a tué. C'est le premier incident qui cause une perte de vie depuis que les gouvernements de Varsovie et de Berlin se querellent au sujet de cet ancien port allemand de la Baltique et du corridor polonais.

Le sénat naziste de Dantzig a immédiatement demandé que des dommages soient payés à la famille de la victime et que des excuses publiques du gouvernement polonais soient faites. Il a dit de l'incident qu'il aura vraisemblablement des répercussions désastreuses sur les relations de la Pologne avec la ville libre.

Cet après-midi, une foule ameutée s'est amassée autour d'un édifice de Pieckel dans lequel vivent des inspecteurs polonais. Ces derniers ont téléphoné à Dantzig pour demander de l'aide. Ils ont dit que la foule criait: "Cet assassin doit être lavé dans le sang." Pieckel est situé à l'extrémité exacte où se rencontrent les frontières de Dantzig, de la Pologne et de la Prusse orientale.

La victime de l'incident est un boucher âgé de 43 ans, Gustav Crubner. L'incident s'est produit dans le village de Kalthof, situé tout près de la frontière de la Prusse orientale, en face de Marienburg, sur la rivière Nogat. Il s'est produit entre minuit et une heure, ce matin. L'homme accusé d'avoir fait feu était le conducteur d'une automobile qui transportait des représentants du gouvernement de Varsovie.

La version allemande de l'affaire diffère radicalement de la version polonaise. M. Arthur Grieser, président du sénat de Dantzig, a adressé une note de protestation à M. Marjion Chodacki, commissaire de la Pologne dans la ville libre. Il exige les réparations suivantes:

(Suite page onze)

(Suite page onze)

Le comte Ciano reçu par Hitler et von Ribbentrop

Le gendre de Mussolini signera à Berlin, aujourd'hui, le pacte de Milan

Alliance militaire Berlin, 21. (P.A.) — Le comte Galeazzo Ciano, gendre de M. Mussolini et ministre aux Affaires étrangères de l'Italie, est arrivé à Berlin, aujourd'hui, pour y signer, demain, le pacte qui transformera l'axe Rome-Berlin en une véritable alliance militaire. Le comte Ciano et M. Joachim von Ribbentrop signeront le pacte dans la nouvelle chancellerie. Ce document ne fera qu'une armée des armées fascistes et nazistes en cas de conflit.

Accueilli à son arrivée, ici, par des acclamations sans fin, le jeune diplomate fasciste dut assister immédiatement à d'innombrables cérémonies dont la plus importante fut constituée par un dîner que le chancelier Hitler donna en son honneur dans la vieille chancellerie. Le comte Ciano est accompagné à Berlin par le général Alberto Pariani, chef de l'état-major italien et sous-secrétaire du ministère de la Guerre. Il a trouvé le temps, cet après-midi, de passer trente minutes chez M. von Ribbentrop. On comprend que les deux hommes ont profité de ces quelques instants pour mettre la dernière main au pacte de Milan.

On ne sait pas encore ce que contiendra exactement cet accord, mais le chancelier Hitler et le premier ministre Ciano ont déclaré qu'ils se

Le "Yankee Clipper" met moins de vingt heures à travers l'Atlantique - Nord Lisbonne, Portugal, 21. (P.A.) — Le "Yankee Clipper", l'immense hydravion des Pan-American Airways, inaugurant le service commercial aérien transatlantique, s'est gracieusement posé sur le Tage, en face de Lisbonne, à 7 h. 42, ce soir (3 h. 42 de l'après-midi, heure avancée de l'Est). Transportant un équipage de 14 hommes et trois observateurs, l'énorme appareil n'a mis que 6 heures et 54 minutes à se rendre des Açores au Portugal avec 1,693 livres de courrier. La distance qui

UN AUTRE CLIPPER PARTIRA, SAMEDI POUR L'EUROPE New-York, 21. (P.A.) — Les Pan-American Airways ont annoncé, ce soir, que l'"Atlantic Clipper", le sister ship du "Yankee Clipper", qui vient d'inaugurer le premier service aérien commercial au-dessus de l'Atlantique-Nord, partira, samedi prochain, avec du courrier à destination de l'Europe. L'"Atlantic Clipper" est arrivé à l'aéroport de New-York, il avait 45 voyageurs à son bord.

Le "Yankee Clipper" met moins de vingt heures à travers l'Atlantique - Nord Lisbonne, Portugal, 21. (P.A.) — Le "Yankee Clipper", l'immense hydravion des Pan-American Airways, inaugurant le service commercial aérien transatlantique, s'est gracieusement posé sur le Tage, en face de Lisbonne, à 7 h. 42, ce soir (3 h. 42 de l'après-midi, heure avancée de l'Est). Transportant un équipage de 14 hommes et trois observateurs, l'énorme appareil n'a mis que 6 heures et 54 minutes à se rendre des Açores au Portugal avec 1,693 livres de courrier. La distance qui

Le "Yankee Clipper" met moins de vingt heures à travers l'Atlantique - Nord Lisbonne, Portugal, 21. (P.A.) — Le "Yankee Clipper", l'immense hydravion des Pan-American Airways, inaugurant le service commercial aérien transatlantique, s'est gracieusement posé sur le Tage, en face de Lisbonne, à 7 h. 42, ce soir (3 h. 42 de l'après-midi, heure avancée de l'Est). Transportant un équipage de 14 hommes et trois observateurs, l'énorme appareil n'a mis que 6 heures et 54 minutes à se rendre des Açores au Portugal avec 1,693 livres de courrier. La distance qui

Le "Yankee Clipper" met moins de vingt heures à travers l'Atlantique - Nord Lisbonne, Portugal, 21. (P.A.) — Le "Yankee Clipper", l'immense hydravion des Pan-American Airways, inaugurant le service commercial aérien transatlantique, s'est gracieusement posé sur le Tage, en face de Lisbonne, à 7 h. 42, ce soir (3 h. 42 de l'après-midi, heure avancée de l'Est). Transportant un équipage de 14 hommes et trois observateurs, l'énorme appareil n'a mis que 6 heures et 54 minutes à se rendre des Açores au Portugal avec 1,693 livres de courrier. La distance qui

Le "Yankee Clipper" met moins de vingt heures à travers l'Atlantique - Nord Lisbonne, Portugal, 21. (P.A.) — Le "Yankee Clipper", l'immense hydravion des Pan-American Airways, inaugurant le service commercial aérien transatlantique, s'est gracieusement posé sur le Tage, en face de Lisbonne, à 7 h. 42, ce soir (3 h. 42 de l'après-midi, heure avancée de l'Est). Transportant un équipage de 14 hommes et trois observateurs, l'énorme appareil n'a mis que 6 heures et 54 minutes à se rendre des Açores au Portugal avec 1,693 livres de courrier. La distance qui

Le "Yankee Clipper" met moins de vingt heures à travers l'Atlantique - Nord Lisbonne, Portugal, 21. (P.A.) — Le "Yankee Clipper", l'immense hydravion des Pan-American Airways, inaugurant le service commercial aérien transatlantique, s'est gracieusement posé sur le Tage, en face de Lisbonne, à 7 h. 42, ce soir (3 h. 42 de l'après-midi, heure avancée de l'Est). Transportant un équipage de 14 hommes et trois observateurs, l'énorme appareil n'a mis que 6 heures et 54 minutes à se rendre des Açores au Portugal avec 1,693 livres de courrier. La distance qui

Le Canada

Journal du matin
Membre de la Presse Canadienne
Membre de l'Association des Journalistes du Canada
Canada est imprimé par la Compagnie de Publication du Canada, Limited, au numéro 23, rue Saint-Jacques, à Montréal.
Rédacteur en chef :
Eustache Letellier de Saint-Just
LUNDI, 22 MAI 1939

Le discours de M. Dandurand

Le discours prononcé par M. Dandurand, mercredi, au déjeuner offert au Roi et à la Reine par le Gouvernement du Canada fait son tour de presse. C'est qu'en peu de mots M. Dandurand a dit beaucoup de choses et sur un ton que lui permettaient à la fois son âge vénérable et sa longue pratique de la politique. Parlant en français, au nom de la population canadienne-française du Canada, il a rappelé au jeune Roi sa "commune bien que lointaine parenté" avec la race dont nous sommes.

Le représentant du Gouvernement au Sénat s'est exprimé en ces termes :

Qu'il plaise à Votre Majesté,

Pour Vous souhaiter la bienvenue dans la capitale de la Nouvelle-France, fondée en 1608 par Champlain, et ses héros, compagnons dont Vous suivez les traces jusqu'aux contreforts des Montagnes-Rouges, la voix de leurs descendants s'élève, comme aussi pour solliciter la faveur de déposer aux pieds de Votre charnante compagne le respectueux hommage de toute notre population. La race des découvreurs et des pionniers du Canada Vous est d'autant moins inconnue que Vous Vous réclamez, Sire, et non sans fierté, d'une commune, bien que lointaine, parenté.

En effet, ils sont directement issus de ce Grand-Duché de Normandie qui donna à son chef, Guillaume, cinquante mille hommes pour vaincre à Hastings et y établir sa domination sur l'Angleterre. C'est la progéniture de ces Anglo-Normands qui est venue rejoindre ici même, en 1760, ses cousins franco-normands.

Ils ne parlaient plus tout à fait la même langue, car dans Votre île, la langue avait sensiblement évolué au cours des siècles. Aussi éprouvèrent-ils, dès l'abord, quelque difficulté à se comprendre, bien que des milliers de vocables français eussent conservé leur forme. En particulier, deux mots avaient gardé leur aspect original et leur plein sens, deux mots qui restaient profondément gravés dans leur âme normande et qu'ils ne devaient jamais oublier, deux mots qu'ils retrouveront dans votre dictionnaire royal : "Dieu et mon Droit".

C'est la fidélité indéfectible à ces deux principes essentiels de vie—"Dieu et mon Droit"—qui a assuré leur survie.

Sous l'égide de cette devise, ils ont pu clamer, en changeant d'allégeance, à l'instar des chevaliers du moyen âge : "Le roi est mort, vive le roi".

Aussi aujourd'hui repêchent-ils à l'adresse de Votre Majesté, sans aucune réticence et de plein cœur : "Vive le Roi".

Le rapprochement que fait ici M. Dandurand est saisissant, car il donne à la devise de la Maison d'Angleterre une signification nouvelle pour nous, dont l'a-propos n'a pas été sans frapper, on peut le croire le Roi George VI et la Reine Elizabeth.

Le Canada, vu de Londres

Ce titre n'est peut-être pas très exact. Il s'agit du numéro spécial que le *Times*, de Londres, l'un des journaux les mieux documentés du monde, vient de consacrer à notre pays à l'occasion de la visite que Leurs Majestés George VI et Elizabeth y font en ce moment. Des quelque soixante-dix articles que contiennent sur le Canada les trente-deux pages de ce numéro, la presque totalité provient de collaborateurs canadiens. Mais c'est à Londres qu'on a pris cette initiative et qu'on a dressé le plan de son exécution. C'est de Londres que, probablement, on a indiqué les sujets à traiter à certains collaborateurs afin de couvrir aussi entièrement que possible le terrain à explorer. Et à ce point de vue la recension est complète puisqu'on y passe en revue tous les aspects de la vie canadienne : de la politique aux sports, de l'activité économique à la littérature et aux beaux-arts, des problèmes sociaux aux questions administratives, de la vie religieuse aux communications, de l'histoire aux regards sur l'avenir, de la géographie aux journaux, de l'éducation aux relations extérieures, etc.

Parmi les collaborateurs qui ont ainsi contribué à faire mieux connaître le Canada en Angleterre et dans les pays britanniques et autres où circule le *Times*, on relève les noms de la plupart des ministres fédéraux et de plusieurs hauts fonctionnaires qui expliquent le rôle et le fonctionnement des services administratifs qu'ils dirigent. Quelques journalistes canadiens et des hommes éminents dans leurs spécialités respectives exposent aux lecteurs du *Times* ce que le Canada a fait, veut, peut ou prétend faire dans autant de domaines différents. C'est toute la vie canadienne, nationale ou régionale, qui est passée en revue avec beaucoup de soin, suffisamment d'objectivité et d'une façon assez complète pour qu'on puisse écrire sans crainte de se tromper que bien des Canadiens, et non de ceux qui se croient les moins renseignés sur leur propre pays, trouveraient avantage à lire et à conserver à titre documentaire ce numéro que le *Times* de Londres consacre à notre pays.

D'autres journaux ont déjà mentionné l'excellent article de M. Léon-Mercier Gouin que le *Times* publie en français dans ses colonnes. A la suite d'un excellent exposé de M. F.-R. Scott, professeur à l'Université McGill, sur les relations des provinces et de la Confédération, il y a un article consacré à chaque province ou groupe de provinces et ce sont les *Aspirations du Québec* que M.

Gouin passe en revue en insistant sur les Droits et obligations égaux et en disant disant notamment ceci :

Ce que nous voulons ? Un Canada libre et autonome, unique patrie de deux nationalités distinctes. Un Canada vraiment bilingue où partout les descendants des premiers colons français pourront apprendre et parler la langue française. Un Canada uni dont tous les citoyens vivant en paix entre eux et avec le monde extérieur, coopèrent fraternellement au maintien et au développement de la Confédération. Un Canada où il n'y aura plus ni vainqueurs, ni vaincus, mais des associés ayant des droits égaux et des obligations correspondantes. Un État fédéral où tout Canadien de langue française ou de langue anglaise, sachant qu'il est partout chez lui, sera prêt sans hésiter à donner son sang pour défendre chaque pouce de sa terre canadienne, d'un océan à l'autre, à mari usque ad mare. Un pays, le nôtre, à qui nous devons d'abord notre loyauté, suivant un mot historique de notre distingué gouverneur général, lord Tweedmouth : oui, un Dominion reconnaissant pleinement et indéfectiblement son allégeance envers Sa Majesté, Georges VI, comme Souverain du Canada, une démocratie nord-américaine formant l'un des plus beaux fleurons de la couronne de notre gracieux et bien-aimé Monarque. Fidèles à notre passé, comme jadis nos ancêtres, nous, Canadiens français, nous sommes heureux de crier de tout notre cœur et en notre langue maternelle : Vive le Roi !

Un autre article est rédigé en français dans ces pages sur le Canada. C'est celui de S. E. Mgr Félix Couturier, évêque d'Alexandria (Ont.), sur l'Eglise catholique, qui fait pendant à celui de sir Robert Falconer sur l'Eglise protestante. Mgr Couturier rappelle les grandes lignes de notre histoire religieuse et expose brièvement l'état actuel de l'Eglise catholique en notre pays.

Parmi les collaborateurs canadiens-français, signalons encore les noms. MM. Lapointe et Rinfret, MM. Marius Barbeau et Gustave Lanctôt et Mme Pierre-F. Casgrain.

M. Lapointe explique quelle est l'organisation de la justice en Canada, il fait de brèves considérations sur la loi et la liberté et des rapprochements entre la *Common Law* anglaise et le *Code Napoléon* sur lequel est calqué notre code français.

M. Rinfret aborde avec bonheur le sujet plus délicat de nos relations avec la Couronne britannique ; il donne son interprétation du Statut de Westminster et explique par quelle évolution constitutionnelle notre pays en est arrivé à son statut actuel dans l'Empire. Le Secrétaire d'Etat termine son article en prédisant qu'en aucune autre partie du Dominion Leurs Majestés ne recevraient un accueil plus chaleureux et plus sincère que dans la province de Québec. Les journées royales de la semaine dernière devaient lui donner raison.

MM. Barbeau et Lanctôt traitent des sujets qu'on peut attendre d'eux, l'un du folklore canadien, l'autre de notre service fédéral des archives. Mme Casgrain y parle naturellement du rôle de la femme en Canada ; elle le fait sous une forme imagée et fort heureuse. Qu'on en juge :

Le rôle joué par les femmes dans l'expansion du Canada, écrit Mme Casgrain, est comparable au thème principal d'une grande symphonie. A de certains moments il domine en notes brillantes ; d'autres il se perd dans l'ampleur de l'orchestration ; mais d'un bout à l'autre, même dissimulé, il reste constamment et inégalement identifié à l'ensemble de l'œuvre.

A part la collaboration de nos compatriotes, nos lecteurs aimeront connaître ce que les autres disent de nous. Est-il besoin de préciser que partout où il est question du groupe canadien-français ce numéro du *Times*, qui est loin de nous ignorer, parle de nous avec sympathie et compréhension ? Même M. Bennett, qui y déplore le manque d'unité nationale et suggère des amendements à la constitution, ne veut pas que ces amendements soient faits sans le consentement des provinces. M. Grattan O'Leary affirme qu'il n'y a pas en vérité de problème de race :

Les Canadiens-Français ? écrit-il. Il n'y a pas et n'y a jamais eu d'irréductibilité en Canada. Les Canadiens-Français se considèrent comme les plus anciens habitants de l'Amérique du Nord et ils sentent que leurs destinées sont liées au Nouveau Monde. Il est parfaitement vrai, et les interprétations historiques les plus remplies de préjugés ne sauraient démontrer le contraire, qu'ils ont été fidèles au lien britannique et qu'ils acceptent le *Commonwealth* britannique parce qu'il leur garantit essentiellement la pratique de leur religion et l'usage de leur langue.

Des enthousiastes parmi eux peuvent espérer qu'un jour ils domineront par le nombre et la solidarité ethnique. Cela peut arriver — des choses plus inattendues se produisent ; mais quelque lointain que soit le jour où la vigoureuse vitalité des Canadiens-Français pourra renverser la décision des armes de 1759, le fait actuel est qu'il n'y a pas en Canada de problème de race selon la conception européenne. Comme les Afrikaners dans l'Afrique britannique du Sud, les Canadiens français et anglais voient augmenter le fonds commun de leurs craintes, de leurs espoirs et de leurs expériences et, en conséquence, peuvent être considérés comme un seul peuple.

C'est aussi le ton de l'article de fond dont le *Times* fait précéder ceux de ses collaborateurs et par lequel il présente son numéro spécial à ses nombreux lecteurs.

Voilà une utile, féconde et puissante propagande dont le Canada — tout le Canada — bénéficiera. Le *Times* a droit à nos félicitations pour sa belle tenue et à nos sincères remerciements pour le service qu'il nous rend.

Le "gourmand" de Boilly est servi

On connaît la gravure de Boilly, intitulée "Le gourmand". On y voit l'amateur de bonne chère, la serviette nouée sur sa haute cravate blanche et son bel habit bleu, qui s'apprête à attaquer une énorme poularde, laquelle est flanquée de deux bouteilles panassées et d'une croûte de foie gras.

Un magasin d'alimentation vient de reproduire dans sa vitrine ce tableau savoureux. Le gourmand est un faux gourmand. Mais tous les autres sujets de cette composition, de la poularde aux bouteilles, en passant par les écrevisses et les ananas, sont parfaitement authentiques. Les badauds ne manquent pas devant cet appétissant tableau. Et jamais l'expression de "lèche-vitrine" ne prit mieux son sens que devant celle-ci.

Choses du temps

Le Roi et la Reine

à l'Hôtel Windsor

Nous ne voudrions pas faire de jaloux, mais avons bien envie de dire que le Roi et la Reine ne s'assoient nulle part, au Canada et aux Etats-Unis, à un banquet mieux ordonné que celui qui leur a été offert par la Ville de Montréal, jeudi dernier à l'Hôtel Windsor. Et nous voulons faire là un particulier compliment à cette grande hôtellerie montréalaise, qui a su accueillir en grande pompe les Souverains britanniques. Servir cent convives est une chose, en servir mille est une autre affaire. A ce problème de quantité s'ajoutait celui de la haute qualité des hôtes qui dinaient, ce soir-là, avec les représentants du peuple de Montréal. Ceux qui ont eu la bonne fortune de participer à ce banquet, qui ont pu en apprécier la parfaite ordonnance, qui ont admiré le bel aménagement et les brillantes décorations de la salle, l'excellence du service, la commodité des lieux, comprendront que nous prenions plaisir à féliciter celui qui fut l'artisan de ce succès, le vice-président et directeur de l'Hôtel Windsor, M. J.-Aldéric Raymond, dont la dignité, le tact et la parfaite connaissance des usages se retrouvaient dans les moindres détails.

La visite du Roi et de la Reine à l'Hôtel Windsor ne fait qu'ajouter au prestige de cette hôtellerie et aristocratique maison, que son nom et son passé avaient désignée d'emblée à l'honneur insigne dont elle a su se montrer si digne.

Goujaterie

Il serait intéressant de savoir qui a inspiré l'article plein de hargne publié par le *Chronicle-Telegraph*, de Québec, à propos de la limitation inévitable du nombre des invitations adressées aux citoyens de Québec à l'occasion de la visite du Roi et de la Reine. Le confrère s'est scandalisé de voir les personnages officiels du gouvernement fédéral prendre à Québec la place des Québécois. Il s'en prend en particulier à M. et Mme Pierre F. Casgrain, dont la présence au déjeuner de bienvenue offert aux Souverains par le Gouvernement du Canada, au Château Frontenac, lui inspire des commentaires fort peu courtois. Nous nous demandons quelle est la *Lady* dépitée dont l'envie ne déguise va jusqu'à mettre sous la plume du journaliste la menace d'un jour de vengeance qui verra le châtiment de ceux-là qui n'ont "permis à personne, sauf à quelques favoris, de s'approcher du Trône".

Si le président de la Chambre des Communes n'avait pas sa place au déjeuner offert au Roi et à la Reine par le gouvernement canadien, qui donc pouvait prétendre plus que lui y avoir droit ? Le *Chronicle-Telegraph* n'a-t-il pas un peu honte d'avoir commis cette goujaterie ?

Fut-ce un oubli de M. Duplessis ?

Au déjeuner offert par le Gouvernement du Canada, mercredi dernier, au Château Frontenac, en l'honneur du Roi et de la Reine, le premier ministre du Canada, M. King, pria le cardinal Villeneuve de dire le *Benedicite*. Au diner offert, le même soir, au même endroit, par la Province de Québec, les convives se mirent à table sans avoir dit publiquement le *Benedicite*. Est-ce parce que M. Duplessis, qui présidait ce diner offert par le seul gouvernement canadien-français et catholique de l'Empire, avait oublié de demander à l'archevêque de Québec de faire, au nom de l'assistance, ce geste de foi chrétienne ? Cet oubli est d'autant plus étonnant que M. Duplessis affectionne, on le sait, les pratiques extérieures de la religion, qu'il ne manque jamais une occasion — bonne ou mauvaise — d'affirmer publiquement sa piété et qu'il a toujours à la bouche, sur ce chapitre, des insinuations malveillantes à l'adresse de ses adversaires, mécréants tombés dans l'impénitence finale, laisse-t-il entendre. Nous ne comprenons pas non plus que M. Duplessis ait commis pareil impair un mercredi, qui est, entre tous, le jour de ses dévotions.

LA MUSIQUE

L'histoire du Requiem de Mozart

La plupart des grandes œuvres ont une histoire, si mince soit-elle, autour de quoi la légende s'est plu à broder mille développements inattendus. Car la musique est depuis longtemps la proie de l'imagination des poètes et des romanciers. *Tristan*, *Parifal*, la *Neuvième*, *Pelléas*, ont donné lieu à des histoires plausibles et pleines d'intérêt. Mais il semble que le *Requiem* de Mozart batte à lui seul le record de l'anecdote dramatique.

D'ailleurs, la vie de Mozart, ses hauts et ses bas, la joie, les gâteries de son enfance prodige, les ombres et les misères de sa vie d'adolescent, la tristesse de sa mort, "le soleil de sa musique", ont excité l'imagination des romanciers et essayistes. Robert Pitrou, Boschot, Mauriac, Paul Morand, Sacha Guitry, Giraudoux, André Gide, Duhamel, de nombreux autres parmi les écrivains français contemporains ont parlé de Mozart de la façon la plus lyrique et la plus troublante.

En effet, il est rare qu'on en parle avec calme, comme d'un être humain, et l'image qu'il nous reste de Mozart en est une de fiction légendaire. L'émotion déformant l'émotion sur la vérité historique et quand on dit "le divin Mozart", on entend qu'il n'y a aucune mesure entre ce dieu et le commun des mortels. C'est sans doute très juste et il est assez séduisant que les règles ordinaires de la bienséance et de la morale se brisent devant le génie impérieux. N'a-t-on pas écrit que "la musique de Mozart nous apporte l'écho du 'Paradis Terrestre'" — car Mozart est le seul poète qui a échappé à la faute originelle ; le seul peut-être des européens qui ait pu ignorer le poids terrible du vieux mythe juédique ?

Et pourtant, quelle misère réelle, quelle misère prosaïque fut la vie de Mozart ? Car le Mozart enfant qui s'inquiétait toujours de savoir si on l'aimait et qui était malheureux qu'on ne l'aimât point, a fini par comprendre la dureté et l'ingratitude des humains qu'il avait comblés de ses dons. Le comte Arco s'est débarrassé de Mozart en le mettant à la porte d'un coup de pied et la comtesse Chlot, un jour de froid glacial, lui refusa de se chauffer les doigts avant de jouer...

Pauvre divin Mozart ! On ne peut l'imaginer qu'heureux, lui dont la vie fut à la fois si pénible et si brillante, lui qui dut souvent vivre comme un saltimbanque, lui qui, chez le prince-archevêque de Salzbourg, mangeait à la table des valets, lui qui fut enterré dans la fosse commune, avec les misérables...

Il a pris soin d'écrire que "les passions, violentes

ou non, ne doivent jamais être exprimées jusqu'au dégoût et que la musique, même dans la situation la plus terrible, ne doit jamais offenser l'oreille mais, là encore, la charmer ; enfin, rester toujours la musique..." On frémit à la pensée de ce qu'aurait pu écrire sa musique si son âme eût été moins altruiste.

L'histoire du *Requiem* est connue de tous, mais il semble intéressant de la redire à l'occasion de l'audition qui en sera donnée prochainement aux soirées du Festival de Saint-Laurent. C'était en 1791. Mozart, surmené par le travail et rongé d'inquiétude, au moment où il écrivait la *Flûte enchantée* et la *Clémence de Titus*, ressentait déjà les atteintes d'une prostration nerveuse inquiétante. Or, il reçoit un jour la visite d'un grand et sinistre bonhomme vêtu de gris de la tête aux pieds, qui lui remet une lettre anonyme lui demandant quel serait son prix pour la composition d'un *Requiem*. Bouleversé par cette visite mystérieuse, Mozart pense bien à un *Requiem*, mais sans en aborder l'écriture. Il est d'ailleurs occupé à d'autres œuvres.

Quelques mois plus tard, le même personnage reparait pour s'informer du progrès de son travail, et cette seconde visite a sur l'esprit et sur la santé de Mozart un effet désastreux. Il voit en cet homme une sorte d'envoyé diabolique qui lui commande d'écrire son propre *Requiem*. Car il est loin de savoir que ce grand bonhomme en gris n'est que le valet du comte Walsegg, qui veut un *Requiem* pour honorer la mémoire de sa femme.

Mozart écrit à son ami da Ponte : "je ne peux pas me débarrasser de la vision de cet inconnu. Je le vois sans cesse. Il me harcèle, me menace, et m'enjoint impérieusement de terminer mon travail. J'écris, parce que composer me fatigue moins que le repos. Mais je sais par ce que je souffre que ma dernière heure est venue. Et pourtant, je veux finir mon chant du Cygne ; je ne dois pas le laisser inachevé..."

Quelques semaines après, il était mourant. A des amis qui, un soir, sont venus chanter pour lui des parties de son *Requiem* inachevé, il dit : "Restez avec moi ce soir pour me voir mourir. Le goût de la mort est déjà sur mes lèvres". C'était le 5 décembre 1791. Il est mort cette nuit-là, laissant inachevé son propre *Requiem*.

Le *Requiem* fut terminé par son élève Süssmayer et Constance Weber, la veuve de Mozart, le céda au prix convenu au comte Walsegg, qui le dirigea dans sa chapelle privée, en mémoire de sa femme, en 1793, comme s'il en était l'auteur.

Quant à Mozart, pour qui ses amis avaient commandé un simple service des pauvres, personne ne le suivit jusqu'au cimetière où son corps, déposé dans la fosse commune, s'est perdu dans le plus misérable anonymat. On ne l'a jamais retrouvé. Voilà au moins qui différencie Mozart de tous les grands génies dont s'honore l'humanité...

Léo-Pol MORIN.

Nicolas

Les voyages forment la jeunesse. Dernièrement, comme je visitais la jolie ville de Grasse, suivant pas à pas le guide, je n'aurais pas manqué de monter jusqu'au plateau où l'empereur, à son retour de l'île d'Elbe, se dirigeait vers Grenoble avec une escorte de braves, fit une courte halte pour un somnifère déjeûner. A un tournant d'un banc d'où l'on découvrira, je m'étais assis sur la plaine, la montagne et la mer, et où se trouvait déjà une jeune femme du pays. Indifférent à la vue qu'elle connaissait trop, tout en tricotant de petits chaussons, elle regardait dans sa petite voiture. C'est ainsi que la Vierge Marie devait regarder l'Enfant Jésus. Par de gentilles paroles, elle l'encourageait "à faire dodo", mais le bébé ne voulait rien savoir et poussait sans cesse de petits gémissements.

— C'est sans doute les dents qui le tourmentent, fis-je avec mon sens aigu de la puériculture. — Oh ! non, dit la jeune mère, pas encore, il n'a que quatre mois. D'habitude, il s'endort dès que la voiture est arrêtée, mais aujourd'hui il est éveillé comme un diable ! — Comment s'appelle-t-il ? — Nicolas.

La conversation était amorcée. Elle continua sur la beauté du site, la pureté de l'air, sur Grasse, station climatique. Justement, j'avais lu dans mon guide, petit livre fort bien fait, que Grasse était la ville de France où l'on vivait le plus vieux ; les Grassois nonagénaires n'y sont pas rares. Je fis part de ces bonnes nouvelles à la maman de Nicolas, qui les ignorait, bien qu'elle fût Grassoise elle-même.

— Oh ! alors, dit-elle satisfaite, le petit a du temps devant lui.

Je regardais Nicolas et je pensais : du train dont va le monde, il a le temps, en effet, de voir bien des choses, jusqu'à ce qu'il ait atteint l'âge moyen des Grassois. Il n'a que quatre mois et il entre dans la vie à une époque singulière. Léon entra part pour Burgos ; trois cent mille Espagnols sont en France ; les Japonais occupent l'île Haïnan ; l'axe Rome-Berlin et l'axe Paris-Londres se croisent dans l'air diplomatique, comme des épées encore mouchetées avec des battements, des froissements, des feintes, des "une-deux, trompez", tout le jeu d'une escrime pathétique. Comme Catherine de Médicis, dans les premières années de sa régence, entre les catholiques et les huguenots, M. Daladier, entre les républicains et les marxistes, s'efforce à apaiser des luttes intestines ; au delà des mers, M. Roosevelt craint que les générations prochaines ne voient la fin de la civilisation et, dans la Ville Eternelle, le Concile s'apprête à nommer le successeur de Pie XI. Cependant que les feuilles musso-liennes impriment que les Français meurent de peur, le Carnaval fait son entrée bruyante et joyeuse dans sa bonne et belle ville de Nice ; sur tout le littoral, on se bat avec des fleurs et des confetti ; à Menton, chez Bosio, les Anglais prennent leur thé de Chine ou de Ceylan ; dans la principauté de Monaco, un apothéose a écrit sur sa boutique : Pharmacie internationale, signifiant ainsi qu'il ne refuserait pas de l'eau d'arabesque à celui-ci sous prétexte qu'il est Allemand ou de l'eau-de-vie allemande à celui-là, sous prétexte qu'il est Polonais, et nous pensons que l'apothéose a raison.

Mais que verra Nicolas, s'il arrive à l'âge d'homme, pauvre innocent qui, en ce moment, toute son index et non son pouce, comme les autres petits, me fait remarquer sa mère émerveillée. Un original, déjà ! Quel handicap dans la vie ! Atteindra-t-il l'âge de quatre-vingt-dix ans qui lui promet le guide ?

Ne sera-t-il pas broyé dans son petit lit par quelque bombe tombée du ciel, puisque, à l'heure actuelle, on ne discute même plus, entre les hommes civilisés, la question de savoir si des hommes volants et belligérants auront le droit de bruler d'asphyxier des vieillards, des femmes et des enfants dans des villes sans défense, de faire des villes aux beaux monuments, Rome ou Paris, Londres ou Florence, Rouen ou Venise, des déserts de pierre ? Et même, en supposant qu'il ait un peu plus de temps devant lui, que verra Nicolas si M. Bergson a raison qui a écrit dans un beau livre : "Au train dont vont les choses, le jour approche où l'un des adversaires, possesseur d'un secret qu'il tiendra en réserve, aura le moyen de supprimer l'autre."

Naturellement, je ne fis pas part de mes réflexions à la jeune femme. Maintenant, Nicolas dormait sur ses deux oreilles, si l'on peut dire, comme dorment les optimistes. Je lui souhaitai de tout mon cœur de devenir nonagenaire, d'être un rescapé dans un monde transformé où les hommes ne poursuivraient pas la vaine chimère d'humaniser la guerre, mais où la guerre, par son horreur même, aurait humanisé les hommes.

Maurice DONNAY.

(Le Figaro)

LE THEATRE

"La Réussite"

de Mme Yvette Mercier-Gouin créée à Paris

Le courrier nous apporte les premiers échos de la création de la pièce de Madame Yvette Mercier-Gouin, au théâtre Daunou, à Paris. La répétition générale de *La Réussite*, comédie en trois actes et cinq tableaux, eut lieu le 5 mai, devant une assistance nombreuse qui remplissait l'aimable petit théâtre de la rue Daunou. On y remarquait le ministre du Canada à Paris, M. Georges Vanier et Mme Vanier. Madame Gouin avait été précédemment présentée à la critique parisienne au cours d'un déjeuner offert par les directeurs du théâtre Daunou, M. et Mme d'Orgeix.

Voici ce que disent de la *Réussite* trois journaux parisiens qui nous arrivent :

Le Journal des Débats :

Cette comédie honnête, dont l'auteur nous vient du Canada et dont l'action se passe à Québec, a été accueillie avec la plus franche sympathie. Mme Mercier-Gouin a indiqué elle-même le sens de la pièce : "Il ne suffit pas à une mère de donner des conseils, il faut qu'elle montre la route : c'est plus difficile." Une autre idée pourtant se fait jour, qui justifie la construction un peu surprenante de ces trois actes. La vie la plus simple et la plus paisible en apparence cache parfois des tumultes intérieurs, des débats de conscience et des renoncements méritoires. Violette Lefebvre, aimable et douce femme, qui nous est montrée dans l'intérieur le plus tranquille, entre son bon mari et sa charmante fille. Celle-ci, attirée dangereusement vers un homme marié, répond aux observations de sa mère : "Tu n'as jamais lutté, jamais souffert ; comment peux-tu comprendre les autres, celles qui ont un tempérament et un cœur ?" Or, c'est précisément parce que la vive sensibilité d'André Lefebvre lui représente avec les couleurs mêmes de la vie les erreurs où pourrait l'entraîner sa nature secrètement passionnée et les catastrophes qui pourraient en résulter que cette femme raisonnable trouve la force de continuer à remplir ses devoirs de mère et d'épouse. Seule dans sa maison, un jeu de cartes à la main, elle se fait une "réussite" : c'est au cours de cet immense passe-temps que son esprit est emporté vers cette existence romanesque de tentations et de faiblesses qui ne sera jamais la sienne. C'est seulement à la fin de la pièce que tous ces événements nous apparaissent comme une simple débauche d'imagination. Peut-être suffirait-il d'un artifice de mise en scène pour mieux rendre intelligible au public ce rêve éveillé et souligner ainsi la véritable intention de l'auteur.

Mme Gabrielle Robinne, séduisante image de la vertu, donne à la sage André Lefebvre la grâce pensive qui lui convient. Mile Assia est fort agréable dans le rôle de l'imprudente jeune fille. Mme Laure Diana, dans une seule scène, fait apprécier son adresse et son charme capiteux. MM. Jacques Erwin, Pierre de Guingand, Alain Dhurtal, Louis Perdoux, Grandet prêtent à des personnages en partie imaginaires la plus solide réalité. — *Gustave Fréjaval*.

Le Figaro :

Il y a de si petites choses qu'il ne se passe rien et dont les héros sont sans caractère. Dans celle de Mme Yvette Mercier-Gouin, les événements se succèdent sans arrêt, et les personnages ont toujours du caractère. Il leur arrive même d'en changer. C'est le cas de Mme Lefebvre, qu'on nous montre d'abord sage le jour le plus austère et faisant de la morale à sa fille Henriette, laquelle s'est éprise d'un homme marié, or, un peu plus tard, nous la surprendrons toute prête à céder aux séductions d'un peintre qui lui fait son portrait. La mère inflexible de tout à l'heure est devenue une épouse en proie aux tentations. La pièce, qui avait débuté au Canada, va se transporter à Paris. C'est un séjour plein de tristesses. Mme Lefebvre, qui n'avait encore péché que par intention, va se laisser prendre au baïser de son peintre exigeant. Un heureux hasard voudra que ce peintre ait pour témoin, Henriette, elle aussi débauchée à Paris avec son soupirant. Ce baiser déterminera chez elle la vocation de la vertu et du martyre. Elle chassera son séducteur pour aller se jeter du haut d'une corniche... Elle reviendra de cette aventure en parfaite santé et décidée à épouser un aimable garçon. Car tout ce qui précède n'était qu'un rêve qu'avait fait Mme Lefebvre endormie sur une réussite.

Dès l'instant que la pièce est un rêve, il ne faut point s'étonner qu'elle ait ce mécanisme un peu compliqué des songes et leur mouvement précipité. Ces aventures que l'on nous montre, ce sont des paysages de nuages. Ceux-ci s'accompagnent d'un dialogue agréable et toute l'œuvre est empreinte d'une sincérité qui commande la sympathie. Elle est en outre fort bien jouée par Mmes Gabrielle Robinne, Assia, Laure Diana, MM. Jacques Erwin, de Guingand, Durthel et Perdoux. — J. C.

Le Temps :

Parce que sa maman la gronde de jouer dangereusement avec un homme séduisant, mais qui a deux fois ses vingt ans et qui est marié, Henriette, jeune fille irascible, jette ce cri : "Tu n'as jamais aimé !". Tu ne connais pas la sensation ! Comment pourrais-tu me comprendre ?

Alors, la maman interromp sa "réussite", et, la main sur les yeux, rêve au-dessus des petites cartes. Elle se voit dans l'atelier de Maurice ; un bras peintre, que son mari jalousait un peu ; et qu'elle aime, et qui ne sait pas devenir... Il a une maîtresse, ardente et impure... Quand on écoute, à travers une porte, ce qu'ils se disent, avec des voix voilées, c'est bien troublant, pour une femme vertueuse. Alors, la femme vertueuse a peur d'elle-même ; elle quitte son calme Québec, et va se changer les idées à Paris.

Elle y retrouve un ami, plein d'intelligence et de mélancolie ; et elle essaye d'oublier avec lui le peintre et son enchevêtrement. Mais alors, Henriette, son enfant, qui ne peuvait que se sauter par l'esprit, se met à soupçonner la vertu de sa mère. Horreur ! Elle la surprend, de retour au Canada, dans un jardin, à l'automne, près de défilier aux bras du peintre inoubliable... Et elle court se jeter du haut d'une falaise ; ce qui est absurde ; mais ce n'est qu'un rêve. La maman se réveille, reprend sa réussite. Justement voit le roi de carreau, sous le valet de cœur ; et voici aussi son mari, le loyal fabricant de chaussures, qui lui pose un baiser sur le front. "J'ai tiré la bonne carte !" dit-elle. Rien ne vaut la vertu ; le foyer conjugal... Mais il faut, pour le savoir, qu'on ait froité le péché, et combattu le désir.

La récompense de cette honnête femme est qu'elle finit par se jeter avec son ami quadragénaire. Voilà une édifiante histoire ! On la dirait extraite du répertoire du Théâtre de Madame ; et je n'y vois que comme Arkel dans les yeux de Méliandre, qu'un grand innocent. Pour l'auteur, une canadienne française, Mme Yvette Mercier-Gouin, il me paraît doux de trouver de plus chauds compliments. Mais je suis comme son héroïne : le devoir avant tout, même amer.

Mme Laure Diana, en intermède, chante des chansons ; et c'est le bon moment de la soirée. Mme Robinne, Mile Assia, MM. Jacques Erwin, Perdoux, de Guingand, Alain Dhurtal tiennent, avec assurance, des rôles sur lesquels ils ne peuvent se faire d'illusions. Tant de forces, au service de tant de faiblesse ! — R. K.

L'HOTEL WINDSOR possède une atmosphère de distinction très recherchée et est visité par des voyageurs de renom venant de toutes les parties du monde. Il est renommé pour ses chambres ultra-modernes et confortables, son excellente cuisine et son service aussi irréprochable que courtois.

Windsor
HOTEL
CARRÉ DOMINION

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Par Léonard-C. ARCHAMBAULT, B.A., LL.B.

"Better lay off" dit une missive envoyée à James Murray

Une vente de skis, des menaces, un paiement prématuré et une enquête

Abus signalés

Une enquête judiciaire des plus intéressantes a été présidée par le juge Amédée Monet, en fin de semaine. Ce tribunal a acquitté le prévenu, Le De Fabio, en déclarant que la poursuite n'avait pu établir si le jeu de l'italien était ou non l'un des employés de la Défense nationale. A l'ouverture de l'audience, Me John Chauvin, avocat du plaignant, suggéra de retirer l'accusation parce que James Murray, 1427, rue McGill College, avait été payé en plein pour les skis, le coupe-vent et d'autres accessoires de ce sport maintenant national, achetés par l'inculpé le 28 janvier 1939.

Me P. Mercure, avocat du service de la police, s'objecta à cette procédure en déclarant au tribunal: — Nous avons trop de ces plaintes. Si un plaignant va jusqu'à asseoir ses griefs devant un juge, comme dans le cas actuel, il doit aller jusqu'au bout. Les défenses ont fait une longue enquête dans le cas de l'accusé à la barre, et nous avons même une lettre de menaces envoyée au vendeur Murray, l'avisant de ne pas presser l'accusation.

Le juge Monet décide donc d'entendre la preuve. Murray est assis; il déclare avoir vendu au prévenu, des skis et des accessoires pour un total de \$58.94, après avoir vu une lettre venant apparemment du ministère de la Défense nationale.

— Avez-vous reçu quelque chose depuis l'assassinement de votre plainte, demande ici Me Mercure. — Oui, j'ai reçu mon argent, le plein montant de la dette.

— Et vous ne voulez plus procéder? — Je suis payé à présent.

— N'avez-vous pas reçu une lettre? — Je m'objecte, de dire Me Mario Lattion, avocat de la défense.

Objection sous réserve, déclare le juge Monet.

Le plaignant Murray, hésite longuement, puis sort de ses goussets une enveloppe dans laquelle se trouve un carré de papier avec cette missive en gros caractère gras: "Better lay off" (textuel) et signé "De Fabio". Le témoin ne peut identifier l'écriture pour la relier au prévenu, mais dit avoir reçu cette lettre le 8 mai. Finalement, le tribunal libère De Fabio en exposant: — Il n'y a pas de preuve de fausses représentations et rien ne me dit que l'inculpé n'est pas un employé de la défense nationale. Il est regrettable qu'un homme intelligent signe des plaintes sans se mieux renseigner et accepte le remboursement de sa dette avant l'enquête judiciaire.

Nouveau président à la Transat

M. Jean Marie, ingénieur en chef du génie maritime français, vient d'être nommé au poste de président du Conseil d'Administration de la Compagnie Générale Transatlantique, à Paris.

Auteur d'un ouvrage important sur la sécurité à bord des cargos en mer, M. Marie faisait partie du conseil d'administration de la compagnie en 1933.

Il est né à Honfleur en 1891, dans ce petit port de Normandie d'où s'était jadis embarqué Champlain pour venir fonder Québec.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

Geoffroy & Prud'homme
AVOCATS ET PROCUREURS
Aimé Geoffroy, c.r.
J.-Alex. Prud'homme, c.r.
C.-Antoine Geoffroy, L.L.B.
Paul-S. Major, B.A., LL.B.
112, rue Saint-Jacques
Tél.: HARBOR 8177 - MONTREAL
Adresse télégraphique: Geoffroy

NADEAU ET TAILLEFER

AVOCATS
Jean-Marie Nadeau
Gaston Taillefer
Stephen Forbes
Suite 401
IMMEUBLE TRANSPORTATION
132 OUEST, rue St-Jacques - Montréal
Tél.: H. 1474

BRAIS & CAMPBELL

AVOCATS ET PROCUREURS
F.-PHILIPPE BRAIS, C.R.
A. J. CAMPBELL, LL.B.
L. P. DE GRANDPRE
Edifice Banque Royale
360 OUEST, rue St-Jacques
MONTREAL

ELPHÉGE MARIÉ, C.R.

PIERRE DECARY, L.L.B.
JACQUES DECARY, L.L.B.
MAJER, DECARY & DECARY
AVOCATS
Immeuble Transportation
132 OUEST, rue St-Jacques - Montréal
Téléphone: HARBOR 2180 et 2189

Armand Cloutier

C.L. CLOUTIER
Pager, Cloutier & Archambault
AVOCATS
107 CRAIG OUEST Montréal
413 Edifice Power - LA. 7135-6

Bernard Bissonnette, M.R.

Roch Pinard, B.L.M.
Châteauguay, Perrault, L.L.B.
BISSENETTE, PINARD
& PERRAULT
AVOCATS
Immeuble Transportation
Chambre 420
100 OUEST RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL

La responsabilité des propriétaires de débits d'essence

Question d'intérêt posée à l'honorable juge Gibsons de la Cour supérieure

La personne ou la compagnie qui exploite un débit d'essence sera-t-elle responsable des dommages survenus à l'automobile d'un tiers qui, par entente verbale avec rémunération, a confié son automobile à un des employés du débit d'essence qui a accepté malgré les instructions de son employeur?

Cette question a été posée à l'honorable Juge Gibsons, de la Cour supérieure, qui devra y répondre en rendant jugement sur l'action en dommages au montant de \$407 intentée par la St-Paul Fire and Marine Insurance Company contre la Shell Oil Company of Canada.

La compagnie d'assurance réclame ici pour se faire rembourser de l'indemnité qu'elle a payée à un de ses assurés, M. Sam Solway, dont l'automobile avait été endommagée. La compagnie avait assuré l'automobile de M. Solway. Cette voiture ayant subi des dommages par la faute d'un tiers, l'assurance indemnisa son assuré mais se fit transporter tous ses droits contre l'auteur des dommages. C'est à ce titre qu'elle intente la présente action en invoquant les droits de Solway.

Solway, dit-elle dans son action, était propriétaire d'une automobile qu'il confia à un employé d'un débit d'essence de la Shell Oil et cet employé, ayant reçu une certaine somme d'argent, s'engagea à entreposer ou à garder pendant quelques jours la voiture au débit d'essence. Pendant ce temps, un autre employé de ce débit d'essence se servit de l'automobile et eut un accident dont les dommages furent payés par la compagnie d'assurance. Celle-ci, prétendant donc que la Shell Oil est responsable, lui demande le remboursement.

La Shell Oil se défend en plaçant que, s'il est vrai qu'un de ses employés a accepté moyennant rémunération d'entreposer l'automobile, cet acte a été fait en son insu et sans son consentement. L'employé n'avait pas le droit d'accepter ce contrat. S'il l'a fait, il l'a fait sans autorisation et contrairement à ses instructions et en dehors de ses fonctions. La défense plaide également que la Shell Oil a usé de toutes les précautions nécessaires et que, dans ces circonstances, elle n'a pu empêcher, elle ne peut pas être tenue responsable.

La compagnie d'assurance rétorque là-dessus que l'automobile a été confiée à un employé autorisé de la Shell Oil et que c'était le devoir de ce dernier et de son employeur de voir à ce qu'elle soit remise dans le même état qu'elle était.

Le Tribunal a finalement pris la cause en délibéré et il rendra jugement plus tard.

LA PRISON DU VATICAN EST DE NOUVEAU VIDE

Cité du Vatican, 20. (P.C. Havas) — Le Vatican a libéré, hier, le seul criminel qu'il détenait dans sa prison et de nouveau cette dernière est complètement vide. Mario Politi, rendu, aujourd'hui, à la liberté, était le dixième coupable à être incarcéré dans l'Etat du Vatican depuis que ce dernier a retrouvé son indépendance en 1929. En décembre dernier, on l'avait trouvé coupable de s'être approprié \$31,920 alors qu'il était comptable à la bibliothèque du Vatican. Il avait été condamné à trois ans de réclusion.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

VALLEE, LETOURNEAU et TANSEY
AVOCATS
Immeuble Thémis - MONTREAL
Téléphone: HARBOR 6121
Caser postal 2038

DAVID & PERRIER

AVOCATS ET PROCUREURS
Suite 905 Immeuble Aldred
L'honorable Athanasie David, C.R., Hector Perrier, C.R., Roger Brossard, Jean Raymond, Maurice Gaudry, Maurice Dugas C.R., avocat conseil.
Tél.: HARBOR 2145 - MONTREAL

Roger, Pinard, LL.M.

ROLAND, PINARD, LL.M.
AVOCATS
de la Société légale
PINARD & PINARD
4 EST, RUE NOTRE-DAME
L'Anse-au-Loup 2148

DoSERRES & BISSENETT

AVOCATS
RODOLPHE DE SERRES, C.R.
LEON BISSENETT, L.L.B.
ADRIEN BEAUDRY, C.R.
Conseil
EDIFICE MAISONNEUVE
27, rue Saint-Jacques Ouest
Téléphone: MARQUETTE 2307-2308

BLAIN & FAUTEUX

AVOCATS
Immeuble Transportation - Suite 824
132 OUEST RUE ST-JACQUES
Joseph Blain, C.R., Gérard Fauteux, C.R.
J.-C. Dagenais, L.L.M.
MONTREAL

Adresse télégraphique: "Mendrois"

Tél.: HARBOR 6241
BLAIN & FAUTEUX
AVOCATS
Immeuble Transportation - Suite 824
132 OUEST RUE ST-JACQUES
Joseph Blain, C.R., Gérard Fauteux, C.R.
J.-C. Dagenais, L.L.M.
MONTREAL

Une indemnité pour avoir été congédié sans raison valable

La Ville de Sorel devra payer \$2,850 à son ancien chef de police et de pompiers

L'employé municipal engagé d'une manière permanente durant bonne conduite ne peut pas être congédié sans raison valable. S'il l'est quand même, il pourra poursuivre avec succès la municipalité et lui réclamer une indemnité.

Le fait pour la municipalité d'adopter une résolution à l'effet que l'employé est congédié pour insubordination, incompétence et abus de confiance, n'est pas suffisant pour dégager sa responsabilité si elle n'est pas capable de justifier ces motifs devant la Cour.

Quels sont les dommages que l'employé peut réclamer? Ce sont principalement la perte du salaire futur. Mais pourra-t-il obtenir une compensation pour cette perte jusqu'à sa mort? Dans le cas d'un employé de cinquante-neuf ans qui accepte la faute accomplie et qui se borne à demander des dommages, le Tribunal lui accordera un an et demi de salaire futur.

C'est là ce qui ressort d'un jugement que vient de rendre l'honorable Juge Alfred Duranleau, de la Cour supérieure, et qui condamne la ville de Sorel à payer une indemnité de \$2,850 à un de ses employés illégalement congédié.

Il s'agit ici de l'ancien chef de police et de pompiers de la ville de Sorel, M. Albert Guay. Ce dernier, qui était employé de cette ville depuis plus de vingt ans, avait été engagé d'une manière permanente durant bonne conduite. Or, après les élections municipales de janvier 1938 la nouvelle administration l'a destitué à peu près sans avis et il a été obligé de quitter son poste du jour au lendemain.

Prétendant avoir été congédié illégalement, injustement et sans raison, M. Guay poursuit la municipalité et lui réclame une indemnité de \$4,600, son salaire étant de \$1,200, le loyer compris.

La Ville se défendit en disant qu'elle avait congédié le demandeur pour cause, notamment, parce qu'il était incompétent et que, depuis plusieurs années, il se serait rendu coupable d'insubordination et d'abus de confiance.

La défenderesse, toutefois, ne réussit pas à prouver cette défense et le Tribunal la condamne, en

"Considérant que, le 2 mai, 1938, la cité défenderesse, par résolutions, a démis le demandeur de ses fonctions comme chef de police et de pompiers à compter du 3 mai 1938, poste qu'il occupait depuis au-delà de vingt ans, et lui a donné avis d'avoir à céder la place et le logement du chef à son successeur nommé à la même séance des le lendemain, le 3 mai 1938, lesdites résolutions se lisant comme suit:

"Prop. par Chs. Arpin: sec. par Alf. Caisse:

"Que le chef de police, M. Albert Guay soit démis de ses fonctions de chef de police et de pompiers, cette décision prenant effet le 3 mai;

"Que M. Guay soit engagé comme aviseur permanent de la police municipale au traitement de \$600 par an; et

"Qu'une partie du logement occupé par M. Guay soit livré à son remplaçant pour mardi, le 3 mai, à 10 heures, a.m., et que le reste du logement lui soit livré la journée suivante;

"Que cette notice lui soit envoyée immédiatement, et le conseil tiendra responsable M. Guay de tout retard, qui pourrait survenir."

"Adopté. Séance du 2 mai, 1938."

"Considérant que, de fait, le 3 mai le demandeur était forcé de quitter sa dite position et son dit logement et qu'il a été remplacé par son successeur;

"Considérant que, le 9 mai, 1938, la défenderesse a passé une autre résolution de destitution du demandeur pour prétendue insubordination, abus de confiance et incompétence;

"Considérant qu'aux termes de la charte de la cité défenderesse, amendée par la loi 52 Victoria, chapitre 80, le demandeur devait rester en fonctions durant bonne conduite.

"Considérant qu'en conséquence il incombait à la défenderesse de justifier le renvoi du demandeur et de prouver, à la satisfaction du Tribunal, les raisons invoquées pour tel renvoi et qu'elle n'y a pas réussi;

"Résolution, au surplus, qu'après sa résolution du 2 mai 1938 nommant le demandeur 'aviseur permanent de la police municipale', la défenderesse était mal venue d'accuser le demandeur d'insubordination, d'abus de confiance et d'incompétence;

"Considérant que la défenderesse a agi illégalement en rompant sans avis et sans raisons valables le contrat d'engagement du demandeur et qu'elle est responsable des dommages lui en résultant;

"Considérant que, tant par son action que par la voie de son procureur à l'audience, le demandeur a accepté le fait accompli et s'est borné à réclamer des dommages, lesquels dommages le Tribunal arbitre à la somme de \$2,850;

"Considérant que le salaire du demandeur, y compris la valeur de son logement et accessoires, était d'environ \$1,900; que le dit salaire doit être la mesure des dommages réclamés et qu'une année et demie de salaire paraît être une compensation raisonnable pour les dommages subis par le demandeur à raison de son dit renvoi illégal;

"Par ces motifs, le Tribunal déclare que la défenderesse a agi illégalement en rompant le contrat d'engagement du demandeur, et condamne la dite défenderesse à payer au demandeur la somme de \$2,850 avec intérêts et dépens."

Numéro 9553 des dossiers de la Cour supérieure pour le district de Richelieu.

ETUDIANTS HONORES DE L'ORDRE DU MERITE UNIVERSITAIRE



● Groupe d'étudiants de l'université de Montréal, qui assistaient, ces jours derniers, à un dîner au Cercle Universitaire, au cours duquel trois de leurs camarades ont été décorés de l'Ordre du Mérite Universitaire. On remarque dans le groupe: M. l'abbé Georges Deniger, aumônier, des étudiants, MM. Ruben Levesque, Daniel Johnson et Philippe Maloin, les trois nouveaux titulaires de l'Ordre du Mérite Universitaire, de même que MM. Charles-Guy Beaudet, Roland Goy, J.-Albert Lefevre, Paul Lemonde, Genest Trudel, Gérard Vaillancourt, Jean Vallard, Guy Cousineau, Guy Boudet, Jacques Duquette, Jean-Pierre Houle, Alban Jamin, Marcel Pinsonneault, André Dufresne, Léopold Bergeron, Gérard Plourde, Marcel Joron, Pierre Gendron, Lucien Hensault, Jean Filion et autres. (Photo LE CANADA)

Les créanciers ne peuvent intervenir dans ces décisions

Le choix de l'auditeur appartient aux syndicats et inspecteurs. — La Cour n'intervient qu'en certains cas

Lorsqu'il y a lieu de faire l'audition des livres d'un failli et que le syndic et les inspecteurs ont unanimement choisi un comptable pour ce faire, ou un des créanciers à la faillite ne pourront pas s'opposer à l'audition et à la nomination de l'auditeur pour le simple motif que le comptable n'est pas comptable licencié, qu'il est l'employé d'une entreprise dont un des inspecteurs est directeur et que l'audition ne serait pas absolument nécessaire.

Ces motifs ne sont pas suffisants et la requête faite au Tribunal pour empêcher l'audition projetée sera refusée car il n'y a pas lieu d'intervenir dans les décisions unanimes du syndic et des inspecteurs, à moins qu'il n'y ait fraude, conflit réel d'intérêts, préférence injuste ou violation de la loi.

L'honorable juge Louis Boyer, de la Cour supérieure, siégeant en faillite, vient d'appliquer ce principe pour rejeter avec dépens une semblable requête faite dans une cause portant le numéro 33 du greffe des faillites à Montréal.

Il s'agit ici de la faillite de la maison J. Garmaine Limited. Après la nomination d'un comptable pour faire l'audition, deux créanciers s'y sont opposés en vain. Ils ont alors fait une requête pour faire valoir leurs arguments devant la Cour mais l'honorable juge Boyer, qui a instruit l'affaire, rejette la demande en ces termes:

"Attendu que les requérants, comme créanciers, demandent à la Cour une ordonnance pour enjoindre au syndic et aux inspecteurs de ne pas procéder à l'audition et à l'examen des livres du failli par l'intermédiaire du comptable par eux choisis, parce que ce dernier n'est pas un comptable licencié; parce que le dit comptable licencié est l'employé du National Associated Women's Wear Bureau, dont le directeur-gérant est l'un des inspecteurs de la faillite et que les honoraires qui seront payés pour les services du comptable n'iront pas à ce dernier mais bien au Bureau; parce que l'audition des livres constitue une dépense inutile puisque les livres ont déjà été examinés par un comptable licencié du nom de Roston..."

"Considérant que le dit comptable choisi par le syndic et les inspecteurs est employé par le dit Bureau et son directeur-gérant a été nommé inspecteur à la faillite pour représenter les créanciers associés au dit Bureau;

"Le dit comptable choisi n'est pas un comptable licencié, mais il a pas mal d'expérience comme auditeur en matière de faillite. Il reçoit un salaire fixe du dit Bureau mais tout honoraire qu'il reçoit pour audition en matière de faillite lui est remis personnellement lorsque le dit Bureau est intéressé;

"Une audition des livres a été faite antérieurement à la demande des requérants par le comptable Robson, lequel a terminé son rapport en déclarant qu'il n'avait pas fait une audition complète des livres.

"Les avocats des requérants, à l'une des premières assemblées des inspecteurs, ont fait un certain nombre de suggestions, lesquelles ont été adoptées, dont celle de s'enquérir de la vente des comptes recevables faite à un nommé Rozen et de l'appropriation du prix reçu.

"Mais le dit comptable choisi par le syndic et les inspecteurs ayant été nommé pour examiner les livres plus complètement et faire enquête au lieu et place du dit Robson dont la nomination était favorisée par les requérants, ces derniers protestent pour les raisons ci-dessus alléguées: le tout fut soumis à l'assemblée du syndic et des inspecteurs qui confirmèrent leur propre nomination à l'unanimité bien

qu'un seul des trois inspecteurs fut attaché au Bureau.

"Considérant qu'excepté en cas de fraude, de conflit d'intérêts, de préférence injuste ou de violation de la loi, la Cour ne doit pas intervenir dans les décisions unanimes du syndic et des inspecteurs.

"Les inspecteurs et le syndic sont libres d'employer le comptable de leur choix et, en l'occurrence, il n'y a pas de preuve que la personne choisie par eux serait incompétente ou que ses services coûteraient plus cher que ceux du candidat des requérants, lesquels, par ailleurs, sont d'opinion qu'une audition plus complète des livres doit avoir lieu.

"En conséquence, la requête est mal fondée et est rejetée avec dépens." (Traduit de l'anglais).

Partie de cartes à l'hospice St-Antoine
Longueuil, 21. (Du correspondant du Canada) — Une partie de cartes au bénéfice des pauvres de l'hospice St-Antoine de Longueuil sera donnée dans les salles de l'hospice, à 2 heures de l'après-midi, le mercredi 24 mai prochain. L'organisatrice de cette fête de charité est encore Mme I. A. Trudeau qui, depuis plus d'un quart de siècle, ne cesse de se préoccuper de nos pauvres. Connaissant la générosité de la population de Longueuil, elle n'hésite pas à faire de nouveau appel aux bonnes volontés en invitant les bienfaitrices à cette réunion où, tout en se récréant, elles apporteront leur concours, précieux pour les indigents hospitalisés et reconfortant pour les dévouées religieuses qui consacrent leur vie à soulager les misères. Cette partie de cartes sera sous la présidence de Mgr J.-A. béric Picotte, P.D., curé de Longueuil. Prière d'apporter cartes, crayons et marqueurs. Pour renseignements: tél. 273.

CONSULTATION POPULAIRE EN JUIN

Trois-Rivières, 22. — Les propriétaires fonciers des Trois-Rivières se sont appelés les 7 et 8 juin prochain à exprimer leur opinion au sujet d'un passeur au coût de \$374,000. Au cours de la séance de lundi dernier, le conseil de ville par le vote prépondérant de Son Honneur le maire a décidé de soumettre au peuple ce règlement d'emprunt.

Le vote se prendra de 8 heures du matin à 5 heures du soir. Il semble que ce scrutin sera précédé d'une série d'assemblées. M. le conseiller Robert Ryan a déclaré qu'il se verrait forcé d'aller devant le peuple et de lui exposer la portée du règlement. De son côté l'échevin Willie Poisson, l'un des partisans du règlement et son principal défenseur, a déclaré qu'il ne ferait aucune pression pour qu'il soit approuvé par les propriétaires. Il n'est pas improbable que ce référendum prenne un peu l'allure d'un prélude à la campagne électorale qui se tiendra au mois de septembre pour le renouvellement de mandat de tous les membres du conseil.

Partie de cartes à l'hospice St-Antoine

Longueuil, 21. (Du correspondant du Canada) — Une partie de cartes au bénéfice des pauvres de l'hospice St-Antoine de Longueuil sera donnée dans les salles de l'hospice, à 2 heures de l'après-midi, le mercredi 24 mai prochain. L'organisatrice de cette fête de charité est encore Mme I. A. Trudeau qui, depuis plus d'un quart de siècle, ne cesse de se préoccuper de nos pauvres. Connaissant la générosité de la population de Longueuil, elle n'hésite pas à faire de nouveau appel aux bonnes volontés en invitant les bienfaitrices à cette réunion où, tout en se récréant, elles apporteront leur concours, précieux pour les indigents hospitalisés et reconfortant pour les dévouées religieuses qui consacrent leur vie à soulager les misères. Cette partie de cartes sera sous la présidence de Mgr J.-A. béric Picotte, P.D., curé de Longueuil. Prière d'apporter cartes, crayons et marqueurs. Pour renseignements: tél. 273.

LA TEMPERATURE

Toronto, 21. (P.C.) — Minima et maxima de température: Dawson 36; Akla-vik 28; Simpson 40; Fort Smith 44; Prince Rupert 22; Victoria 42; Vancouver 51; Kamloops 42; Prince George 34; Jasper 28; Edmonton 44; Calgary 36; Lethbridge 24; Medicine Hat 44; Swift Current 42; Battleford 44; 58; Prince Albert 42; 60; Saskatoon 40; 48; Moose Jaw 46; Winnipeg 48, 66; Kenora 46, 64; Port Arthur 46, 50; Moncton 26, 42; Parry Sound 50, 66; London 52, 74; Toronto 48, 68; NORTHEAST 50, 60; Québec 46, 66; St. John 48, 66; Halifax 42, 70; Charlottetown 34, 52; Chicago 66, 76; St-Paul 48, 82.

PROTONS
Vallée du bas Saint-Laurent: plutôt beau; peu de changements de température. Nord-ouest du Québec et région du lac Saint-Jean: généralement beau; peu de changements de température; averse probable dans la nuit ou mardi.

Régions de Montréal et d'Ottawa: vents variables; plutôt beau; peu de changements de température; averse probable dans la soirée ou dans la nuit.

CHEZ STIEN

Le doyen des restaurants français de Montréal
Menu de gourmet très varié
Prix fixe: 50c
BIERES ET VINS
505 est rue Dorchester coin Berri
Plateau 0704

Embassy

RARE OLD LIQUEUR WHISKY
Mélange et Embouteillé au Canada
CORBY DISTILLERIES LIMITED
13 oz. \$1.20 - 25 oz. \$2.20 - 40 oz. \$3.50

THE CONTINENTAL LIFE INSURANCE COMPANY

UNE COMPAGNIE ENTièrement CANADIENNE
Fondée en 1899... 40 Années de Service Loyal

MELVIN D. PELTON

Gérant provincial
BRUNO BOUVIETTE
Gérant de district
Bureau provincial: 616 rue Saint-Jacques ouest, Montréal.

J. W. PEACHY

Agent général
Bureau provincial: 616 rue Saint-Jacques ouest, Montréal.

A. PHANEUF-A. MESSIER

OPTOMETRISTES OPTICIENS
1767 St-Denis - Montréal

EATON



Avez-vous un D. A. ?

Pour le profane disons tout de suite qu'il ne s'agit là ni d'une distinction honorifique, ni d'un titre universitaire, mais de l'un des services les plus commodes qui soient. Le "D.A." c'est le compte courant à Déboursments Anticipés, chez EATON. Son utilité se manifeste de maintes façons et le nombre de ses adeptes augmente sans cesse.

On l'obtient facilement. Il suffit de la signature et d'un dépôt de fonds pour couvrir ses achats pendant un certain laps de temps. Ensuite, grâce à lui, on fait ses emplettes sans avoir les ou les faisant livrer comme payés. De plus, il y a chaque mois le compte rendu détaillé, indiquant les achats, dépôts, etc. Enfin, il est alloué de l'intérêt sur le solde au crédit et le montant des achats est annuellement l'objet d'une allocation de 1 p.c. On peut aussi faire des retraits de fonds, en tout temps, durant les heures d'affaires du Magasin.

A la première occasion, renseignez-vous au bureau des D.A., au septième, vous verrez que le D.A. peut être excessivement avantageux pour vous comme il l'est actuellement pour tant d'autres.

T. EATON CO. LIMITED
DE MONTREAL

DECES

LATENDRESSE. — A Montréal, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Louis Latendresse, époux de Georgiana Latendresse.

Les funérailles auront lieu mercredi. Le convoi funéraire partira de sa demeure, 255 est, boulevard Gouin, à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, où le service sera chanté à 8 h. 20, et de là au cimetière du Saint-Charles.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

MATTHEWS. — A Montréal, le 19 mai 1939, est décédé à l'âge de 83 ans et 3 mois, madame Marie-Virginie Pratt, fille de feu John Pratt et veuve du Capitaine George-Hilliard Matthews. Les funérailles auront lieu le lundi, 22 mai, à 9 heures A.M., en la Basilique de Montréal. Le convoi funéraire partira à 8 h. 45 du No 1139 rue Guy et l'inhumation se fera au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Nécrologie

BLONDIN. — Cartierville, le 19 mai 1939, âgé de 66 ans, est décédé Louis Olympie Blondin, née Rosana Dubé. Fun

CHRONIQUE

La plante merveilleuse

C'est la première fois que je me demande ce que deviennent les panacées, les remèdes souverains qu'un savant découvre après des années de labeur, dont les journaux parlent et dont ils ne tardent pas à ne plus jamais parler.

On est d'accord comme le serait un malade auquel son médecin montrerait un flacon en disant :

— Voici, j'ai trouvé un élixir bienfaisant. Vous en prendrez quelques gouttes chaque semaine et vous ne souffrirez plus, et vous serez définitivement guéri. Soignez cette fièvre, je n'en possède pas d'autre, et il faut des années pour fabriquer la dose que je vous offre.

Imaginez ensuite la malade éperdue de joie dans la rue, heurtée par un passant, s'étalant sur le trottoir et cassant la précieuse bouteille.

A Venise, à Paris ou à New-York, on nous annonce de temps en temps que, grâce à un savant, tel épouvantable et mystérieux mal va être efficacement combattu. Des jours et des mois passent, et le journal qui devait nous tenir au courant n'en souffle mot, et la vie continue avec ses bons et ses mauvais moments, ses déceptions et ses espoirs.

J'ai lu, il y a quelques semaines, un écho magnifique qui n'a pas eu d'écho, si j'ose dire.

Un bateau parti de l'antique pays de la Chine faisait voile vers l'Angleterre, avec un cargaison de fuf-tieng, une herbe capable de tripler pour le moins la durée de toute existence humaine.

On donnait beaucoup de détails fort précis.

Le professeur du célèbre Empire, Chang-Li-Lun, qui usait de cette plante magique, était mort à plus de deux cent cinquante ans après s'être marié vingt-cinq fois.

Je pensai que ce Chang-Li-Lun ne partageait pas son fuf-tieng avec ses épouses, ne tenant peut-être pas à vivre avec une centenaire !

Le lendemain, un autre journal commentait la nouvelle, et l'auteur de l'article ne se réjouissait pas outre mesure. Il affirmait que ce ne serait pas drôle de devenir si vieux ! C'est une opinion.

Quand on n'est pas trop mal en point, il vaut mieux mourir à quatre-vingts ans qu'à quarante, et à cent cinquante qu'à quatre-vingt-dix.

Ce doit être l'avis de tout le monde, mais je crois aussi que les humains auraient la même répugnance à finir l'étape, à deux cents ans comme à trente, parce que mourir, dirait Renan, c'est accomplir un acte d'une portée incalculable.

Vous avez appris à l'école cette fable de La Fontaine où un vieux bûcheron appelle la mort. Lorsqu'elle arrive, il balbutie :

C'est, dit-il, afin de m'aider.

A recharger ce bois, tu ne tarderas guère...

Nous lui ressemblons tous ; même avec l'herbe chinoise nous ne serions pas satisfaits, mais je suis sûr qu'on n'en trouvera pas de longtemps chez l'herboriste et que la récolte a été mauvaise !

(“Eve”)

Léo LARGUIER.

LE BRIDGE-CONTRAT

La théorie de la Dame après le Valet

Les experts du bridge s'appliquent à adopter un système où le pourcentage du succès leur est favorable. A la longue, ce petit avantage leur rapporte plus que les pertes qu'ils doivent subir, quand certaines cartes ne sont pas placées là où ils le désiraient.

Supposons que les adversaires détiennent la Dame d'une couleur. Chaque adversaire a 50 pour cent de chance de l'avoir, mais il y a un fait qui fait pencher la probabilité pour qu'elle soit plus souvent chez l'un que chez l'autre. Lorsque les cartes sont mêlées et distribuées, il est fort possible que la Dame suive le Valet d'une couleur, parce qu'elle aura été employée à couvrir le Valet joué précédemment et puisque le Valet a été couvert par la Dame, il peut résulter qu'après que les cartes auront été retournées, le Valet soit placé sur la Dame d'une même couleur et que le donneur distribuera premièrement le Valet puis la Dame au joueur au suivant.

On serait enclin à sourire et demander combien de fois cette occasion peut se présenter, mais il faut

se rappeler que puisque les chances sont égales de trouver la Dame chez l'un ou l'autre adversaire, la théorie mentionnée plus haut ne peut qu'aider dans une situation où rien n'indique où trouver la Dame.

Donneur : Sud.

Tous vulnérables.

RV 1087

97453

AR3

AS

10642

8752

AS

104

AS

104

AS

104

AS

104

AS

104

AS

104

AS

104

AS

104

AS

104

AS

104

AS

104

AS

104

AS

104

AS

104

AS

104

AS

104

AS

104

AS

104

AS

104

AS

104

AS

104

AS

104

AS

104

Mondanités

M. Louis Gillet est le conférencier au dîner de la Société d'Etude et de conférences, qui a lieu, ce soir, à l'hôtel Windsor. Ce dîner est sous la présidence d'honneur de M. le sénateur Raoul Dandurand.

Seront placés à la table d'honneur : M. et Mme Louis Gillet, M. le sénateur Dandurand, Mlle Annette Doré, M. le consul de France et Mme Henry, le révérend Père Forest, M. et Mme Honoré Parent, Mlle G. Parizeau, M. et Mme René Duguay, Mlle Aimée Cusson, M. et Mme Letellier de St-Just, M. et Mme J.-M. Roussel, M. et Mme Roger Dufresne.

M. et Mme J.-Paul Vallerand, de l'avenue Van Horne, à Montréal, se sont inscrits à l'hôtel Waldorf-Astoria, à New-York.

Le lieutenant-colonel et Mme Wilfrid Bovey sont partis pour Ottawa.

L'honorable et Mme R.-O. Grohé sont revenus de Québec où ils s'étaient rendus pour assister aux réceptions données à l'occasion de la visite royale.

Mme Olivier Asselin passe quelques jours à La Tuque, l'invité de M. et de Mme Jean Asselin.

L'honorable et Mme F.-J. Leduc et Mlle Thérèse et Claire Leduc reviennent ces jours-ci de Québec où ils s'étaient rendus à l'occasion de la visite royale.

L'honorable et Mme Médéric Martin ont passé quelques jours à Québec la semaine dernière à l'occasion de la visite royale.

Mme L.-Arthur Cannon, d'Ottawa, était de passage à Québec, ces jours derniers, chez sir Charles et lady Fitzpatrick.

Le 12 juin prochain à sept heures et demie, en l'église Saint-Stanislas de Kostka, M. l'abbé J.-O. Landry, curé de Saint-François d'Assise, des Trois-Rivières, bénira le mariage de Mlle Laurette Filiatrault, fille de M. J. Filiatrault et de Mme Filiatrault, décédée, avec M. Paul Landry, fils de M. J.-H. Landry décédé et de Mme Landry, de Montréal.

Le mariage de Mlle Marguerite Cusson, fille de M. Avila Cusson, décédé et de Mme Cusson, avec M. Marcel Martin, fils de M. Charles Martin, et de Mme Martin, décédée, sera célébré le mercredi 24 mai, en la chapelle Saint-Victor, de l'église Notre-Dame de Grâce, dans la plus stricte intimité.

En l'église de Montebello le lundi 22 mai, sera béni le mariage de Mlle Yvonne Bourgeois, fille de M. et de Mme M. Bourgeois, avec M. Léo LeSage, fils de M. et de Mme E.-J. LeSage, de Louiseville. Pas de faire-part.

M. et Mme Arthur Chartré annoncent le mariage de leur fille Elianne, avec M. Alphonse Jamieson, fils de M. et de Mme Thomas Jamieson. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le 24 mai en l'église Saint-Victor, à neuf heures, par le R.P. Louis, capucin.

Le jeudi 16 juin à sept heures et demie, en la chapelle du Sacré-Cœur de l'église Saint-Stanislas de Kostka, sera béni dans l'intimité, le mariage de Mlle Céline Bertrand, fille de M. et de Mme Henri Bertrand, décédés, avec M. E. Gervais, fils de M. et de Mme C. Gervais. Pas de faire-part.

On annonce le mariage de Mlle Fernande Vézina, fille de M. J.-A. Vézina, décédé, et de Mme Vézina, avec M. René Laurendeau, fils de M. Philippe Laurendeau, décédé, et de Mme Laurendeau. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, en l'église Saint-Louis de France, le 24 mai.

Mme T. Larivière, de l'avenue Maplewood, recevait dernièrement à un bridge. On remarquait parmi les invités, Mmes L.-P. Forest, J.-B. Desseves, J.-B. Bonhomme, Joseph Elie, A. Jolicoeur, J. Stanlan, C. Larivière et L. Talbot.

M. Alfred Blondeau a été réélu maire

Loretteville, 21. — M. Alfred Blondeau a été réélu maire de cette municipalité pour la quatrième fois. A. Bouché, M. Joseph Racine a été réélu maire et à St-Alban, M. Dominique Piché a été réélu.

La défection des indigènes employés à l'intérieur de celui-ci emporta l'installation de plusieurs autres batteries; on désarma ces indigènes, et on les relégua dans les cours.

Messieurs avait dit Willoughby; il nous faut tout envisager de sang froid; nous avons pris des précautions pour corriger, dans la limite de nos possibilités, la faiblesse de nos moyens de défense. Vous connaissez comme moi, l'immensité du péril...

— Nous la connaissons, lieutenant, répondirent ses compagnons, d'une seule voix.

— Je vous demande...

Il n'acheva pas. Les autres officiers étaient venus à lui, et, solennellement, le lieutenant Forest prit la parole au nom de tous :

— Nous jurons tous avec vous, Willoughby, de mourir plutôt que de livrer l'entrée du magasin aux rebelles; et même, plutôt que de laisser en aucun cas tomber la poudrière, aux mains des cipayes, de la faire sauter et de sauter nous-mêmes avec elle !

— Qu'il en soit ainsi ! puncta Willoughby qui, imité par tous, s'écria d'une voix émue :

“Vive l'Angleterre, vive la Reine”

— Et maintenant, messieurs, au travail ! faisons la nécessaire sans plus tarder.

Il se traça sur le sol des rigoles profondes, partant de l'endroit où étaient emmagasinées les poudres, et aboutissant aux postes occupés par le sergent Steward et les conducteurs Stratford et Scully.

Ces rigoles elles-mêmes étaient ensemencées de poudre, et quand l'heure fatale arriverait, quand toute résistance serait impossible, quand Willoughby agitant en l'air son chapeau et criant : “Vive l'Angleterre” donnerait le signal, le dernier survivant des canonniers inclinerait alors sa tête vers la tranchée de poudre...

— Nous ne pouvons rien faire dit Willoughby; la résistance est trop difficile en avant pour tenter une défense sur un autre point avec si peu de monde.

— D'ailleurs, reprit le soubahdar, les indigènes nous font déjà défaut. Cependant, au lieu de prêter main-forte aux gardes du roi, ils utilisent les échelles pour s'enfuir loin d'un endroit aussi dangereux que celui-là.

Ces pourparlers finissaient quand une masse de cipayes, masse profonde et serrée, envahit l'esplanade du côté de Calcutta et du palais du roi, et semblait à une marée montante, s'avancer en mugissant vers l'entrée du magasin.

Mais tout-à-coup elle s'arrêta, cette marée humaine; une falaise infranchissable ou plutôt un nuage de fumée illuminé d'éclairs surgit devant elle; un fracas épouvantable domina tout les bruits, et dix fois de suite, dix fois la mitraille pratiqua de longues et larges trouées dans ses vagues vivantes.

Alors Steward et Crow se replièrent fièrement sur le second poste de défense, ils n'avaient plus de munitions.

La marée reprit aussitôt son élan et roula de nouveau vers l'entrée de la poudrière.

Forest, Stratford et Scully la sautèrent de face, Raynor et Schaw la canonnèrent en enfilade; Willoughby la mitraille en retour.

Les cipayes alors tombèrent par centaines, mais les morts disparurent

Société St-Jean-Baptiste de Montréal

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et les droits des Canadiens français — La feuille d'érable

Le samedi 17 juin prochain, des centaines de jeunes filles parcourront les rues de la ville et visiteront les grands édifices pour offrir à tous et à toutes, une feuille d'érable, notre emblème national. En l'acceptant, déposez dans la boîte qu'on vous présentera une généreuse obole, car cette quête publique est faite au profit des œuvres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, cette Société qui veille sans cesse sur les droits des Canadiens français, qu'elle ne manque pas de revendiquer fièrement en temps opportun.

La grande société nationale de Montréal, en effet, a porté de rudes coups au soviet des fonctionnaires au cours de l'année. C'est grâce à son intervention efficace, appuyée par celle des sociétés-sœurs et quelques autres associations, que plus d'un concours de la Commission du Fonctionnarisme, institués au mépris des droits des Canadiens français, ont été annulés, et que d'autres, tenant compte de nos droits, les ont remplacés.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a aussi mené une campagne très vive contre la politique d'immigration, entr'ouvrant la porte aux étrangers, alors que des milliers de nos frères vivent encore des allocations du chômage et que des milliers de nos jeunes sont sans travail.

Avec les concours des autres associations nationales, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a hautement affirmé l'opposition des Canadiens français à participer aux guerres extérieures où nous n'avons rien à voir, ni rien à gagner.

Pour que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal continue de veiller jalousement sur les droits des Canadiens français, tous, le 17 juin prochain, devront lui marquer leur encouragement et leur gratitude en contribuant généreusement au support de ses œuvres et en portant fièrement la feuille d'érable.

Fête de Dollard des Ormeaux Section du Père-Marquette

L'Association catholique de la jeunesse canadienne-française se prépare pour célébrer avec éclat, cette année comme par le passé, d'ailleurs, la fête de Dollard des Ormeaux, le mercredi 24 mai.

De toutes les belles figures de notre histoire, celle de Dollard des Ormeaux est certainement la plus susceptible de plaire aux jeunes, de les enthousiasmer, de les stimuler, de leur faire aimer davantage notre pays et sa glorieuse histoire.

Le conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal laisse aux jeunes l'organisation de cette fête du patriotisme, de cet hommage de toute la jeunesse canadienne-française, à ce noble héros qu'elle comprend et qu'elle admire. Les dirigeants de la Société, cependant, demandent à toutes leurs sections de bien vouloir collaborer avec les associations de jeunesse pour faire du 24 mai une manifestation bien réussie, digne du héros qu'elles vont célébrer. Les sections de la Société peuvent beaucoup pour le succès de cette fête, et c'est le désir du Conseil général qu'elles fassent tout en leur possible pour que les veillées des armes du 23 mai soir et les manifestations du 24 mai rallient un très grand nombre de jeunes gens.

Section du Père-Marquette. — 20e anniversaire de la fondation

Les directeurs de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal sont heureux de rendre hommage à la section du Père-Marquette, de la paroisse du Saint-Rédempteur, qui célébrera par un dîner au Cercle Universitaire, le mardi 23 mai, son 20e anniversaire de fondation.

La section du Père-Marquette est une des plus vivantes de la Société; elle se distingue par son entraînement, son dévouement et ses nombreuses initiatives heureuses. La section du Père-Marquette s'est acquise l'admiration des dirigeants de la Société, qui profitent de cette occasion pour lui rendre un hommage bien mérité.

Puisse-t-elle continuer encore longtemps de faire du bien dans son milieu...

Le Conseil général de la Société demande aux sections de mettre à l'ordre du jour des assemblées de cette semaine les questions suivantes :

La Collaboration des sections à la célébration de la fête de Dollard des Ormeaux; 2o Formation, d'équipes de quéteurs et de quéteuses pour la Journée de la Saint-Jean, le 17 juin; 3o Organisation de vendeurs pour la ven-

te du programme-souvenir; 4o Préparation des différentes manifestations pour la fête de saint Jean-Baptiste, le 24 juin.

Le lundi 22 mai

Louis-Hébert. — Assemblée mensuelle, à 8 h. 15, à la salle paroissiale, 2030, rue Maisonneuve.

Saint-Arsène. — Réunion régulière, à 8 h. 15, à la salle des œuvres, 930, rue Bélanger.

François-Xavier-Garneau. — Importante assemblée, à 8 h. 15, à la salle paroissiale, à l'angle des rues Villaray et Loyer. Comme il sera question d'affaires très importantes concernant la fête nationale, tous les membres doivent être présents.

Le mardi 23 mai

Père-Marquette (paroisse du Saint-Rédempteur). — Banquet à l'occasion du 20e anniversaire de la fondation de la section, à 8 h., au Cercle Universitaire, 515, rue Sherbrooke est. Tous les membres de la Société sont cordialement invités. Pour billets, s'adresser à M. Raymond Godin, avocat, président de la section; téléphone le jour, LA. 1159, le soir, CH. 1452.

Jacques-Cartier, de Bordeaux. — Soirée paroissiale, à 8 h. 15, à la salle municipale, 12137, rue du Bois de Boulogne. Il y aura un beau programme de chant et de musique ainsi que quelques allocutions. On présentera une bague aux armes de la Société de Saint-Jean-Baptiste, à M. Edmond Lafortune, gagnant du premier prix pour le concours de recrutement des sections du Comité régional du nord.

Un représentant du Conseil général assistera. Les dames et les messieurs sont pareillement invités. Entrée libre.

Saint-Louis-de-Gonzague. — Veillée d'armes, à 7 h. 30, à l'église, en l'honneur de la fête de Dollard des Ormeaux. Il y aura sermon de circonstance et salut du Très-Saint-Sacrement. Les membres des sections éhvironnantes et tous les paroissiens sont invités.

Le mercredi 24 mai

Fête de Dollard des Ormeaux. — Au parc LaFontaine, au Monument de Dollard des Ormeaux, grande démonstration par la jeunesse de Montréal. Déposition des couronnes de fleurs, présentation des armes, salut au drapeau, discours patriotiques, etc. Tous les membres de la Société avec leurs enfants, sont cordialement invités.

Le vendredi 25 mai

Iberville. — Assemblée, à 8 h., à la salle du foyer, 530, rue Vinet.

Le dimanche 28 mai

Très-Saint-Sacrement de Lachine. Soirée paroissiale, à 8 h., à l'académie du Très-Saint-Sacrement. Le programme comprendra des vues cinématographiques, du chant et de la musique. M. Fernand de Hearn, membre du Conseil central de l'Association professionnelle catholique des Voyageurs de commerce, prononcera une allocution sur une question d'aspect religieux et national. Toute la population de la paroisse est invitée. Entrée libre.

Le R. P. Albert Cousineau, supérieur général de la Congrégation de Sainte-Croix, arrivera de Notre-Dame d'Indiana demain matin pour assister à ces grandes fêtes laurentiennes. Ce conventum, en plus d'être un témoignage de respect et d'estime envers le R. P. Cousineau qui fut déjà supérieur du collège.

Le programme des fêtes est au point et le R. P. Deguire, supérieur du collège, attend tous les anciens sans exception. Ce conventum sera la fête laurentienne par excellence, une fête de famille inoubliable.

Le R. P. Thomas Landry présenté à ses paroissiens

Saint-Hyacinthe, 21. (Du correspondant du CANADA) — Le Dr et Mme Rodolphe Philie, de cette ville, M. Paul Lussier, les RR. Pères Raymond-Marie Hébert, Clément Pothier et L. M. Lord, o.p., du couvent des dominicains, se sont rendus à Québec pour assister à la prise de possession de la cure de St-Dominique par le R. Père Thomas-Marie Landry, o.p. Le nouveau curé de St-Dominique, de Québec fut présenté à ses paroissiens par le R. Père Mauger, o.p., prieur du couvent dominicain de Québec.

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

- 1—Qui change en or.
- 2—Enroulé, tordu. — Chemin bordé de maisons.
- 3—Pointe de rive d'un clou de fer à cheval. — Prénom féminin.
- 4—Cher-lieu de canton, arrondissement d'Abbeville. — Rivière de Bavière. — Lac d'Afrique.
- 5—Camp, armée. — Inflammation des synoviales du poignet.
- 6—Qui n'est pas vêtu. — Aller ca et là.
- 7—Toute personne choisie par l'élection. — Unité de mesure pour les surfaces agraires.
- 8—Nommer à une fonction par la voie des suffrages. — Petit poème lyrique.
- 9—Sur. — Tellement.
- 10—Privation plus ou moins complète de la faculté de sentir.

VERTICALEMENT

- 1—Rame d'embarcation. — Lettre grecque.
- 2—Ville de Chaldée. — Dont on se sert ordinairement.
- 3—Pointe de rive d'un clou de fer à cheval. — Prénom féminin.
- 4—Pronom personnel. — Le vent de l'est, chez les Grecs.
- 5—Aller de côté et d'autre en perdant son temps. — Point cardinal.
- 6—Ville d'Allemagne. — Coup de baguette sur le tambour.
- 7—Général français, né à Saint-Jean-de-Borbach. — Tenté avec audace.
- 8—Bison d'Europe. — Espèce de petite rave d'une saveur piquante.
- 9—Cher-lieu de canton arrondissement de Dieppe. — Symbole chimique du sodium. — Note de la gamme.
- 10—Astre fixe qui brille par sa lumière propre. — Adverbe de négation.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

Double anniversaire de Mgr Decelles



AU CAPITOL — Bing Crosby et Joan Blondell dans "East Side of Heaven".



AU FORUM — Le jongleur écossais du cirque Hamid & Morton, en représentation cette semaine.



"UNION PACIFIC" AU LOEW'S — Dessin d'Akim Tamiroff dans le rôle qu'il tient cette semaine.



"BROADWAY SERENADE" — Lew Ayres et Jeanette MacDonald sont les jeunes premiers amoureux de ce film qui passe cette semaine au Palace.

"Le Joueur d'Échecs" au Cinéma de Paris

Ce film irréaliste est tout de même intéressant et somptueusement mis en scène

"Le Joueur d'Échecs", à l'affiche du Cinéma de Paris cette semaine, est un film "mystérieux" qui ne l'est pas du tout. C'est ce qui fait son charme. Dans un film où il s'agit d'automates quasi-humains, de soldats mus par l'horlogerie qui peuvent tuer les gens et marionnettes qui jouent vraiment aux échecs, d'autres réalisateurs auraient insisté sur le côté horreur et tourné dans une demi-obscurité propre à glacer les spectateurs. Au contraire, dans "Joueur d'Échecs", on tient le spectateur au courant de tout ce qui passe et quoique la présence d'un grand nombre d'automates donne une atmosphère irréelle au film, il ne tend pas à effrayer ou à surprendre. C'est rafraîchissant après le grand nombre de "films à monstres" repris de ces derniers temps.

Le baron Kempelen (Conrad Veidt) est un Autrichien que son "hobby" de fabriquer des automates a fait exiler de divers pays et qui trouve finalement en Catherine II de Russie, une protectrice et une cliente. Elle le laisse pratiquer son art en Pologne, à Vilna. Cette partie de la Pologne fait alors partie de la Russie et des patriotes polonais se révoltent contre la domination de la grande Catherine. A la tête de ceux-ci on trouve le jeune Boleslas et Sonia, jeune fille qui se croit polonaise mais qui est en réalité une fille illégitime de Catherine.

Les Polonais sont vaincus et Kempelen, le tuteur des deux jeunes gens, les héberge chez lui. Pour cacher Boleslas, durant la visite d'un commandant russe, Kempelen cache Boleslas dans un automate qui est supposé jouer aux échecs.

Le commandant russe devine que Boleslas est dissimulé sous ce "merveilleux" automate et s'arrange pour que Kempelen soit forcé d'en faire cadeau à l'impératrice. Sous bonne garde naturellement on transporte le "Joueur d'Échecs" à Petersbourg où Catherine, mise au courant, décide de faire fusiller l'automate comme un dévoué alors dans la capitale russe. Grâce au concours d'un prince russe ami de Boleslas, Kempelen change de place avec le polonais. Celui-ci repart pour la Pologne avec Sonia envers laquelle Catherine a décidé d'être clémentine. Entrepreneurs, le commandant russe, en furetant dans les caves du baron, est tué par les ballo-nettes d'un régiment d'automates que Kempelen gardait dans sa cave. Le pauvre Kempelen est fusillé dans son joueur d'échecs et meurt en demandant pardon à l'impératrice. Comme on dit, si toute cette histoire n'est pas vraie elle est bien trouvée.

Le programme comporte aussi un documentaire sur les églises oubliées de Bretagne et surtout deux fort intéressants "Trois-Minutes" d'Atlantic Film. Ces courts documentaires sont toujours clairs, scientifiques et amusants à la fois. L'évolution des caractères de notre écriture à travers les siècles et une lucide explication des principes de la T.S.F. sont les sujets traités cette semaine. C'est par ce genre de documentaire qu'on peut apprécier la très grande valeur éducative du cinéma. Ces "Trois-Minutes" d'explication prendraient des heures sans les merveilleux graphiques mouvants et les images commentées rendues possibles par le film parlant.

THE Grand Macnish SCOTCH WHISKY

Distillé, mélangé et embouteillé en Écosse
ROBERT MACNISH AND COMPANY, LTD.
26 et 28, 40 et 42, 44 et 46

"Union Pacific" film d'action

La dernière superproduction de Cecil B. DeMille, au Loew's.

"Union Pacific", au Loew's cette semaine, est un film qui, avec tous les avantages du parlant, nous rappelle les meilleurs jours du silencieux où les acteurs ne perdaient pas leur temps à discuter, mais tiraient du revolver, se poursuivaient à cheval, réalisaient des sauvetages à la dernière minute et se montraient, d'un bout à l'autre de la représentation, des hommes d'action dans la force du mot. Cecil B. DeMille qui réalise des films depuis toujours, sait bien que les cinéphiles n'ont pas perdu le goût de l'action endiablée. "Union Pacific", sa dernière superproduction (car DeMille ne réalise rien en bas d'un million) n'augmentera peut-être pas le trésor culturel contemporain, mais il nous fait passer deux heures sur le bord de nos chaises, insensibles à la réalité. Après tout, c'est là le but principal d'un film.

"Union Pacific" retrace sur l'écran la construction du premier transcontinental américain avec une dépenseuse authenticité: locomotives "à entonnoir", vieux wagons, voie ferrée, centaines d'ouvriers, de soldats et d'Indiens, tout est là. Le fond du récit est celui-ci: un des gros actionnaires de la compagnie joue à la baisse sur son stock et veut à tout prix retarder le parachèvement de l'"Union Pacific" afin qu'une plus longue partie de la voie appartienne au "Central Pacific" qui doit reconstruire celui-ci quelque part dans le territoire de l'Utah, réunissant l'Est à l'Ouest par une voie ferrée. Pour jeter le trouble, la liqueur, les femmes, l'esprit de jeu et d'homicide parmi les ouvriers de l'"U.P.", il engage Brian Donlevy et sa troupe de "gambliers" aux gilets voyants. Donlevy réussit assez bien jusqu'à ce que le chemin de fer retienne Joel McCrea comme surintendant de police. Joel homme sans peur et sans reproche, qui tire vite et juste, a tout fait de remettre l'ordre. Barbara Stanwyck fournit à merveille l'élément féminin dans ce film des plus virils.

En sortant d'"Union Pacific", on se sentirait le goût de prendre son revolver, si on en avait un, et d'abattre le premier passant dont le visage nous déplaît.

Ben Bernie et son orchestre, au Forum

Ben Bernie, un des maîtres américains de la musique populaire et une vedette de radio dont l'amicale querelle avec le chroniqueur Walter Winchell est désormais célèbre, viendra, avec son orchestre, pour un soir seulement. L'orchestre de Ben Bernie jouera au Forum le jeudi soir 25 mai.

Bernie est à la fois un musicien et un humoriste qui présente toujours ses morceaux avec un bon mot ou une flèche lancée contre Winchell. Son "Yowah!" est devenu presque une marque de commerce. Sa "querelle" avec Winchell commença il y a quelques années alors que ce dernier écrivait quelque chose dans sa colonne sur Ben Bernie et les "lads". Bernie répondit à la radio et c'est ainsi que commença cette guerre de bons mots qui a déjà fait l'objet de deux films, "Wake Up and Live" et "Love and Hisses".

Le cirque Hamid chez les petits malades

Le cirque Hamid-Morton que le Forum présente cette semaine, deux fois par jour, à 2 h. 15 et 8 h. 15 p.m., donnera, encore cette année, une représentation spéciale pour les enfants de l'hôpital Children's Memorial. Toute la troupe se transportera sur le terrain de l'hôpital, rue Cedar, et donnera un spectacle qui commencera à dix heures demain matin. Ce cadeau aux enfants est dû à la grâce de la direction du Forum, du Rotary Club de Montréal et de la direction du cirque. Le Forum et le club Rotary donneront des friandises et des "peanuts" aux enfants. Les membres du club se chargent du transport de la troupe.

Les concerts d'été

La deuxième saison des concerts d'été organisés par les Concerts symphoniques sur le rond-point du Mont-Royal (face au Chalet) reprendra le mercredi 14 juin, pour se continuer toutes les semaines pendant la belle saison. Le mercredi a été choisi pour convenir à tout le monde, le soir fixé l'an dernier n'accommodant pas les personnes qui désirent prendre leur fin de semaine à la campagne.

Giraudoux à New-York

Jean Giraudoux, célèbre romancier et dramaturge contemporain, doit débarquer à New-York, demain, arrivant de France par le paquebot "Champlain", de la Compagnie Générale Transatlantique.

A bord du même navire se trouve M. Marcel Olivier, commissaire de France à l'Exposition universelle de New-York qui présidera, à son arrivée, à l'inauguration du pavillon français.

Festival de Musique

Nous désirons prévenir ceux qui désirent assister au Festival de musique de Montréal, au collège St-Laurent, les 5, 7 et 9 juin, qu'il reste au plus 50 places disponibles chaque soir. Si l'on veut être parmi ceux qui assisteront à cet événement musical sensationnel, il faudrait s'adresser au plus tôt au bureau No 15 de l'hôtel Windsor, téléphone: LANCaster 7312.

Nouveau cirque Hamid-Morton

Presque tous les numéros ont été changés.

Le cirque Hamid-Morton, pour la cinquième année consécutive, donne encore sa série de représentations au Forum. Mais il ne faut pas croire que c'est la même troupe ni la même ménagerie que l'an dernier. Presque tous les numéros sont nouveaux, et ceux qui ont été conservés en valent la peine. Peut-être certains ne seront-ils pas de notre avis, mais nous voyons un grand avantage dans le fait que le cirque Hamid-Morton n'a pas de tente. Un peu d'atmosphère traditionnelle du cirque disparaît, il est vrai, mais le Forum reste tout de même plus confortable que la meilleure des tentes. Le bran de scène sur le parterre et les vendeurs de toutes sortes de choses sont toujours là pour nous rappeler que nous sommes au cirque.

Un de ceux qui nous revient est le grand Peters et c'est le sien, à notre sens, qui reste le meilleur numéro du cirque Hamid-Morton. Un homme qui fait du trapèze et marche la tête en bas à trente pieds de hauteur, sans filet, peut fort bien se tuer s'il fait un faux mouvement. Mais lorsqu'il accomplit ces tours, tout en haut du Forum, à près de cent pieds de haut, avec rien autre chose que des courants d'air entre son perchoir et la "terra firma", il n'y a plus de doute sur son décès assuré, s'il fait une embardée. Le moins effrayé de ses exploits est certainement Peters lui-même. Si la grandeur d'un homme se mesure aux dangers de sa profession, Peters mérite bien son surnom de "Great Peters".

Mais il y a plus de quarante autres numéros qu'il serait fort fastidieux de mentionner dans un compte-rendu. Nommons cependant la famille Balosini, équilibristes merveilleux, et les Canestrelli, aussi habiles et qui travaillent avec des échelles; Herma Novello, la plus jolie acrobate de ce cirque; les Morris, cyclistes comiques; les huit chevaux de Christie qui exécutent leurs numéros avec l'ensemble d'une troupe de "girls"; l'équilibriste LaToska qui fait le grand écart sur la corde lisse et le seul chameau dressé du monde, qui danse le "trucking" et semble vraiment humain. En fait, ce chameau, c'est deux hommes.

"Le Coeur" de Bernstein sera donné jeudi soir

C'est jeudi soir, le 25 mai, à 8 h. 30 très précises, que le M.R.T. Français donnera au théâtre du Congrès Hall, 454, ouest, rue Dorchester, coin St-Alexandre, la première représentation de gala du "Coeur" de Henry Bernstein. La même pièce sera jouée le lendemain soir, vendredi, 26, et le samedi prochain, samedi 27, en matinée, à des prix réduits.

Pour comprendre l'intérêt que la création de cette pièce a provoqué dans le public montréalais, il est bon de rappeler que "Le Coeur" a été salué, au lendemain de la générale à Paris, par les éloges enthousiastes de toute la critique. L'un d'eux, M. Robert Méra, a écrit dans Gringoire: "Avec 'Le Coeur', nous touchons à la perfection bernstienne. La rigueur du métier est telle, qu'elle n'est même plus perceptible: la vie seule émerge. Point de personnages, mais de simples humains qui nous ignorent. Pas de caractères, mais des âmes qui se révèlent."

"L'annonce faite à Marie"

Demain soir, sous la présidence d'honneur du révérend père Paré, S.J., le "Cercle d'Art Dramatique" dirigé par Mme Jean-Louis Audet présentera l'immortel chef-d'œuvre du grand dramaturge français contemporain Paul Claudel, Jacques Pelletier (le maire) et aussi Léo Pelletier, Léopold Hébert, Yvette Brind'Amour, Gisèle Schmidt, Suzanne Hogue et Gisèle Olin.

Sacha Guitry dans "Pasteur" au cinéma St-Denis

Guitry nous donne une interprétation remarquable de la vie du grand savant.

"S.O.S. Sahara"

Pasteur, ce grand bienfaiteur de l'humanité qui émergea le monde par ses découvertes scientifiques au dix-neuvième siècle, ne pouvait avoir de meilleur interprète que Sacha Guitry, un des maîtres du théâtre français. Guitry, qui composa la pièce sur la vie de Pasteur transportée à l'écran, nous en donne une interprétation remarquable. Il incarne ce grand rôle avec beaucoup d'aisance.

Ce film n'est pas une primeur à Montréal. Des milliers d'autres cinéphiles canadiens l'ont déjà applaudi. Mais, c'est un film qui sans exagération, peut être vu deux fois. Et le grand intérêt qu'on lui avait porté lors de ses premières représentations à Montréal est probablement la raison de son retour à l'affiche du cinéma St-Denis. D'ailleurs, l'assiduité à ce cinéma en fin de semaine en est une preuve irréfutable.

Né à Dole en 1822, Pasteur se fit bientôt remarquer par ses talents et ses découvertes. Mais, comme tous les savants, il dut combattre beaucoup de difficultés que lui suscitaient l'ignorance et l'incompréhension des prétendus maîtres de son temps. Ses principaux travaux sont sur la cristallisation, sur la fermentation des germes spécifiques, sur la maladie des vers à soie, sur la prophylaxie de la rage et en général sur les maladies contagieuses.

On le retrouve dans le film alors qu'il découvre son fameux sérum contre la rage. Avant d'en faire part au monde, il fait des expériences. Il surveille les progrès de la maladie, les effets de son sérum sur un chien. Il attend, un moment dans l'anxiété, mais bientôt il est certain de sa découverte. C'est un nouveau triomphe sur la mort.

Au soir de sa vie, c'est la gloire. Son jubilé est l'occasion à la Sorbonne d'une imposante manifestation scientifique. Les plus grands maîtres de la science l'acclament. On reconnaît enfin sa valeur. Pourtant, le savant n'avait pas lutté pour la gloire, mais bien pour l'humanité dont il voulait adoucir le sort. Cette vie de Pasteur, dont Guitry a utilisé les grands moments et qu'il rend si bien à l'écran, est lumineuse parce qu'elle montre l'homme et le savant aux prises avec les difficultés. C'est une biographie pleine d'humanité et de respect.

"S.O.S. Sahara" est le second film à l'affiche du cinéma St-Denis. Le cinéma français nous a souvent fait voir la vie du désert dans ses nombreux films, mais jamais on avait réussi jusqu'ici à exalter ainsi le sentiment d'amitié, le courage et l'abnégation qui unissent les hommes du désert. L'intrigue est fort simple, mais émuante.

"S.O.S. Sahara" est un excellent film d'aventures. Son histoire se passe dans un poste avancé du désert où quelques hommes assurent la sécurité des voyageurs, de ceux qui, en risquant panes, pillage et souvent la mort, traversent le Sahara. Un drame d'amour et de jalousie complète ce récit héroïque. La distribution du film est composée d'acteurs excellents: Charles Vanel, Jean-Pierre Aumont, Paul Azais, René Dary, Cordy, Alekine, Georges Lannes et Martha Labarr, la Marlene Dietrich française, interprètent ce drame.

Le programme du cinéma St-Denis est complété par un court film "Voyage avec toi" dont la vedette, bien connue à Montréal, est Réda Caïre. Ce dernier, très populaire auprès du public montréalais, obtient dans ce film un autre succès.

"L'annonce faite à Marie", demain soir, au Gesù

"L'annonce faite à Marie", drame en 4 actes et un prologue, de Paul Claudel, sera donné demain soir, à la salle du Gesù sous la présidence d'honneur du R. P. Joseph Paré, S.J., et en présence du consul général de France à Montréal, M. Noël Henry et de Mme Henry. Les principaux rôles seront tenus par Lucille Laporte, Pauline Mercier, Cécile Labelle, Arthur Groulx, Roland d'Amour et Eddy Woolley. La direction artistique est de Mme Jean-Louis Audet, la régie et la mise en scène de M. André Audet, les décors de Jacques Pelletier, les effets sonores de Pierre Normandin et la musique de scène de M. Louis-Auguste Guillemette.

Au Gesù

"Les Deux Frères Mendiants" sera interprété en la salle du Gesù le 30 mai prochain par la troupe des Compagnons du Bon Théâtre, ayant comme directeur Artistique Paul Duaner. Cette soirée est sous les auspices des Religieuses du Précieux-Sang.

MUSIQUE-THÉÂTRE-CINÉMA

Opinions... Critique... Commentaires

"Broadway Serenade" au cinéma Palace

Un film qui permet d'entendre avec plaisir la voix toujours agréable de Jeanette MacDonald.

Avec pour vedette une artiste réputée comme Jeanette MacDonald, les producteurs d'un film sont toujours assurés du succès. "Broadway Serenade", que présente cette semaine le Palace, le prouve une fois de plus. Jeanette MacDonald y chante admirablement, comme toujours, plusieurs chansons dans des décors qui ne manquent pas d'une certaine originalité. Quant au scénario, il en a beaucoup moins.

Il s'agit ici, comme on l'a vu assez souvent, de deux artistes qui forment une équipe. Mary est chanteuse et Jimmy pianiste, et tous deux jouent la comédie dans un café de dixième ordre. De tempérament violent, Jimmy abat, d'un coup de poing, un client qui fait du chahut et empêche Mary de chanter. Et nos deux comédiens sont congédiés. Une surprise attend Jimmy: il apprend qu'il a mérité une bourse pour aller étudier à l'étranger. Pour que Mary puisse l'accompagner, Jimmy essaie de vendre à un éditeur une de ses chansons. C'est au cours des démarches auprès de l'éditeur que l'on découvre que Mary a une fort jolie voix et qu'on l'engage pour paraître et chanter dans une revue. Elle y a beaucoup de succès et ne tarde pas à devenir une vedette fort appréciée. Son mari prend ombre des assiduités de son impresario, et c'est la brouille. La jeune femme continue à remporter des succès de plus en plus marqués, tandis que Jimmy, en proie au découragement, travaille avec acharnement en vue de s'affirmer et de devenir célèbre. Les spectacles dans lesquels chante Jeanette MacDonald permettent des mises en scène magnifiques. Comment cela se termine? Comme dans toutes les chansons: pour le mieux.

Lew Ayres fait un Jimmy sympathique et son rival Ian Hunter lui donne la réplique avec aisance, tandis que Frank Morgan tient avec humour le rôle de l'éditeur.

Ce film se compose de plusieurs sujets courts dont un documentaire sur de curieux spécimens de poissons, une comédie de "Our Gang", un cartoon intitulé "The Gold Fish" et des actualités, qui représentent des scènes du passage de leurs Majestés à Québec et à Montréal.

"Society Lawyer" au cinéma Princess

Walter Pidgeon et Virginia Bruce sont les interprètes de ce film intéressant.

Le cinéma Princess présente cette semaine à ses habitués, "Society Lawyer" avec Virginia Bruce et Walter Pidgeon. Ce roman policier sort de la banalité des films de gangsters. Le scénario est bien construit et au lieu des phrases hachées de fusillades, il nous fait entendre des propos gaies et de bon aloi.

Walter Pidgeon incarne un avocat de la haute société qui en a assez de plaider des causes au civil et qui un bon jour se met dans la tête de défendre les victimes des criminels. Un cas se présente aussitôt où il lui faudra exercer son flair pour prendre les bandits qui ont assassiné une jeune fille, connaissance d'un ami. Les preuves sont contre cet ami qui a été trouvé près du corps de la jeune fille avec un revolver. Pidgeon aura, avec le concours d'une jeune chanteuse de cabaret que ne lui est pas antipathique, le plaisir de retrouver les meurtriers après bien des mésaventures et de terminer sa preuve par un voyage de noces en Europe avec, précisément cette jeune fille qui l'a si bien aidé.

Virginia Bruce joue le rôle de cette chanteuse avec tout le tact nécessaire. Elle n'en est d'ailleurs pas à son premier film de ce genre, car elle a souvent été d'un grand secours à Melvyn Douglas dans d'autres productions. Walter Pidgeon qui joue encore au jeune premier se tire bien d'affaire et Léo Carillo interprète avec succès le rôle de Tony Grotti.

Comme second film, le Princess affiche "The Kid from Texas". "Rodeo" et parties de polo entre purs sauvages du Texas et jeunes gens de la société new-yorkaise sur un terrain fashionable de Long Island forment cette production d'un certain niveau. Les actualités de la semaine, qui nous montrent l'arrivée du roi et de la reine à Québec et leur passage à Montréal complètent ce programme.

Bing Crosby dans son meilleur film

"East Side of Heaven", au cinéma Capitol, est une œuvre essentiellement humaine.

Bing Crosby nous revient "avec un bang" dans sa dernière réalisation, "East Side of Heaven", la primeur du cinéma Capitol. Cette bande, si elle n'est pas appelée à devenir le dernier "chef-d'œuvre" d'Hollywood, demeure comme l'un des films les plus agréables, les plus humains jamais offerts au public. Crosby y donne pour une fois toute la mesure de son talent. C'est peut-être que Bing, heureux papa de quatre gosses, joue dans "East Side of Heaven", avec un bébé de dix mois, "Sandy", le fils de Cyrus Barrett junior (Robert Kent), pour les fins du scénario, et que ce bébé est la plus merveilleuse trouvaille du cinéma depuis deux décades.

Il faut examiner trois cents poupons, en placer cinquante sous les yeux du sunlight, avant de trouver ce bébé idéal. Mais disons sans rien enlever au plus grand succès de la carrière de "Sandy", qu'il est une fillette, Sandra Henville, et donnera un jour du fil à "tirer" à Shirley Temple.

L'intrigue est vécue. Bing Crosby, "Denny" chante au téléphone pour la firme "Postal Union". Par un beau jour d'été, on le prie d'aller chanter "bonne fête" à un multi-millionnaire, Cyrus Barrett senior (C. Aubrey Smith), qui met promptement ce troubadour à la porte. Mais Denny a déjà été le protégé de Mona (Irène Hervey), la femme du fils à papa Barrett, et découvre, avant de quitter le palais moderne, que le grand-père veut briser le mariage de son fils et enlever à sa femme le gosse "Sandy", unique héritier de ses millions.

Mona, au désespoir, se sauve avec son enfant et le laisse dans le taxi de Denny, le priant de le lui garder jusqu'à ce que tout soit réglé et qu'elle ait eu le temps de ramener son Cyrus dans le droit chemin. Denny arrive donc à la mansarde qu'il occupe avec Nicky (Misha Auer), un astrologue, et le plaisir commence. Imaginez Auer devenu bonhomme d'enfants et vous aurez une idée des délicieuses scènes de "East Side of Heaven". Denny a le don d'endormir son petit protégé en lui chantant des airs nouveaux, appelés eux aussi à "couir" le monde à la radio et dans ces phonographes payants qui sont devenus une nécessité de dessert dans presque tous les restaurants du pays.

Mais Denny avait un amour, un unique amour, dans la personne de Mary (Joan Blondell), et personne ne le blâmera d'être sur un lit de roses, tout en étant obligé de retarder de jour en jour un mariage décidé depuis deux ans. Le matin du mariage, Mary arrive à la porte du logis de Denny et a le malheur d'écouter avant d'entrer, petit détail familial aux femmes. Elle entend son bien-aimé mentionner des mots doux: "Baby", "Darling", à une inconnue. Denny réussit à convaincre Mary que l'inconnue n'était autre que le bébé des Barrett. Après des recherches dans tout New-York pour retrouver l'héritier enlevé, Denny le remet à son grand-père qui offre au chauffeur de taxi de diriger sa station de radio.

Ajoutons que le fils Barrett est redevenu tempérament et reprend sa lune de miel au moment où Denny et Mary commencent la leur. La seconde bande au programme, "Society Smugglers", tournée autour des récents scandales d'importations de bijoux en contrebande aux États-Unis, est du plus haut intérêt et nous montre le travail de géant accompli par les G-Men pour protéger les deniers de l'oncle Sam. A noter la si jolie Irène Hervey de tantôt qui n'est plus Mona Barrett, mais Joan Martin, l'un des plus habiles "filmiers" à la recherche des contrebandiers. Les autres interprètes ont tous du talent et se nomment: Preston Foster, Walter Wolf King, Frank Jenks, Frances Robinson, Clay Clement, Harry Hayden et Fred Keating.

FORUM - 2 h. 15 - 8 h. 15

Spectacle d'ANIMAUX DRESSÉS de la ménagerie HAMID-MORTON

100 - ATTRACTIONS - 100

Admission: adultes 50c; enfants 25c.

Sièges réservés 75c et \$1.00

Festival de Musique de Montréal

Les 5, 7 et 9 juin

COLLEGE DE ST-LAURENT

EUGENE ORMANDY

Chef d'orchestre

Pour tous renseignements: Tél. LA. 7212 Hôtel Windsor, Bureau 15.

L'horaire des spectacles

LOEW'S. — "Union Pacific" à 10 h. 05, 12 h. 50, 3 h. 37, 6 h. 24, 9 h. 11.
PALACE. — "Broadway Serenade" à 10 h. 55, 1 h. 45, 4 h. 15, 6 h. 25, 9 h. 25.
CAPITOL. — "Society Smugglers" à 10 h. 12, 12 h. 45, 2 h. 30, 4 h. 15, 6 h. 40, "East Side of Heaven" à 11 h. 12, 1 h. 55, 4 h. 42, 7 h. 25, 10 h. 12.
PRINCESS. — "Kid From Texas" à 10 h. 14, 12 h. 55, 2 h. 30, 4 h. 15, 6 h. 40, "Society Lawyer" à 11 h. 25, 2 h. 10, 4 h. 51, 7 h. 32, 10 h. 12.
SAINT-DENIS. — "S.O.S. Sahara" à 1 h. 40, 4 h. 20, 7 h. 10, "Pasteur" à 12 h. 20, 2 h. 15, 5 h. 40, 8 h. 25.
CINÉMA DE PARIS. — "Le Joueur d'Échecs" à 11 h. 12, 1 h. 25, 4 h. 15, 7 h. 50, 10 h. 05.

CECIL B. DE MILLE'S
"UNION PACIFIC"
Barbara Stanwyck, Joel McCrea
LOEW'S A Pathe

JOANETTE MACDONALD
"BROADWAY SERENADE"
Lew Ayres, Frank Morgan
A Pathe Palace

BING CROSBY * JOAN BLONDELL
MISCHA AUER
"East Side of Heaven"
SOCIETY SMUGGLERS
CAPITOL A Pathe

VIRGINIA BRUCE
WALTER PIDGEON
LEO CARRILLO
"SOCIETY LAWYER"
"THE KID FROM TEXAS"
PRINCESS A Pathe

Aujourd'hui et Jusqu'à Jeudi
"Ice Follies of 1939"
Joan Crawford-James Stewart
Annie
"PACIFIC LINER"
Chester Morris
Victor McLaglen
PRIX: 20c - 25c - 25c-34c

SAINT-DENIS
"S.O.S. SAHARA"
Charles Vanel, Jean Pons, Jean Aumont, Martha Labarr, Raymond Cordy
En Programme Double Avec
SACHA GUITRY
"PASTEUR"

Attraction supplémentaire
VOTRE FAVORI
REDA CAIRE, dans
"VOYAGE AVEC TOI"

CINÉMA DE PARIS
FRANÇOISE ROSAY
Corrad Veidt
"LE JOUEUR D'ÉCHECS"

LA RECEPTION D'OTTAWA AU ROI ET A LA REINE



Le très honorable M. Mackenzie King, premier ministre, et l'hon. Ian Mackenzie, ministre de la Défense nationale, accompagnent Sa Majesté vers la revue de la garde d'honneur formée dans la capitale fédérale pour la visite de Leurs Majestés au Canada.

Quand Leurs Majestés repasseront chez nous

Plusieurs Montréalais s'organisent déjà pour faire le voyage de Sherbrooke, à cent milles au sud-est de la métropole, pour le 12 juin, jour fixé pour le retour dans la province de Québec de Leurs Gracieuses Majestés, le roi George VI et la reine Elizabeth, qui, à ce moment, reviennent des Etats-Unis.

Le train royal fera un arrêt relativement prolongé dans la ville des Cantons de l'Est avant de repartir pour les provinces maritimes via Lévis et Rivière-du-Loup. Des milliers de Québécois attendent traverser le fleuve pour aller assister à la réception royale en gare de Lévis.

L'ILE DU PRINCE-EDOUARD

L'endroit idéal pour des vacances à la mer



L'HOTEL DU CANADIEN NATIONAL

À CHARLOTTETOWN (P.E.I.)

est l'hôtel où il faut loger!

Au cœur même des villégiatures les plus pittoresques, à deux pas de la plage où la mer déferle sur le sable fin, tout près d'un fameux terrain de golf, l'Hôtel du Canadien-National offre au voyageur son confort à des prix modestes. C'est l'endroit idéal pour faire une cure d'air marin et se livrer au plaisir de la pêche en mer!

Service de wagon-lits du Canadien-National directement de Montréal, du 23 juin au 21 septembre (sauf les samedis).

Profitez des billets à prix réduits — validité de 21 jours — offerts de 15 juin au 4 sept. Canadien-National, 1100, rue Saint-Jacques, ou téléphone MA. 3531.

Pour renseignements, s'adresser à la gare Bonaventure ou aux Bureaux des Billets, 264, rue Saint-Jacques, ou téléphone MA. 3531.

Le congrès de la Société Royale débute ce matin

Le local principal du congrès sera l'immeuble du Jardin Botanique jusqu'à mercredi

Le congrès annuel de la Société Royale du Canada commence aujourd'hui à l'immeuble du Jardin Botanique, coin Sherbrooke et Boulevard Pie IX. Plus de deux cents des citoyens les plus éminents du Dominion viendront dans la métropole à cette occasion. Les séances qui se termineront, mercredi midi au son des vingt-et-un coups de canon tirés à l'occasion de la fête de l'Empire commenceront à dix heures ce matin. Elles ont presque toutes lieu au Jardin Botanique. Certaines autres manifestations spéciales cependant ont leur local ailleurs comme on peut le voir par le programme détaillé qui suit :

Le lundi, 22 mai, de 9 heures 15 à 9 heures 30 du matin : enregistrement des délégués des diverses sociétés affiliées ; à 10 heures : réunion plénière des membres de la Société dans la salle des conférences ; 11 heures : réunions des sections : section 1, dans la chambre 30 ; section 2, dans la chambre 31 ; section 3, dans la chambre 10, 11, 12 ; section 4, dans la chambre 20 ; section 5, dans la chambre 18 et 19 ; 1 heure de l'après-midi, déjeuner dans la chambre 21 du pavillon de la botanique ; 2 heures 30 à 5 heures 15 : réunion des diverses sections ; 8 heures du soir : séance à l'auditorium de l'école du Plateau, parc Lafontaine. On y présentera les nouveaux membres à leurs confrères. On y remettra aussi les médailles Flavelle, Lorne Pierce et Tyrell. Il aura enfin conférence par le président de la Société, M. Victor Morin qui traitera le sujet suivant : "La chanson française à travers les siècles". Cette conférence sera illustrée par le célèbre Quatuor des Alouettes qui interprétera plusieurs pièces de chant.

Le mardi, 23 mai, à 10 heures du matin : Réunions des sections ; à 12 heures 15 de l'après-midi, assemblée générale dans la salle des conférences ; à 2 heures 30, réunions des sections ; à 4 heures 30, l'offert par les Women Associates de l'université McGill aux femmes des congressistes ; à 7 heures 30 p.m., à l'hôtel Mont-Royal, dîner-opérette en deux actes par M. Victor Morin, L.L.D., président de la Société Royale du Canada, fantaisie gastronomico-musicale.

Le mercredi, 24 mai : 10 heures du matin, réunions des sections ; 11 heures, assemblée générale à la salle des conférences.

Des autobus conduiront, au cours de l'après-midi de ce jour, les membres du congrès au Jardin botanique.

Les Chinois de Kingston acclament Leurs Majestés

Kingston, 21. (P.C.) — La petite colonie chinoise de Kingston a aussi participé à la réception royale à laquelle prenaient part plus de 100,000 personnes. Sur un gigantesque panneau-reclame, on pouvait lire : "Bienvenue à Leurs Majestés. Les Chinois de Kingston sont heureux dans l'empire britannique".

Nouvel entretien de M. Carignan avec les autorités municipales

(Suite de la page 14)

élargir certaines rues, faire des travaux de déblaiement et de réfection. On nous dit que le comité exécutif désire connaître les intentions et les projets du gouvernement provincial "qui seront exécutés" avant de décider du programme de travaux à exécuter à même le budget de dépenses de capital de trois millions.

Les autorités municipales veulent agrandir l'annexe de l'hôtel de ville, dans le but d'y établir une "cour de relations domestiques" et un tribunal permanent pour les infractions aux règlements de circulation, ainsi que de centraliser les divers services municipaux présentement éparpillés en ville. On désire également établir une usine d'épuration à la rivière des Prairies et construire une nouvelle prise d'eau à Ville Lasalle. Le marché Bonsecours doit être modernisé et le devant de l'hôtel de ville déblayé ; la Ville est autorisée à emprunter \$900,000 à cette fin.

Aussitôt que la Ville deviendra propriétaire de la bibliothèque St-Sulpice, rue St-Denis, on projette d'y construire à l'arrière et de façon à ce que l'immeuble de la bibliothèque serve de façade, une vaste salle qui serait un noyau de centre civique.

On projette aussi — en fait, la Ville est tenue de le faire en vertu du contrat intervenu entre elle et Radio-Canada — de démolir les immeubles dans le quadrilatère formé par les rues Demontigny, St-Hubert, Ontario et St-Denis. On est présentement à préparer les plans du parc qui sera établi dans ce quadrilatère au centre duquel sera construit, dès cette année, le nouvel édifice de Radio-Canada.

Il est évident que la Ville ne peut accomplir tous ces projets avec les trois millions de son budget des dépenses de capital, sans compter qu'il y a quantité d'autres projets, travaux de réfection, réparations, etc., que la Ville doit exécuter.

A proprement parler, il ne reste que deux ans et demi pour préparer les fêtes du troisième centenaire et il y a des entreprises qu'il faudra beaucoup de temps pour compléter, comme, par exemple le nouveau système d'éclairage et le centre civique.

Des experts ont calculé qu'il est possible de donner du travail à plus de 25,000 hommes pendant ces deux ans et demi pour environ le même montant que celui qui se dépense depuis quelques années pour les sections directs.

Si M. Dave Rochon a raison quand il dit que le nombre des chômeurs secourus diminuera de moitié lorsqu'on aura obligé les secourus à travailler, cela veut dire que le chômage disparaîtrait de Montréal.

Les autorités municipales tiennent à ce qu'il y ait de la coordination dans les travaux à exécuter en vue du Troisième Centenaire. On nous dit qu'un plan général de la Ville a été mis au point par un urbaniste de réputation internationale et que c'est ce plan qui doit être exécuté.

Chute d'un balcon

Denise Phaneuf, fillette de 3 ans, dont les parents habitent 4648, rue Parthenais, a été blessée, vers 8 h., samedi soir, en tombant sur le sol du balcon de la demeure de ses parents. Elle a été transportée à l'hôpital Ste-Justine où les médecins ont constaté qu'elle souffrait d'un traumatisme du bassin.

Radio-Courrier

Lundi 22 mai

CBP

8 h. 00 Chansonnettes françaises.

8 h. 15 Vocal Vagues.

8 h. 30 Radio-matin.

8 h. 45 Swing Serenade.

9 h. 00 Interimède musical.

9 h. 05 Happy Jack, chant.

9 h. 10 Orch. Benny Carter.

9 h. 15 Chansons que vous aimez à entendre.

10 h. 00 Vie de famille.

10 h. 15 Studio.

10 h. 30 Jovette Bernier.

10 h. 45 Chanson française.

11 h. 00 Dorothy Dresslin, chanteuse.

11 h. 15 Quatuor vocal.

11 h. 30 Radio-Journal et Interimède.

12 h. 45 Menu of the Week.

1 h. 00 Cobwebs and Cadenjas.

1 h. 15 Chansons françaises.

1 h. 30 L'Union nationale Mercier.

2 h. 00 Le Réveil rural.

2 h. 15 Rue Principale.

2 h. 30 Orch. Norman Cloutier.

2 h. 45 Fantaisie marine Américaine.

3 h. 00 Mademoiselle au piano.

3 h. 15 Chefs-d'œuvre de la musique.

3 h. 30 Horaire et disques.

3 h. 45 Les plus beaux disques.

4 h. 00 Orgue et chant.

4 h. 15 Bourée de Montréal.

4 h. 30 Les plus beaux disques.

4 h. 45 Radio-Journal.

5 h. 00 Nouvelles sportives, par Roland Beaudry.

6 h. 45 Wishard Campbell, baryton.

7 h. 00 La Pension Velder.

7 h. 15 Orch. G. R. Markowski.

7 h. 30 Lucille Cameron, chant.

7 h. 45 Commentaires sur la visite royale par M. Rooney Pelletier.

8 h. 00 Orch. Paul Martin.

8 h. 15 Les refrains en vogue.

8 h. 30 Studio.

8 h. 45 W.O.R.

9 h. 00 Conté Hour.

9 h. 15 Edward Goodyear, xylophoniste.

10 h. 45 Ernest Q. Williams, baryton.

11 h. 00 Radio-Journal.

11 h. 15 Visite royale. — Résumé des événements du jour.

11 h. 45 Glenn MacQuinn, chant.

12 h. 00 Fin des émissions.

CBM

8 h. 00 Gene et Glenn, chanteurs.

8 h. 15 Studio.

8 h. 30 Do You Remember?

8 h. 45 Interimède musical.

9 h. 00 Happy Jack, chant.

9 h. 05 Orch. Benny Carter.

9 h. 10 The Family Man.

9 h. 15 Studio.

10 h. 00 Central City.

10 h. 15 Disques Red Seal.

10 h. 45 L'Heure symphonique.

11 h. 30 Visite royale. — Reportage de l'arrivée du convoi royal à Toronto.

12 h. 45 Visite royale. — Sa Majesté remet les drapeaux au Toronto Scottish Royal Regiment.

1 h. 15 The Happy Gang.

1 h. 30 Words and Music.

1 h. 45 Interimède musical.

2 h. 00 Orch. Jack McLean.

2 h. 15 Récital d'orgue.

2 h. 30 The Story of Mary Marlin.

3 h. 15 Visite royale. — Course pour la trophée du roi à Woodbine Park.

4 h. 00 Stella Dallas.

4 h. 15 Backstage Wife.

4 h. 30 Vic and Sade.

4 h. 45 Causerie, "How to buy".

5 h. 00 Horaire et Interimède.

5 h. 15 Les chansons de Lucille.

5 h. 30 Récital d'orgue.

5 h. 45 Bourée de Montréal.

6 h. 00 Les chefs-d'œuvre de la musique.

6 h. 15 Radio-Journal.

6 h. 30 Nouvelles sportives.

6 h. 45 Fémina.

7 h. 00 Great Canadians.

7 h. 15 Orch. G. R. Markowski.

7 h. 30 Lucille Cameron, chant.

7 h. 45 My Job.

8 h. 00 Ernest Dainty, orgue.

8 h. 15 Toronto Welcomes the King.

8 h. 30 The Voice of Firestone.

8 h. 45 La santé et la femme.

9 h. 00 Causerie en faveur de la Croix-Rouge.

9 h. 15 Orch. symph. W. O. R.

9 h. 30 United States Today.

10 h. 00 Clement Q. Williams, chant.

10 h. 15 Radio-Journal.

11 h. 15 Visite royale. — Résumé des événements du jour.

11 h. 45 Orch. Happy Felton.

12 h. 00 Fin des émissions.

CKAC

7 h. 00 Mélodies rythmées.

7 h. 05 CKAC aujourd'hui.

7 h. 15 Pot-pourri matinal.

8 h. 00 La Parade matinale.

8 h. 45 Nouvelles.

9 h. 00 Voisins.

9 h. 05 La famille Gauthier.

9 h. 15 Radio-cinéma Revue.

9 h. 20 L'heure récréative.

10 h. 45 Grande sœur.

11 h. 00 Sonia, ses mélodies.

11 h. 15 Au café du coin.

11 h. 20 Big Sister.

11 h. 45 Jack et Todd Russell.

12 h. 00 La boîte à surprise.

12 h. 20 La province en progrès.

1 h. 00 Cours de la bourse.

1 h. 15 Le monde féminin.

1 h. 20 Succès musical.

1 h. 30 Le violon qui chante.

1 h. 45 Mélodie Capucine.

2 h. 00 Capsules mélodiques.

2 h. 15 La rue principale.

2 h. 30 Orchestre de concert.

2 h. 45 La femme à la page.

3 h. 00 Concert.

3 h. 05 Causerie (S.P.C.A.).

4 h. 05 Choeur symphonique.

4 h. 15 Not so long ago.

4 h. 20 Annonces sociales.

4 h. 45 CKAC, ce soir.

5 h. 00 L'Heure du thé.

5 h. 15 Le monde féminin.

5 h. 20 Mélodies rythmées.

5 h. 45 Madeleine et Pierre.

6 h. 00 Nouvelles.

6 h. 05 Les Pages Jaunes.

6 h. 10 Orgue.

6 h. 15 Don Juan de la chanson.

6 h. 20 Rhythm Round-Up.

6 h. 45 Nouvelles de chez-nous.

7 h. 00 Amos n' Andy.

7 h. 15 Light Up and Listen.

7 h. 20 Nazaire et Barnabé.

7 h. 45 Dans le vif.

8 h. 30 Radio-marathon.

9 h. 00 Radio-théâtre.

10 h. 00 Le théâtre de chez-nous.

10 h. 30 Radio-actualités.

10 h. 45 Les Cavaliers.

11 h. 00 Aldo, Aldo, les sports.

11 h. 10 Piano.

11 h. 15 Orch. Jack Teagarden.

11 h. 20 Orch. Ozzie Nelson.

12 h. 00 Orch. Ted Weems.

12 h. 30 Orch. Shop Fields.

1 h. 00 Fin des émissions.

CFMP

7 h. 45 Musical Work Shop.

8 h. 00 Nouvelles.

8 h. 10 Musicale.

8 h. 15 Vocal Vagues.

8 h. 30 Swing Serenade.

8 h. 45 Church in the Wildwood.

9 h. 00 Press Bulletin.

9 h. 05 Breakfast Club.

9 h. 10 Homemakers Review.

10 h. 30 Fields and Hall Mountainers.

10 h. 45 Old Refrains, solistes.

11 h. 00 House of Peter McGregor.

11 h. 15 Aloha Land (musique hawaïenne).

12 h. 20 On the Mall.

12 h. 45 Getting most out of Life.

12 h. 50 Nouvelles.

12 h. 55 Mélodies.

12 h. 58 Musical.

12 h. 59 The Town Crier.

12 h. 59 Singing Sam.

12 h. 59 Stars over Hollywood.

1 h. 00 The Monitor.

1 h. 15 Concert Hall.

1 h. 20 Peabody Takes Charge.

1 h. 45 Voice of Experience.

2 h. 00 Adventure in Reading.

2 h. 30 Manhattan Melodies.

2 h. 45 Studio.

3 h. 00 Fantaisie marine américaine.

3 h. 15 Course à Woodbine Park (Toronto) en présence de Leurs Majestés.

4 h. 00 Musical.

4 h. 30 Escorts and Betty.

4 h. 45 Nat'l Fed'n Music Clubs.

5 h. 00 Tea Time.

5 h. 15 Howie Wing.

5 h. 30 Récital d'orgue.

5 h. 45 Whispering Rhythm.

6 h. 00 Power Politics at Geneva.

6 h. 15 Nouvelles.

6 h. 30 The Lone Ranger.

7 h. 00 The Man in the Street.

7 h. 05 Musique d'orgue.

7 h. 15 The Light Up.

7 h. 30 Uncles Troy.

8 h. 30 Orch. Paul Martin.

8 h. 40 Revue du théâtre.

8 h. 45 The Friendly Store.

9 h. 00 Time and Tempo.

9 h. 20 Studio.

9 h. 45 True or False.

10 h. 30 Discours du président Roosevelt.

11 h. 00 Nouvelles.

Neuf morts violentes ou subites à Montréal, en fin de semaine

(Suite de la page 14)

corps a été transporté à la morgue, où une enquête sera tenue, ce matin, par un jury sous la présidence de Me Richard Duckett, le coroner du district de Montréal.

Décédée subitement

Mme Maxime Trudel, qui demeurait 1709, rue Maisonneuve, est morte subitement, hier matin, à son domicile. Elle était âgée de 70 ans. Le cadavre a été transporté à la morgue, où une enquête sera tenue, aujourd'hui, en Cour du coroner.

Morte de causes inconnues

Mlle Ernestine Perreault, qui demeurait 177, avenue Mont-Royal, est décédée subitement, à son domicile, vers 8 h., samedi soir. On ignore la cause de son décès prématuré. Le corps a été transporté à la morgue, pour fins d'autopsie et d'enquête du coroner.

Mort subitement

M. Louis Gaucher, qui était domicilié 9769, rue Saint-Charles, est décédé subitement, à son domicile, de bonne heure, hier matin. Il était âgé de 59 ans. Le corps a été transporté à la morgue, pour fins d'autopsie et d'enquête du coroner. La police a fait en quête.

Un tailleur meurt subitement

M. Abraham Levy, tailleur dont l'atelier et le domicile sont situés au numéro 4620, avenue Verdun, est décédé subitement, dans son atelier, vers 10 h., samedi soir. Il était âgé de 68 ans. Le cadavre a été transporté à la morgue, où une enquête sera tenue, aujourd'hui, en Cour du coroner.

Autre mort subite

Mme Zeda Veilleux, (née Zéda Melançon) qui habitait 1657, rue St-Dominique, est décédée subitement, à sa demeure, vers 9 h., hier soir. Elle était âgée de 42 ans. Le corps a été transporté à la morgue, où une autopsie sera pratiquée par les médecins légistes, afin de déterminer la cause exacte de son décès. Il y aura aussi enquête du coroner.

Un collège de Terrebonne est ravagé par un violent incendie

(Suite de la page 14)

aille construite en 1918, — ont été ravagés par le violent incendie, de même qu'une partie du toit. Les pompiers ont si bien circonscrit l'incendie que le poulailler du collège a été épargné, avec les trente poules qui s'y trouvaient. Ce poulailler n'est pourtant qu'à une vingtaine de pieds du collège.

Les pompiers de Montréal sont retournés à leurs casernes aux petites heures ce matin. Les flammes étaient alors maîtrisées. Ceux de Terrebonne ont du rester sur place jusqu'à 11 h. ce matin.

Les 175 élèves pensionnaires de l'institution, ainsi que plusieurs religieuses, professeurs et autres membres du personnel, se sont tous échappés sans encombre.

Le collège Saint-Louis est une maison des Clercs de Saint-Viateur. Les autorités de cette congrégation nous ont déclaré hier soir que les pensionnaires, — particulièrement ceux des 8e, 9e et 10e années — sont invités à terminer leur année de classe au collège Saint-Rémi, de Napierville. Les professeurs se transporteront à la même communauté que le collège Saint-Louis de Terrebonne.

Le Rév. Frère Jalbert, procureur provincial des Clercs de Saint-Viateur, s'est rendu lui-même, aujourd'hui, au théâtre de l'incendie et il a déclaré par la suite, cet après-midi, que les pertes étaient de plus de \$100,000.

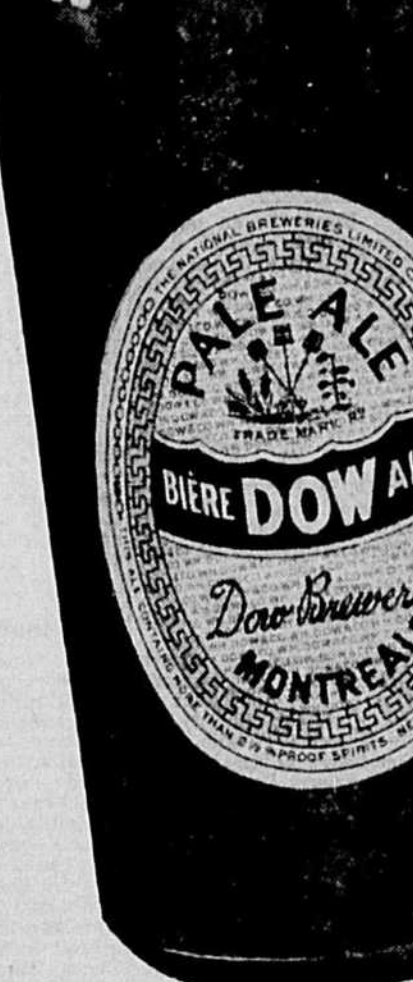
Ancien policier blessé

M. Arthur Raymond, âgé de 59 ans, ancien agent de police maintenant à sa pension, domicilié 6000, 1ère avenue, Rosemont, a été grièvement blessé, vers 5 h. 30 samedi après-midi, en tombant sur le sol d'un deuxième étage, où il était à effectuer des réparations. L'accident s'est produit près de la demeure de la victime, qui a été transportée à l'hôpital St-Luc, où l'on nous a déclaré, hier soir, qu'il s'agissait probablement d'un cas de fracture de la colonne vertébrale.

"La Bière de Bon Goût"



La Bière DOW possède un saveur qu'on apprécie davantage à chaque verre. Des milliers de gens l'adoptent pour se rafraîchir. Demandez à votre épicer de vous en livrer une caisse ou un carton aujourd'hui.



MÛRIE À POINT

La Bière DOW vous est livrée au summum de maturité après avoir vieilli pendant des mois. Sa qualité est toujours la même.

Sanction royale de l'«O! Canada»

(Suite de la page 1)

«Le colosse», la reine, d'une fenêtre du «Bloc de l'est», observa le spectacle qui évoquait une riche gravure des temps héroïques. Des qu'elle parut, en bleu pastel, Sa Majesté reçut une ovation spontanée. Les mêmes scènes d'enthousiasme et d'affection devaient se répéter au site de la nouvelle Cour suprême où la reine séduite par le nouveau par sa grâce et sa simplicité. Son allocution, sa voix douce et fraîche comme une source, sa déférence gracieuse avec les ouvriers maçons, dont deux Écossais, et les Canadiens-français qui se glissèrent prestement du poste où il était juché pour ne pas être en reste, il n'en fallait pas plus pour émuovoir les spectateurs et provoquer l'enthousiasme. Les mêmes témoignages éclatèrent à Rideau-Hall, samedi après-midi, alors que nombre de gens eurent l'honneur d'être présents, et, au dîner parlementaire du Château Laurier à l'issue duquel tous les convives furent présentés à tour de rôle. Leurs Majestés s'attardèrent une heure après le dîner pour serrer la main et causer à plus de huit cents personnes.

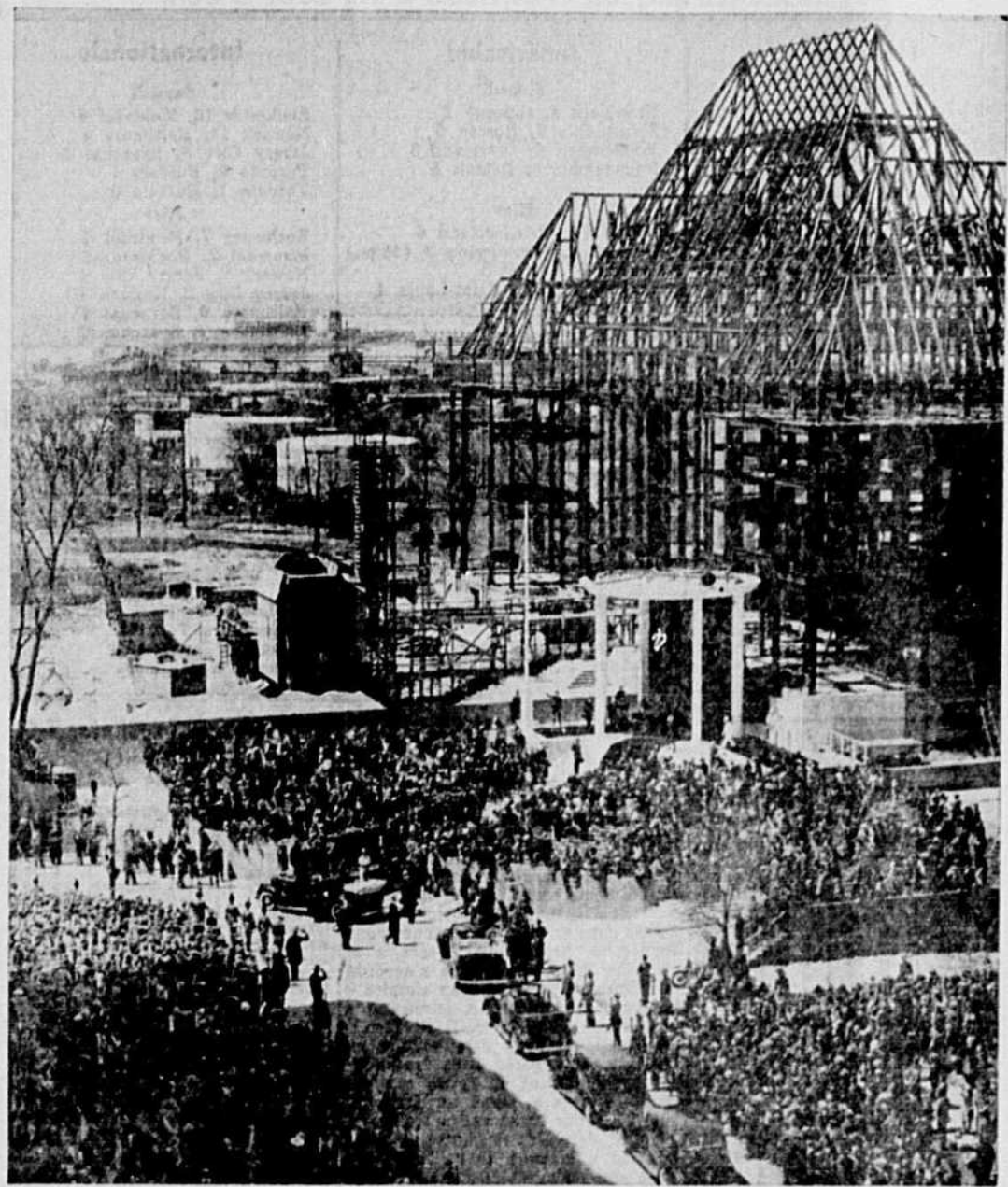
Une foule de cinquante mille personnes acclama Leurs Majestés quand elles parurent au balcon et persista, pendant deux heures, sous la pluie, à les réclamer de nouveau.

Mais toutes les scènes furent défilées quand la reine, littéralement, s'avança parmi les vétérans à la suite du dévoilement du monument aux morts. Voilà qui n'était pas réglé d'avance et qui fut sûrement des plus réussis. Des dix mille vétérans, dont quelques-uns éclopés. Il n'en est pas un qui ne fut prêt à sacrifier sa vie pour cette reine de légende qui leur a souri et qui a trouvé des mots pour chacun, notamment pour ses compatriotes écossais émus jusqu'aux larmes. L'un d'eux, trop gêné, ne put que balbutier et baisser la tête. Mais la reine lui donna le temps de se remettre et revint vers lui.

Le roi et la reine quittèrent Ottawa à deux heures et demie de l'après-midi après une démonstration inoubliable de la part de la foule massée sur la place de la gare centrale et tout le long des rives du canal, alors que le train bleu s'éloignait dans une buée douce comme une légende.

LEURS MAJESTES LE ROI ET LA REINE DU CANADA DANS LEUR CAPITALE

LA FOULE OUTAOUAISE ACCLAME LEURS MAJESTES



Vue d'une partie de la foule qui se pressait au pied du nouvel édifice de la Cour suprême du Canada, lors de la pose de la pierre angulaire par Sa Majesté la reine Elizabeth.

Ottawa, 21. (P. C.)— Le roi George et la reine Elizabeth, acclamés et admirés, ont quitté leur capitale canadienne, aujourd'hui, pour gagner les régions de l'ouest de leur royaume du Canada. Après une série historique de gestes officiels, Leurs Majestés sont montées dans le train royal, leur palais roulant, et prirent la direction de Toronto via Kingston. Le train démarra à Ottawa à 2 h. 35, la fanfare jouant : «Will ye no come back again».

Au cours de son bref séjour de deux jours et demi dans la capitale du Dominion, notre roi a donné un sens réel au royaume du Canada qui n'était autrefois que théorique et statuaire. Il s'acquitta de ses devoirs royaux en personne, comme faisant partie du Parlement canadien. Il vint, en effet, au Sénat et sanctionna les bills de la dernière session en présence des sénateurs et des députés aux Communes.

C'est en personne qu'il reçut aussi un nouveau plénipotentiaire des États-Unis, accrédité auprès de lui comme roi du Canada; encore une fois, en personne, il apposa sa signature aux projets qui mettent en vigueur les ententes commerciales entre lui-même, à titre de roi du Canada, et les États-Unis, lesquelles ententes ne lient que le Canada et non les autres parties de son royaume.

Discours de Sa Majesté le roi

«Je suis heureux, moi votre Roi, de dévoiler aujourd'hui, dans votre ville capitale, le noble monument commémoratif de l'esprit et du sacrifice déployés par le Canada pendant la Grande-Guerre.

«Il s'est écoulé près d'un quart de siècle depuis le commencement de la Grande-Guerre. Déjà, depuis quatre ans, mon père régnait sur le Trône. Pour un grand nombre, le souvenir de cette guerre se rat- tachera étroitement à son règne. Il m'est donné aujourd'hui de rap- peler le souvenir de la part prise par le Canada dans le grand con- flit. Heureusement, ma tâche est déjà presque accomplie, puisque, dans la magnifique oeuvre d'art que je viens de dévoiler, se perpé- tue une expression vivace et du- rable de l'esprit canadien.

«Le moment et l'endroit de la cérémonie actuelle ne manquent pas de signification. Je ne suis pas surpris du temps que vous avez mis à ériger ce monument et à le si bien situer. Sur les champs de bataille de l'Europe, et dans le Dominion, il existe plusieurs monuments à la mémoire des grands morts canadiens. Aujourd'hui, dans sa propre capitale, le Canada élève son monument national.

«Le monument témoignera au monde entier de la gratitude du Canada. Il en est un magnifique symbole. On l'a bien dénommé «La Réponse». Il illustre, au premier regard, la réponse que donna le Canada lorsque la paix mondiale fut rompue et la liberté menacée dans les années décisives de la Grande-Guerre. Il traduit le zèle

Chaque mouvement de Leurs Ma- jestés était épé par des foules qui les acclamaient, mais plus d'une fois, elles rompirent la rigidité de leur horaire pour visiter leurs sujets dans leur vie privée.

Voyageant en automobile sur une route le long de Dow's Lake, sorte d'élargissement du canal Rideau, le roi et la reine s'arrêtèrent, samedi, pour parler à un jeune pêcheur. Le carcon fut surpris de cette attention,

et le blé en herbe. Lorsqu'ils arri- vèrent au Château-Laurier, samedi soir, pour le dîner des parlementaires, le grand square en face de l'hôtel était envahi par des milliers de leurs sujets. La foule était si dense que plusieurs personnes s'évanouirent. Lorsque Leurs Majestés apparurent au balcon, les clameurs furent as- surdissantes.

Ceux qui ont été témoins du dévoilement du monument aux morts de la Grande-Guerre et qui ont eu une vue d'ensemble de la foule, estiment qu'il y avait là de 75,000 à 100,000 personnes. Les anciens combattants formaient la garde d'honneur aux alentours du monument. Plusieurs d'entre eux étaient au centre de ce cordon, et c'est dans ce groupe que les souverains se mêlèrent après les cérémonies du dévoilement. Le roi n'avait eu qu'à presser un bouton et à donner ainsi le signal à un peloton de gardes qui baissèrent les bannières couvrant le monument. Les anciens combattants chantèrent «For he's a jolly good fellow» et applaudirent. La température s'était améliorée depuis vendredi. Il pleuvait à leur arrivée, mais lorsqu'ils montèrent dans la somptueuse victoria pour couvrir les huit milles de distance qui les séparait de Rideau-Hall, la pluie cessa soudain. Dans l'après-midi, vendredi, le soleil perça les nuages et brilla lorsque les souve- rains se rendirent au parlement pour la sanction des bills adoptés par les deux chambres.

La température, samedi, fut idéale. C'est ce jour-là que le roi avait choisi pour passer en revue la bri- gade des gardes canadiennes. De son côté la reine fut appelée à présider à une cérémonie au cours de laquelle elle posa la pierre angulaire du nouvel immeuble de la Cour Suprême. Plus tard, tous deux se rendirent à un garden-party à Rideau-Hall.

Il y eut un peu de pluie, aujourd'hui encore, mais cela n'empêcha pas la foule de s'amasser de bonne heure pour assister aux cérémonies du dévoilement du monument aux morts de la Guerre. Mais, il se produisit bien- tôt une accalmie, et le roi et la reine sortirent de Rideau-Hall en plein so- leil. Le soleil luisait encore au mo- ment de leur départ, à 2 h. 35, pour Kingston et Toronto.

Impressionnante cérémonie

La reine Elizabeth est devenue ma- çon pour quelques instants, samedi, lorsqu'elle prit la truelle pour mettre en sa place la pierre angulaire du nouvel immeuble de la Cour Suprême du Canada. Elle causa avec ses com- pagnons ouvriers qui, à côté d'elle, appréhendaient les pierres et le mortier. La truelle de la reine était d'argent. Ses fonctions terminées, elle fit un bref discours, le premier depuis son arrivée au Canada. On l'irradia par tout le pays.

La reine serra la main du contre- maître George Reid, et de M. J.-P. Gauthier, de Montréal, à qui elle s'adressa en français. Son discours fut d'ailleurs en partie en français, et en partie en anglais.

En voici le texte:

Discours de Sa Majesté la reine

«Je suis heureuse de poser la première pierre d'un édifice destiné à l'administration de la justice dans ce grand Dominion. Peut-être n'est-il pas inopportuniste que cette tâche soit accomplie par une femme; car le statut de la femme dans le monde civilisé a dépendu de la croissance de la loi. Le Canada est, à juste titre, fier d'être gouverné sous l'égide de la loi. Ses juges et ses avocats ont été fidèles aux plus nobles traditions de la ma- gistrature et du Barreau. Il con- vient que sur ces hauteurs domi- nant l'Outaouais — assurément l'un des plus beaux sites du monde — vous ajoutiez au groupe im- posant d'édifices qui abritent votre Parlement et le service exécutif du gouvernement, un immeuble digne de votre Cour suprême. Désormais, sur cette rive escarpée, s'élèvera, dans cette magnifique capitale, un ensemble d'édifices publics sans égal comme symbole des institutions libres et démocra- tiques qui constituent notre plus grand héritage.

La réponse du très hon. Ernest Lapointe au discours de Sa Majesté la reine

«La population de langue fran- çaise du Canada est heureuse d'offrir un témoignage de recon- naissance particulière à Sa Majesté la Reine qui vient de faire gracieu- sement un si beau rapprochement entre les relations cordiales de l'Angleterre avec l'Ecosse et les liens de respect, de tolérance, et d'affection, propres à unir les deux grandes races de notre pays.

«Les Canadiens, fiers de leur avènement à la dignité d'Etat sou- verain, ont profondément à cœur le maintien de l'unité nationale. Ils comprennent de mieux en mieux que leur double héritage sacré, de culture française et de civilisation anglo-saxonne, constitue l'inépui- sable source de richesse et de fé- condité spirituelle qu'il doit s'alimen- ter la véritable mentalité cana- dienne.

«Nos deux systèmes de loi, issus, l'un de la France, l'autre de l'An- gleterre, apports précieux et jalou- sement gardés du patrimoine na- tional, sont à bon droit considérés comme des remparts protecteurs

de la survivance du caractère ethnique.

«Nous avons confiance qu'il ne tombe pas sur une terre stérile, le noble enseignement d'union de notre gracieuse souveraine, qui per- sonnifie la beauté et le charme de sa terre natale unis au prestige et à l'éclat de la Couronne britanni- que.

«La visite royale que nous avons l'honneur de recevoir, — fait d'im- portance historique sans précédent, — m'autorise à prendre la liberté de saluer Sa Majesté du titre de première Reine du Canada, et de l'assurer que notre peuple tout entier lui gardera pour toujours, ainsi qu'à Sa Majesté le Roi, loyauté, fidélité, en même temps que de profonds sentiments de respec- tueuse affection».

Le roi accueille les invités

Le roi accueillit ses parlementaires canadiens à la table de banquet, samedi soir, et lui et la reine reçurent tous les membres du sénat, les députés aux Communes et les membres de la galerie de la presse et leurs épou-

LE ROI, LA REINE ET L'OUVRIER



Leurs Majestés prodiguent leurs sourires à un ouvrier maçon canadien-français de l'édifice de la Cour suprême, à Ottawa.

ses, en s'écartant considérablement du programme fixé pour ce jour-là. Il y avait 705 invités au banquet dans la salle de bal du Château-Laurier. Leurs Majestés demandèrent de rencontrer tout le monde. M. Mac- kenzie King annonça la bonne nou- velle et ce fut une explosion de cla- meurs de toutes les tables. Sa Ma- jesté sourit comme un écuyer et baisa la tête gênée dans sa modestie. La reine souriait.

Supplément d'un journal anglais consacré au Canada

Londres, 22, lundi. (P. C.)— Le Daily Telegraph, journal conserva- teur, publie, ce matin un supplément de douze pages, entièrement consacré au Canada. Il est préfacé par un article de M. Mackenzie King, premier ministre du Dominion. On peut y lire aussi des articles du Dr Robert Wallace, principal de l'univer- sité Queen's; du professeur Nor- mand Mackenzie, de l'université de Toronto; de M. Charles Dunning, ministre canadien des Finances; de Mme Pierre Casgrain qui a traité du loyalisme des Canadiens français; du major Gladstone Murray, gouver- neur-général de Radio-Canada; de sir Edward Beatty, président du Pa- cifique Canadien; de M. Thomas-A. Crerar, ministre des Mines et des Ressources naturelles. Il y a aussi dans ce supplément un message de lord Tweedsmuir, gouverneur-général du Canada. Le Daily Telegraph consacre en même temps son édi- torial à la place qu'occupe le Canada dans le Commonwealth des nations britanniques.

L'inconnu du pont Viau était-il l'ancien conseiller W. - H. Biggar?

(Suite de la page 1)

retourné à son domicile, depuis son départ en auto, vendredi matin. On procéda à une enquête. Lorsque l'on apprit que l'auto de M. Biggar avait été retrouvée à Ahuntsic, on eut alors de graves soupçons à l'effet qu'il pût être l'homme qui s'était précipité du pont dans la rivière.

Un agent de police du poste d'Ahuntsic, déclara plus tard qu'il croyait avoir parlé à M. Biggar, rue Lajeunesse, vendredi après-midi peu de temps avant le plongeon de l'in- connu.

Les limiers questionnèrent aussi MM. Ernest Piché, 215, rue Saint- Zotique, J.-P. Marcotte, 8992, rue Lajeunesse et Guy Leblanc, 8743, rue Lajeunesse, qui virent l'homme se jeter dans la rivière. Tous trois déclaraient que celui qu'ils avaient vu escalader le pont et fait le plongeon dramatique était pour eux un parfait inconnu. Ils ajoutèrent, toutefois, que la photo de l'ancien conseiller «res- semblait» à l'homme qu'ils avaient vu.

Les détectives qui s'occupent de cette affaire sensationnelle, ont ap- pris que M. Biggar était parti de son domicile, vendredi matin, pour se rendre à son bureau. Il s'y rendit mais n'y demeura que peu de temps. Il est disparu depuis son départ de son bureau, dont il serait sorti en disant qu'il s'en allait rencontrer quelqu'un.

Un homme est trouvé gravement blessé et inconscient sur le pavé d'une ruelle

M. Arthur Brisebois, âgé de 38 ans, domicilié 2240, rue LeCaron, a été trouvé, inconscient, un peu avant 5 h., hier matin, gisant sur le pavé d'une ruelle, à un endroit situé à l'arrière du numéro 6830, rue Hadley. Il a été transporté à l'édifice du centre de l'Hôpital Général de Montréal, puis à l'Institut neurologique de l'Hôpital Royal Victoria, où l'on nous a déclaré, hier soir, qu'il était encore incon- scient et qu'il avait la base du crâne fracturée. Son état est très grave.

Le lieutenant-détective Théodule Therrien et les sergents-détectives Fitzpatrick et Carpenter, de la bri-



«Le tabac à la saveur délicieuse!» dit M. Picobac

«Quand vous fumerez une pipée de Picobac, vous conviendrez avec moi que c'est un tabac meilleur que les autres. Il est toujours plus frais, plus sec, plus doux à fumer; c'est la sorte de tabac qui satisfait votre goût dès le début. Essayez le Picobac et je crois que vous convien- drez vous aussi avec moi qu'aucun autre tabac ne peut se comparer à celui-là pour l'arome agréable.»

Le Tabac Picobac Il a bon goût dans la pipe

Corby's DISTILLÉ ET BOUTEILLE AU CANADA CORBY DISTILLERIES LIMITED BOUTEILLES 25 OZ. 40 OZ. \$2.00 - \$3.00

Montréal divise avec Rochester---"Dizzy" Dean se fait valoir avec les Cubs

6e VICTOIRE DE BOB PORTER — CROUCH FAIBLIT

Montréal gagne 9-6 après avoir perdu 7-4.—Rochester compte six points à la 9ième manche de la première

Les Royals ont réussi à diviser un programme-double avec les Red Wings de Rochester hier après-midi au Stade de la rue Delormier, mais pour y réussir, ils ont tenu dans les estrades jusqu'à 7 heures et demie, après avoir joué pendant plus de cinq heures.

Les Royals ont perdu la première partie 7 à 4, mais ils sont revenus à la charge à la seconde et ils ont donné sa sixième victoire de la saison à Bob Porter, triomphant 9-6. Porter a accordé neuf coups sûrs, mais il aurait pu triompher par une marge de beaucoup plus grande si la devine ne l'avait poursuivi pendant toute la partie.

La première partie a été fort intéressante au point de vue montrealais pendant sept manches. Bill Crouch paraissait en bonne voie de remporter une victoire facile, après que ses copains lui eussent donné une avance 4-0 à la quatrième manche.

Crouch n'avait accordé que quatre coups sûrs pendant les sept premières manches et un seul Red Wing était allé aussi loin que le troisième but lorsque Harry Davis, le vétéran premier but, a expédié un lancer de Crouch sur le toit du tableau indicateur, avec un frappeur retiré à la huitième. Crouch a ensuite terminé cette manche sans embarras, accordant un simple chanceux à Jack Sturdy, mais à la neuvième, les Wings se sont mis sérieusement à l'oeuvre.

Le ralliement décisif

Kurovski et Sam Naron ont commencé la manche avec des simples, et ainsi, en moins de temps qu'il ne faut pour le dire, Crouch était en difficultés. Il s'est alors tiré d'embarras lorsqu'il a retiré Fred Ankenman, mais Mike Ryba s'est ensuite amené au marbre pour frapper à la place de Wahnick et son simple a permis à Kurovski de croiser le marbre, portant le score à 4-2. Un autre simple de Wyrostek a donné leur troisième point aux Wings et a envoyé Crouch aux douches.

Kemp Wicker s'est amené au monticule, mais Davis, qui avait remporté le moral des siens avec son circuit de la huitième, a accueilli Kemp d'un deux-but, qui a permis à Marion, un coureur substitué à la place de Ryba, d'égaliser le score, plaçant en même temps les points décisifs au deuxième et au troisième buts.

Maurice Van Robays a redonné espoir aux locaux en attrapant le coup difficile de Crabtree derrière le troisième but, après une longue course, mais Sturdy a suivi avec un simple bon pour deux points. Et pour achever la besogne, Cooke a frappé un autre simple de Kurovski, au bâton pour la deuxième fois de la manche, fait compter le dernier point avec son second simple de la reprise.

Henry Grodzicki a été la neuvième pour Rochester et n'est devenu un double-jeu fort opportun, les Royals auraient peut-être pu remonter le courant. Chris Hartje a commencé la manche en recevant un but sur balles, mais il a été exterminé aussitôt après dans un double-jeu avec Don Ross. Lindsay «Dal» a suivi avec un coup sûr vers le monticule, que Grodzicki a bloqué partiellement. Grodzicki a ensuite tenté de retirer Deal au premier, mais il a lancé la balle au champ droit. Le soulèvement s'est terminé lorsque Becker, le frappeur suivant, a décoché une longue chandelle que Dusty Cooke a attrapée au champ droit.

Johnson faiblit

Après avoir été blanchis sans obtenir un seul coup sûr pendant les trois premières manches, les Royals ont trouvé une solution aux offrandes de St Johnson à la quatrième.

Becker a commencé la manche avec un simple, puis Parks a reçu un but sur balles. Le simple de Van Robays a fait compter Becker, puis Bell

D'UNE EXTREMITÉ A L'AUTRE



Les Chefs de Syracuse ont dans leur alignement le joueur le plus grand et le plus petit de la ligue internationale, comme on peut le constater par la photo ci-haut. Charlie Harif, à gauche, ne mesure que 5 pieds, 3 pouces et demie, tandis que le lanceur gaucher Johnny Gee mesure 6 pieds, 7 pouces. (Photo CANADA).

a frappé un roulant à Johnson, qui a lancé à Ankenman pour retirer Van, mais Ankenman a oublié de toucher au coussin et les buts ont été remplis. Parks a croisé le marbre après que Wyrostek ait attrapé la chandelle de Norris, mais le ralliement a été interrompu lorsque Bell a été retiré au second sur le roulant de Haas. Le simple de Crouch a porté le score à 3-0, puis Ross a frappé un roulant à Ankenman, qui a mal lancé au deuxième but, et Haas a compté le dernier point. Johnson a alors quitté le monticule et Roe a promptement arrêté le ralliement en forçant Deal à frapper un roulant à Davis.

Les Royals n'ont pas été menaçants après cela, et Roe, puis Wahnick et Grodzicki les ont tenus en respect sans difficultés. Wahnick, qui a lancé la septième et la huitième manche, a reçu le crédit de la victoire.

Henshaw est bombardé

Les Royals n'ont pas ménagé le petit Roy Henshaw à la deuxième partie. Henshaw n'a pu retirer qu'un frappeur. Il a d'abord donné un but sur balles à Ross, puis, après le retrait de Moser, trois simples consécutifs de Hartje, Parks et Van Robays ont amené deux coureurs au marbre. Quand Henshaw a donné un but sur balles à Sammy Bell, remplissant les coussins, Wahnick a été envoyé à la rescousse. Norris a été retiré au premier, faisant compter Parks, puis après un but sur balles intentionnel, Wahnick a terminé la manche en retirant Porter.

Les Wings ont reçu un cadeau de quatre points à la manche suivante. Après les retraits de Cooke et Zurovski, Naron a frappé une haute chandelle devant le marbre. Ross a voulu l'attraper, mais il est entré en collision avec Porter et la balle a roulé à terre. Et puis, un simple de Ankenman, un but sur balles, un troisième de Wyrostek et une erreur de Norris ont produit 4 points.

Un "balk" coûteux

Les Royals ont égalé les chances à la même manche, grâce à deux buts sur balles, un double-jeu qui a laissé un coureur au troisième but et deux frappeurs retirés, et un "balk" de Wahnick, qui s'est préparé à lancer pour ensuite s'interrompre et quitter le monticule. Les Wings ont protesté vivement contre cette décision mais rien n'y a fait.

Van Robays a commencé la troisième

me avec un trois-but, et, après avoir donné des buts sur balles à Bell et Norris, Wahnick a pris le chemin des douches. Roe l'a remplacé, mais Haas l'a accueilli d'un deux-but, qui a fait compter Van Robays et Bell. C'en a été assez pour Roe, qui a cédé sa place à Grodzicki, qui a retiré Porter au bâton. Grodzicki a ensuite frappé Ross d'un lancer, et le simple de Moser a fait compter Norris avant qu'un double-jeu mette fin à la manche.

Fort de cette avance de trois points, Porter a réussi à tenir les Wings en échec jusqu'à la cinquième, lorsque des simples de Sturdy et Kurovski, un but sur balles et un retrait au premier ont porté le score à 7-6. Les Royals ont repris ces deux points à la même manche, au moyen des simples de Haas et Ross, un deux-but chanceux de Deal et un sacrifice de Hartje.

Porter a alloué un deux-but à Sturdy avec un frappeur retiré à la septième, mais il a su se tirer d'embarras, retirant ensuite Cooke et Kurovski facilement.

En dépit de leur piètre tenue dans leur série de quatre parties contre Rochester, les Royals ont conservé la cinquième position. Ils commenceront aujourd'hui une série de quatre parties avec Buffalo. Deux parties seront jouées mercredi, fête de Doland des Ormeaux et de la reine Victoria.

ROCHESTER ab p c r a
Wyrostek 4 1 1 4 0 Ross 3b 5 0 0 0 0
Davis 1b 5 2 2 3 2 Deal 2c 4 0 1 1 0
Crabtree 2c 3 0 1 0 0 Becker 1c 1 1 1 1 1
Sturdy 2b 4 1 2 3 4 Parks 2c 3 1 2 1 0
Cooke 4c 3 0 1 2 0 VanRob's 4c 4 1 1 2 0
Kurovski 3b 5 1 2 1 2 Bell 2b 4 0 0 4 3
Naron 1c 4 0 1 0 0 Norris 2c 2 0 1 4 4
Deal 1c 1 1 0 0 0 Haas 1b 4 0 1 0 1
Ank'man 4c 4 0 2 5 2 Crouch 1c 3 0 1 0 0
Johnson 1 0 0 0 0 Wicker 1 0 0 0 0
Roe 1 0 0 0 0 xHartje 0 0 0 0 0
xStupa 1 0 0 0 0
Wahnick 1 0 0 0 1
xRyba 1 0 1 0 0
xMcNair 0 1 0 0 0
Grodzicki 1 0 0 0 0

DEUXIEME PARTIE
ROCHESTER MONTREAL
Wyrostek 4c 4 1 2 0 0 Ross 3b 1 3 1 0 1
Davis 1b 3 0 0 2 0 Deal 2c 1 0 0 1 0
Crabtree 2c 3 0 0 2 0 Becker 1c 2 0 2 0 0
Sturdy 2b 4 1 2 3 4 Hartje 1c 3 1 1 1 0
Cooke 4c 3 1 0 1 0 Parks 2c 3 1 1 1 0
Kurovski 3b 1 0 1 1 0 VanRob's 4c 1 2 1 0 1
Naron 1c 3 1 2 4 1 Bell 2b 2 1 1 1 2
Ank'man 2c 2 1 2 2 0 Norris 2c 3 0 2 3 3
xRyba 1 0 0 0 0 Haas 1b 2 0 2 1 2
Marion 4c 1 0 0 0 0 Porter 1c 3 0 1 2 2
Wahnick 1 0 0 0 1
Roe 1 0 0 0 1
Grodzicki 1 0 0 0 0
xGillwater 1 0 0 0 0
Johnson 1 0 0 0 0

DEUXIEME PARTIE
ROCHESTER MONTREAL
Wyrostek 4c 4 1 2 0 0 Ross 3b 1 3 1 0 1
Davis 1b 3 0 0 2 0 Deal 2c 1 0 0 1 0
Crabtree 2c 3 0 0 2 0 Becker 1c 2 0 2 0 0
Sturdy 2b 4 1 2 3 4 Hartje 1c 3 1 1 1 0
Cooke 4c 3 1 0 1 0 Parks 2c 3 1 1 1 0
Kurovski 3b 1 0 1 1 0 VanRob's 4c 1 2 1 0 1
Naron 1c 3 1 2 4 1 Bell 2b 2 1 1 1 2
Ank'man 2c 2 1 2 2 0 Norris 2c 3 0 2 3 3
xRyba 1 0 0 0 0 Haas 1b 2 0 2 1 2
Marion 4c 1 0 0 0 0 Porter 1c 3 0 1 2 2
Wahnick 1 0 0 0 1
Roe 1 0 0 0 1
Grodzicki 1 0 0 0 0
xGillwater 1 0 0 0 0
Johnson 1 0 0 0 0

DEUXIEME PARTIE
ROCHESTER MONTREAL
Wyrostek 4c 4 1 2 0 0 Ross 3b 1 3 1 0 1
Davis 1b 3 0 0 2 0 Deal 2c 1 0 0 1 0
Crabtree 2c 3 0 0 2 0 Becker 1c 2 0 2 0 0
Sturdy 2b 4 1 2 3 4 Hartje 1c 3 1 1 1 0
Cooke 4c 3 1 0 1 0 Parks 2c 3 1 1 1 0
Kurovski 3b 1 0 1 1 0 VanRob's 4c 1 2 1 0 1
Naron 1c 3 1 2 4 1 Bell 2b 2 1 1 1 2
Ank'man 2c 2 1 2 2 0 Norris 2c 3 0 2 3 3
xRyba 1 0 0 0 0 Haas 1b 2 0 2 1 2
Marion 4c 1 0 0 0 0 Porter 1c 3 0 1 2 2
Wahnick 1 0 0 0 1
Roe 1 0 0 0 1
Grodzicki 1 0 0 0 0
xGillwater 1 0 0 0 0
Johnson 1 0 0 0 0

DEUXIEME PARTIE
ROCHESTER MONTREAL
Wyrostek 4c 4 1 2 0 0 Ross 3b 1 3 1 0 1
Davis 1b 3 0 0 2 0 Deal 2c 1 0 0 1 0
Crabtree 2c 3 0 0 2 0 Becker 1c 2 0 2 0 0
Sturdy 2b 4 1 2 3 4 Hartje 1c 3 1 1 1 0
Cooke 4c 3 1 0 1 0 Parks 2c 3 1 1 1 0
Kurovski 3b 1 0 1 1 0 VanRob's 4c 1 2 1 0 1
Naron 1c 3 1 2 4 1 Bell 2b 2 1 1 1 2
Ank'man 2c 2 1 2 2 0 Norris 2c 3 0 2 3 3
xRyba 1 0 0 0 0 Haas 1b 2 0 2 1 2
Marion 4c 1 0 0 0 0 Porter 1c 3 0 1 2 2
Wahnick 1 0 0 0 1
Roe 1 0 0 0 1
Grodzicki 1 0 0 0 0
xGillwater 1 0 0 0 0
Johnson 1 0 0 0 0

DEUXIEME PARTIE
ROCHESTER MONTREAL
Wyrostek 4c 4 1 2 0 0 Ross 3b 1 3 1 0 1
Davis 1b 3 0 0 2 0 Deal 2c 1 0 0 1 0
Crabtree 2c 3 0 0 2 0 Becker 1c 2 0 2 0 0
Sturdy 2b 4 1 2 3 4 Hartje 1c 3 1 1 1 0
Cooke 4c 3 1 0 1 0 Parks 2c 3 1 1 1 0
Kurovski 3b 1 0 1 1 0 VanRob's 4c 1 2 1 0 1
Naron 1c 3 1 2 4 1 Bell 2b 2 1 1 1 2
Ank'man 2c 2 1 2 2 0 Norris 2c 3 0 2 3 3
xRyba 1 0 0 0 0 Haas 1b 2 0 2 1 2
Marion 4c 1 0 0 0 0 Porter 1c 3 0 1 2 2
Wahnick 1 0 0 0 1
Roe 1 0 0 0 1
Grodzicki 1 0 0 0 0
xGillwater 1 0 0 0 0
Johnson 1 0 0 0 0

LE BASEBALL MAJEUR ET MINEUR D'UN COUP D'OEIL

Nationale					Américaine					Internationale				
Samedi					Samedi					Samedi				
Saint-Louis 9, Brooklyn 1					New-York 5, Chicago 2					Rochester 15, Montréal 5				
Cincinnati 7, Philadelphie 2					Saint-Louis 9, Boston 5					Newark 11, Baltimore 6				
Chicago 8, New-York 4					Washington 6, Cleveland 3					Jersey City 8, Syracuse 3				
Pittsburgh 12, Boston 6					Philadelphie 6, Detroit 5					Toronto 1, Buffalo 0				
Hier					Hier					Hier				
Saint-Louis 5, Philadelphie 2					New-York 12, Cleveland 6					Rochester 7, Montréal 4				
Cincinnati 7, Brooklyn 2					Chicago 3, Washington 2 (10 m.)					Newark 2, Jersey City 1				
Chicago 4, Boston 0					Boston 8, Detroit 3					Jersey City 2, Newark 1				
Pittsburgh 4, New-York 1					Philadelphie 12, Saint-Louis 4					Baltimore 9, Syracuse 7				
Le classement					Le classement					Le classement				
G. P.	Pc.	Dif.	G. P.	Pc.	Dif.	G. P.	Pc.	Dif.	G. P.	Pc.	Dif.	G. P.	Pc.	Dif.
St-Louis 16	9	.640		New-York ... 21	5	.808		Jersey City .. 18	12	.600				
Cincinnati .. 17	10	.630		Boston 15	7	.696	3 1/2	Newark 18	12	.600				
Chicago 15	13	.536	2 1/2	Chicago 15	13	.536	7	Rochester 15	10	.600				
Boston 13	14	.481	4	Cleveland ... 13	12	.500	7	Baltimore 15	12	.556	1			
Pittsburgh ... 13	14	.481	4	Washington .. 11	15	.423	10	Montréal 15	16	.484	3 1/2			
Brooklyn 11	14	.440	5	Philadelphie .. 10	15	.400	10 1/2	Buffalo 11	13	.458	4			
New-York 12	16	.429	5 1/2	Detroit 10	19	.345	12 1/2	Syracuse 12	18	.400	6			
Philadelphie .. 10	17	.370	7	St-Louis 9	18	.333	12 1/2	Toronto 9	20	.310	8 1/2			
Aujourd'hui					Aujourd'hui					Aujourd'hui				
Philadelphie à St-Louis.					Cleveland à New-York.					Buffalo à Montréal (4 h. p.m.)				
Brooklyn à Cincinnati.					Detroit à Boston.					Rochester à Toronto				
Boston à Chicago.					Chicago à Washington.					Newark à Jersey City				
New-York à Pittsburgh.					St-Louis à Philadelphie.					Syracuse à Baltimore				

Ce qu'ils font

P	Ab	Ca	2b	3b	P	Ca	2b	3b	P	Ca	2b	3b
Rogers	5	10	4	0	0	0	1	0	400			
Paris	10	3	3	2	1	5	4	249				
VanRobays	26	91	31	6	2	15	4	349				
Longacre	29	99	32	10	1	21	1	323				
Bell	31	101	30	4	1	0	13	2	298			
Deal	29	118	33	4	1	19	2	284				
Rescigno	9	7	2	1	0	1	1	284				
Ross	31	124	33	9	1	0	12	1	266			
Haas	31	122	30	4	0	15	1	244				
Naron	12	19	13	11	7	1	1	230				
Becker	5	9	2	0	0	0	0	222				
Moser	21	57	11	1	0	0	4	193				
Duke	7	18	3	1	0	0	1	167				
Crouch	3	6	1	0	0	0	0	167				
Wicker	9	21	3	0	0	0	0	141				
Porter	8	21	1	0	0	0	0	148				
Nelson	8	5	0	0	0	0	0	109				
Payne	5	1	0	0	0	0	0	109				
McDaniel	2	4	0	0	0	0	0	109				

P	Ab	Ca	2b	3b	P	Ca	2b	3b	P	Ca	2b	3b
Nelson	8	17	13	10	1	9	1	1000				
Porter	8	55	52	9	10	6	2	750				
Wicker	9	56	53	14	22	4	3	571				
Crouch	3	19	15	11	7	1	1	530				
Duke	7	54	55	18	14	12	3	333				
Rescigno	9	36	43	21	15	14	3	250				
Rogers	5	25	34	35	20	7	2	200				
Payne	5	19	4	2	2	0	0	200				

PARTIE DE SAMEDI

ROCHESTER					MONTREAL				
ab	p	c	r	a	ab	p	c	r	a
Ank'man 4c	4	0	2	3	Deal 2c	4	1	2	1
Davis 1b	5	2	1	0	Deal 2c	4	1	2	1
Crabtree 2c	4	0	3	0	Hartje 1c	4	0	2	0
Sturdy 2b	5	3	1	0	Parks 3c	3	0	1	3
Cooke 4c	5	2	3	0	Van Rob's 3c	4	0	1	1
Gillwater 1c	1	0	0	0	Deal 2c	4	1	2	1
Kurovski 3b	2	3	0	0	Norris 4c	4	0	0	5
Naron 1c	1	0	0	0	Haas 1b	4	0	0	1
Becker 1c	1	1	3	0	Duke 1c	0	0	0	1
Stupa 3b	3	1	3	0	Deal 2c	4	1	2	1
Ryba 1	4	0	2	1	Rogers 1c	2	1	1	0
					Rescigno 1c	0	1	0	2
					Becker 1c	1	0	0	0
Total	44	15	27	29	Total	34	5	27	18
x-Frappa pour Rescigno à la 5e.					x-Frappa pour Jones à la 5e.				
Rochester 305 010 015-15					Baltimore 000 000 000-0				
Montreal 000 000 020-5									
Sommaire:—									
Erreurs: Norris 2, Van Robays, Deal, Ankenman. Points produits par Sturdy, Cooke 2, Kurovski 3, Naron 2, Ryba 2, Deal 3, Crabtree 2, Hartje, Parks, Dea, Crabtree. But volé: Kurovski. Sacrifice: Naron. Double-jeu: Ryba. Ankenman. Davis. Laissez sur les buts.									
Rochester 10; Montreal 4. Buts sur balles de Ryba 2; Rogers 5; Rescigno 2. Retirés au bâton, par Ryba 5; Rogers 1; Rescigno 1. Coupe de la Ligue: Deal, 5; Haas, 5. En 1-3 manches, Rogers, 5 en 4 1-3 manches; Naron, 2 en 2-5 manches; Rescigno, 5 en 1 1-3 manches. Lancement perdant: Duke, Ankenman; Schroeder et Van Graafeun, Temps 2.09.									

Sorel, Sherbrooke, St-Hyacinthe et Drummondville triomphent dans la Provinciale

LA ONZIEME CONSECUTIVE DES YANKEES

Tous les joueurs excepté Bump Hadley, qui a triomphé, ont frappé en lieu sûr

New-York, 21. (P.A.) — Le bon joueur au bâton qui a toujours captivé les Yankees leur a encore servi après-midi lorsqu'ils ont battu les Indiens de Cleveland par le score de 12 à 6 pour remporter leur onzième victoire consécutive dans la Ligue Américaine.

Les Yankees ont pris l'avantage à la manche initiale avec trois points. Les Indiens ont tenté de se relever à la septième en comptant en un trois fois. Les champions ont répondu en comptant six points dans les deux autres manches qui leur ont permis de frapper.

Tous les joueurs de l'équipe, à l'exception du lanceur de relève Bump Hadley, qui a eu crédit pour la victoire, ont frappé en lieu sûr au cours de la miée pendant que Bill Dickey, Frank Crosetti ont tous deux frappé pour le circuit.

Al Milnar débuta pour les Indiens en comptant six points contre lui dans les quatre premières manches, y compris le circuit de Dickey alors qu'il avait un coureur sur les buts. A la quatrième, il céda alors sa place à John Humphries mais une série de buts sur balles, un sacrifice et un simple donnèrent l'avantage à New-York à la septième manche et le jeu fut tenu responsable de la défaite.

Tom Drake et Joe Dobson se sont partagés la huitième manche et les Yankees comptèrent quatre points sur le circuit de Crosetti, des deux buts de Henrich et Dickey, un but sur balles, un simple et un sacrifice.

CLEVELAND ab p c r a
 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100. 101. 102. 103. 104. 105. 106. 107. 108. 109. 110. 111. 112. 113. 114. 115. 116. 117. 118. 119. 120. 121. 122. 123. 124. 125. 126. 127. 128. 129. 130. 131. 132. 133. 134. 135. 136. 137. 138. 139. 140. 141. 142. 143. 144. 145. 146. 147. 148. 149. 150. 151. 152. 153. 154. 155. 156. 157. 158. 159. 160. 161. 162. 163. 164. 165. 166. 167. 168. 169. 170. 171. 172. 173. 174. 175. 176. 177. 178. 179. 180. 181. 182. 183. 184. 185. 186. 187. 188. 189. 190. 191. 192. 193. 194. 195. 196. 197. 198. 199. 200. 201. 202. 203. 204. 205. 206. 207. 208. 209. 210. 211. 212. 213. 214. 215. 216. 217. 218. 219. 220. 221. 222. 223. 224. 225. 226. 227. 228. 229. 230. 231. 232. 233. 234. 235. 236. 237. 238. 239. 240. 241. 242. 243. 244. 245. 246. 247. 248. 249. 250. 251. 252. 253. 254. 255. 256. 257. 258. 259. 260. 261. 262. 263. 264. 265. 266. 267. 268. 269. 270. 271. 272. 273. 274. 275. 276. 277. 278. 279. 280. 281. 282. 283. 284. 285. 286. 287. 288. 289. 290. 291. 292. 293. 294. 295. 296. 297. 298. 299. 300. 301. 302. 303. 304. 305. 306. 307. 308. 309. 310. 311. 312. 313. 314. 315. 316. 317. 318. 319. 320. 321. 322. 323. 324. 325. 326. 327. 328. 329. 330. 331. 332. 333. 334. 335. 336. 337. 338. 339. 340. 341. 342. 343. 344. 345. 346. 347. 348. 349. 350. 351. 352. 353. 354. 355. 356. 357. 358. 359. 360. 361. 362. 363. 364. 365. 366. 367. 368. 369. 370. 371. 372. 373. 374. 375. 376. 377. 378. 379. 380. 381. 382. 383. 384. 385. 386. 387. 388. 389. 390. 391. 392. 393. 394. 395. 396. 397. 398. 399. 400. 401. 402. 403. 404. 405. 406. 407. 408. 409. 410. 411. 412. 413. 414. 415. 416. 417. 418. 419. 420. 421. 422. 423. 424. 425. 426. 427. 428. 429. 430. 431. 432. 433. 434. 435. 436. 437. 438. 439. 440. 441. 442. 443. 444. 445. 446. 447. 448. 449. 450. 451. 452. 453. 454. 455. 456. 457. 458. 459. 460. 461. 462. 463. 464. 465. 466. 467. 468. 469. 470. 471. 472. 473. 474. 475. 476. 477. 478. 479. 480. 481. 482. 483. 484. 485. 486. 487. 488. 489. 490. 491. 492. 493. 494. 495. 496. 497. 498. 499. 500. 501. 502. 503. 504. 505. 506. 507. 508. 509. 510. 511. 512. 513. 514. 515. 516. 517. 518. 519. 520. 521. 522. 523. 524. 525. 526. 527. 528. 529. 530. 531. 532. 533. 534. 535. 536. 537. 538. 539. 540. 541. 542. 543. 544. 545. 546. 547. 548. 549. 550. 551. 552. 553. 554. 555. 556. 557. 558. 559. 560. 561. 562. 563. 564. 565. 566. 567. 568. 569. 570. 571. 572. 573. 574. 575. 576. 577. 578. 579. 580. 581. 582. 583. 584. 585. 586. 587. 588. 589. 590. 591. 592. 593. 594. 595. 596. 597. 598. 599. 600. 601. 602. 603. 604. 605. 606. 607. 608. 609. 610. 611. 612. 613. 614. 615. 616. 617. 618. 619. 620. 621. 622. 623. 624. 625. 626. 627. 628. 629. 630. 631. 632. 633. 634. 635. 636. 637. 638. 639. 640. 641. 642. 643. 644. 645. 646. 647. 648. 649. 650. 651. 652. 653. 654. 655. 656. 657. 658. 659. 660. 661. 662. 663. 664. 665. 666. 667. 668. 669. 670. 671. 672. 673. 674. 675. 676. 677. 678. 679. 680. 681. 682. 683. 684. 685. 686. 687. 688. 689. 690. 691. 692. 693. 694. 695. 696. 697. 698. 699. 700. 701. 702. 703. 704. 705. 706. 707. 708. 709. 710. 711. 712. 713. 714. 715. 716. 717. 718. 719. 720. 721. 722. 723. 724. 725. 726. 727. 728. 729. 730. 731. 732. 733. 734. 735. 736. 737. 738. 739. 740. 741. 742. 743. 744. 745. 746. 747. 748. 749. 750. 751. 752. 753. 754. 755. 756. 757. 758. 759. 760. 761. 762. 763. 764. 765. 766. 767. 768. 769. 770. 771. 772. 773. 774. 775. 776. 777. 778. 779. 780. 781. 782. 783. 784. 785. 786. 787. 788. 789. 790. 791. 792. 793. 794. 795. 796. 797. 798. 799. 800. 801. 802. 803. 804. 805. 806. 807. 808. 809. 810. 811. 812. 813. 814. 815. 816. 817. 818. 819. 820. 821. 822. 823. 824. 825. 826. 827. 828. 829. 830. 831. 832. 833. 834. 835. 836. 837. 838. 839. 840. 841. 842. 843. 844. 845. 846. 847. 848. 849. 850. 851. 852. 853. 854. 855. 856. 857. 858. 859. 860. 861. 862. 863. 864. 865. 866. 867. 868. 869. 870. 871. 872. 873. 874. 875. 876. 877. 878. 879. 880. 881. 882. 883. 884. 885. 886. 887. 888. 889. 890. 891. 892. 893. 894. 895. 896. 897. 898. 899. 900. 901. 902. 903. 904. 905. 906. 907. 908. 909. 910. 911. 912. 913. 914. 915. 916. 917. 918. 919. 920. 921. 922. 923. 924. 925. 926. 927. 928. 929. 930. 931. 932. 933. 934. 935. 936. 937. 938. 939. 940. 941. 942. 943. 944. 945. 946. 947. 948. 949. 950. 951. 952. 953. 954. 955. 956. 957. 958. 959. 960. 961. 962. 963. 964. 965. 966. 967. 968. 969. 970. 971. 972. 973. 974. 975. 976. 977. 978. 979. 980. 981. 982. 983. 984. 985. 986. 987. 988. 989. 990. 991. 992. 993. 994. 995. 996. 997. 998. 999. 1000. 1001. 1002. 1003. 1004. 1005. 1006. 1007. 1008. 1009. 1010. 1011. 1012. 1013. 1014. 1015. 1016. 1017. 1018. 1019. 1020. 1021. 1022. 1023. 1024. 1025. 1026. 1027. 1028. 1029. 1030. 1031. 1032. 1033. 1034. 1035. 1036. 1037. 1038. 1039. 1040. 1041. 1042. 1043. 1044. 1045. 1046. 1047. 1048. 1049. 1050. 1051. 1052. 1053. 1054. 1055. 1056. 1057. 1058. 1059. 1060. 1061. 1062. 1063. 1064. 1065. 1066. 1067. 1068. 1069. 1070. 1071. 1072. 1073. 1074. 1075. 1076. 1077. 1078. 1079. 1080. 1081. 1082. 1083. 1084. 1085. 1086. 1087. 1088. 1089. 1090. 1091. 1092. 1093. 1094. 1095. 1096. 1097. 1098. 1099. 1100. 1101. 1102. 1103. 1104. 1105. 1106. 1107. 1108. 1109. 1110. 1111. 1112. 1113. 1114. 1115. 1116. 1117. 1118. 1119. 1120. 1121. 1122. 1123. 1124. 1125. 1126. 1127. 1128. 1129. 1130. 1131. 1132. 1133. 1134. 1135. 1136. 1137. 1138. 1139. 1140. 1141. 1142. 1143. 1144. 1145. 1146. 1147. 1148. 1149. 1150. 1151. 1152. 1153. 1154. 1155. 1156. 1157. 1158. 1159. 1160. 1161. 1162. 1163. 1164. 1165. 1166. 1167. 1168. 1169. 1170. 1171. 1172. 1173. 1174. 1175. 1176. 1177. 1178. 1179. 1180. 1181. 1182. 1183. 1184. 1185. 1186. 1187. 1188. 1189. 1190. 1191. 1192. 1193. 1194. 1195. 1196. 1197. 1198. 1199. 1200. 1201. 1202. 1203. 1204. 1205. 1206. 1207. 1208. 1209. 1210. 1211. 1212. 1213. 1214. 1215. 1216. 1217. 1218. 1219. 1220. 1221. 1222. 1223. 1224. 1225. 1226. 1227. 1228. 1229. 1230. 1231. 1232. 1233. 1234. 1235. 1236. 1237. 1238. 1239. 1240. 1241. 1242. 1243. 1244. 1245. 1246. 1247. 1248. 1249. 1250. 1251. 1252. 1253. 1254. 1255. 1256. 1257. 1258. 1259. 1260. 1261. 1262. 1263. 1264. 1265. 1266. 1267. 1268. 1269. 1270. 1271. 1272. 1273. 1274. 1275. 1276. 1277. 1278. 1279. 1280. 1281. 1282. 1283. 1284. 1285. 1286. 1287. 1288. 1289. 1290. 1291. 1292. 1293. 1294. 1295. 1296. 1297. 1298. 1299. 1300. 1301. 1302. 1303. 1304. 1305. 1306. 1307. 1308. 1309. 1310. 1311. 1312. 1313. 1314. 1315. 1316. 1317. 1318. 1319. 1320. 1321. 1322. 1323. 1324. 1325. 1326. 1327. 1328. 1329. 1330. 1331. 1332. 1333. 1334. 1335. 1336. 1337. 1338. 1339. 1340. 1341. 1342. 1343. 1344. 1345. 1346. 1347. 1348. 1349. 1350. 1351. 1352. 1353. 1354. 1355. 1356. 1357. 1358. 1359. 1360. 1361. 1362. 1363. 1364. 1365. 1366. 1367. 1368. 1369. 1370. 1371. 1372. 1373. 1374. 1375. 1376. 1377. 1378. 1379. 1380. 1381. 1382. 1383. 1384. 1385. 1386. 1387. 1388. 1389. 1390. 1391. 1392. 1393. 1394. 1395. 1396. 1397. 1398. 1399. 1400. 1401. 1402. 1403. 1404. 1405. 1406. 1407. 1408. 1409. 1410. 1411. 1412. 1413. 1414. 1415. 1416. 1417. 1418. 1419. 1420. 1421. 1422. 1423. 1424. 1425. 1426. 1427. 1428. 1429. 1430. 1431. 1432. 1433. 1434. 1435. 1436. 1437. 1438. 1439. 1440. 1441. 1442. 1443. 1444. 1445. 1446. 1447. 1448. 1449. 1450. 1451. 1452. 1453. 1454. 1455. 1456. 1457. 1458. 1459. 1460. 1461. 1462. 1463. 1464. 1465. 1466. 1467. 1468. 1469. 1470. 1471. 1472. 1473. 1474. 1475. 1476. 1477. 1478. 1479. 1480. 1481. 1482. 1483. 1484. 1485. 1486. 1487. 1488. 1489. 1490. 1491. 1492. 1493. 1494. 1495. 1496. 1497. 1498. 1499. 1500. 1501. 1502. 1503. 1504. 1505. 1506. 1507. 1508. 1509. 1510. 1511. 1512. 1513. 1514. 1515. 1516. 1517. 1518. 1519. 1520. 1521. 1522. 1523. 1524. 1525. 1526. 1527. 1528. 1529. 1530. 1531. 1532. 1533. 1534. 1535. 1536. 1537. 1538. 1539. 1540. 1541. 1542. 1543. 1544. 1545. 1546. 1547. 1548. 1549. 1550. 1551. 1552. 1553. 1554. 1555. 1556. 1557. 1558. 1559. 1560. 1561. 1562. 1563. 1564. 1565. 1566. 1567. 1568. 1569. 1570. 1571. 1572. 1573. 1574. 1575. 1576. 1577. 1578. 1579. 1580. 1581. 1582. 1583. 1584. 1585. 1586. 1587. 1588. 1589. 1590. 1591. 1592. 1593. 1594. 1595. 1596. 1597. 1598. 1599. 1600. 1601. 1602. 1603. 1604. 1605. 1606. 1607. 1608. 1609. 1610. 1611. 1612. 1613. 1614. 1615. 1616. 1617. 1618. 1619. 1620. 1621. 1622. 1623. 1624. 1625. 1626. 1627. 1628. 1629. 1630. 1631. 1632. 1633. 1634. 1635. 1636. 1637. 1638. 1639. 1640. 1641. 1642. 1643. 1644. 1645. 1646. 1647. 1648. 1649. 1650. 1651. 1652. 1653. 1654. 1655. 1656. 1657. 1658. 1659. 1660. 1661. 1662. 1663. 1664. 1665. 1666. 1667. 1668. 1669. 1670. 1671. 1672. 1673. 1674. 1675. 1676. 1677. 1678. 1679. 1680. 1681. 1682. 1683. 1684. 1685. 1686. 1687. 1688. 1689. 1690. 1691. 1692. 1693. 1694. 1695. 1696. 1697. 1698. 1699. 1700. 1701. 1702. 1703. 1704. 1705. 1706. 1707. 1708. 1709. 1710. 1711. 1712. 1713. 1714. 1715. 1716. 1717. 1718. 1719. 1720. 1721. 1722. 1723. 1724. 1725. 1726. 1727. 1728. 1729. 1730. 1731. 1732. 1733. 1734. 1735. 1736. 1737. 1738. 1739. 1740. 1741. 1742. 1743. 1744. 1745. 1746. 1747. 1748. 1749. 1750. 1751. 1752. 1753. 1754. 1755. 1756. 1757. 1758. 1759. 1760. 1761. 1762. 1763. 1764. 1765. 1766. 1767. 1768. 1769. 1770. 1771. 1772. 1773. 1774. 1775. 1776. 1777. 1778. 1779. 1780. 1781. 1782. 1783. 1784. 1785. 1786. 1787. 1788. 1789. 1790. 1791. 1792. 1793. 1794. 1795. 1796. 1797. 1798. 1799. 1800. 1801. 1802. 1803. 1804. 1805. 1806. 1807. 1808. 1809. 1810. 1811. 1812. 1813. 1814. 1815. 1816. 1817. 1818. 1819. 1820. 1821. 1822. 1823. 1824. 1825. 1826. 1827. 1828. 1829. 1830. 1831. 1832. 1833. 1834. 1835. 1836. 1837. 1838. 1839. 1840. 1841. 1842. 1843. 1844. 1845. 1846. 1847. 1848. 1849. 1850. 1851. 1852. 1853. 1854. 1855. 1856. 1857. 1858. 1859. 1860. 1861. 1862. 1863. 1864. 1865. 1866. 1867. 1868. 1869. 1870. 1871. 1872. 1873. 1874. 1875. 1876. 1877. 1878. 1879. 1880. 1881. 1882. 1883. 1884. 1885. 1886. 1887. 1888. 1889. 1890. 1891. 1892. 1893. 1894. 1895. 1896. 1897. 1898. 1899. 1900. 1901. 1902. 1903. 1904. 1905. 1906. 1907. 1908. 1909. 1910. 1911. 1912. 1913. 1914. 1915. 1916. 1917. 1918. 1919. 1920. 1921. 1922. 1923. 1924. 1925. 1926. 1927. 1928. 1929. 1930. 1931. 1932. 1933. 1934. 1935. 1936. 1937. 1938. 1939. 1940. 1941. 1942. 1943. 1944. 1945. 1946. 1947. 1948. 1949. 1950. 1951. 1952. 1953. 1954. 1955. 1956. 1957. 1958. 1959. 1960. 1961. 1962. 1963. 1964. 1965. 1966. 1967. 1968. 1969. 1970. 1971. 1972. 1973. 1974. 1975. 1976. 1977. 1978. 1979. 1980. 1981. 1982. 1983. 1984. 1985. 1986. 1987. 1988. 1989. 1990. 1991. 1992. 1993. 1994. 1995. 1996. 1997. 1998. 1999. 2000. 2001. 2002. 2003. 2004. 2005. 2006. 2007. 2008. 2009. 2010. 2011. 2012. 2013. 2014. 2015. 2016. 2017. 2018. 2019. 2020. 2021. 2022. 2023. 2024. 2025. 2026. 2027. 2028. 2029. 2030. 2031. 2032. 2033. 2034. 2035. 2036. 2037. 2038. 2039. 2040. 2041. 2042. 2043. 2044. 2045. 2046. 2047. 2048. 2049. 2050. 2051. 2052. 2053. 2054. 2055. 2056. 2057. 2058. 2059. 2060. 2061. 2062. 2063. 2064. 2065. 2066. 2067. 2068. 2069. 2070. 2071. 2072. 2073. 2074. 2075. 2076. 2077. 2078. 2079. 2080. 2081. 2082. 2083. 2084. 2085. 2086. 2087. 2088. 2089. 2090. 2091. 2092. 2093. 2094. 2095. 2096. 2097. 2098. 2099. 2100. 2101. 2102. 2103. 2104. 2105. 2106. 2107. 210

LE CLUB VERDUN BIG LEAF

Photo du Verdun Big Leaf de Jim Tracey composé des joueurs : Al. King, but; C. Ainsworth, défense droite; B. Albert, défense gauche; C. Monaghan, revert; H. Wilson, centre; B. Cox, attaque droite; F. Aube, attaque gauche; H. Nault, R. Kelley, R. McCarthy, R. Layden, M. White et autres, substitués.
(Photo Gérin-Lajoie)

CHOIX DU JOUR

Première Course, 4 furlongs — Doctor's Nurse 113, aNok's Brother 114, Sepin 2, Nettie 115, 116, Kin Mag 113, Nanci's Best 113, Ivan K. 113, Osceola 113, bAce Chance 116, Pompey's Rose 112, bHank Note 116, Crumwell 116, cEblin 111.

a-Entrée: M. R. Waugh et Miss B. Faulconer.
b-Entrée: Flamingo Farm.
c-Entrée: S. H. Hall.

DEUXIÈME COURSE, 4-2 furlongs — George Chatter 109, 110, 111, Noy Noy 113, Rockwin 113, Honey Maid 109, Old Veteran 118, Good Gracious 113, Justa Cantor 118, 1 Do 118, JacktheBox 118, Annagraces 109, Her Lerio 114, Jimmy S. 113, Caiden 111.

TROISIÈME COURSE, 2 furlongs —

1-Hay 120, Consistent 110, Free Ride 110, Dil-
 1-109, Rough Buddy 115, Judith B. 108,
 Handley 115,
 110, Tavern 118, Turf Hunter 116, Santa
 Maria 106.
SIXIEME COURSE, 7 furlongs. Free
 Almy 118, Worth Owning 117, Lucky Turn
 108, Duranay 109, Kitty Rival 115, Suzabot
 102, Doodle 110, Crossing Over 113, Razole
 107, Quack 106, Dazzle 117, Quack 106,
 107, Irish Vote 116, Neville 106, Brooke H-
 road 111.
SEPTIEME COURSE, 6 1-2 furlongs.
 Schley 906 113, Red Wing 111, Bibline
 116, Toothpick 108, Goldsun 110, Miss Epe
 106, Spauld 107, Mighty Bay 107, Waugh
 Pop 115, Vendors 108, Loyal 106.
EIGHTIEME COURSE, 1 mile 1-16. Grou-
 cher's Boy 103, A Royal Business 114, Mon Dolt
 106, 106.
 4-Margaret G. Lirma, Tom's Lady.
 5-Burning Wood, Bert W. Post Office.
 6-William C. Frederic, Germant.
 7-Sweet Laff, L. B. Jones, J. J. Jones.
 8-Willow Puff, Can't Catch, Golden Sho.

A. CHARLES TOWN

1-Pas de cois.
 2-Good Luck Jack In The Box, New Nax
 3-Dilwin, Rough Buddy, Tavern.
 4-Razole Dazzle, Irish Vote, Suzabot.
 5-Waugh Pop, Spotless, Humber.
 6-Business As Usual, Clever Girl.
 7-Aunp, Puddles, Countess.
 8-Gay Lax, Tulevries Lind, Car's Choice.
 9-Boulder Dam, Windsor Bay, Trostar.

W. O'DONNELL

1-Pas de cois.
 2-Little Sergeant, Sammon, Robs First.

106, Burner 100, aDunlucky 111, Clever Girl 106.

a-ENTREE: E. Johnston.

SEPTIEME COURSE, 1 mille 1-16 —
Counter Pass 107, Tuleys Star 109, Dark May 109, Sea Boy 112, Quill 114, Aoufin 112, Huppy 107, Best Policy 109, Count Me 116, Jinnal 107, Puddles 109, Lynseye 107.

HUITIEME COURSE, 1 mille 1-16 — Justa Pilgrim 113, Tuleys Lad 118, Carl's Choice 112, Bav 108, Helen V. D. 108, Top Shell 113, Keswick Hill 118, His Nibs 115, Heart Play 113, It's A, Maid 112, Charming Mary 108, Proprietary 108, Gay Lass 113, Jaccamar 113.

NEUVIEME COURSE, tracé Charleston —
Canterlet 110, Scold 106, Jimmy D. 115, Chestnut Ann 105, Shorts 115, Eleanor O. 110, Pacemaker 115, Boulder Dam 110, Milray 105, Schley Buck 110, Windor Boy 115, Blond Red 110, Flying Centaur 115, Trostar 115.

1—Archword, Syngo Sims, Gold Fawn,
4—Doneda, Marbur, Trigfish,
5—Sir Warlow, High Honors, Donette,
6—Cander, Sir Bevedere, Moby Duke,
7—Roves Crump, Diabrook, Jack Patcher

A BELMONT PARK

1—Germann, Jacopo Belle, Ree Bright,
2—Balloo, Mon Revv, Wee Call,
3—Shohalo, Cody, Major B,
4—Pas de choix,
5—The Gas, War Dog,
6—Strolling By, Clap In, Semakor,
7—Lauerman, Nipponese, Free.

Baseball de la
semaine

| MUTUELS DE SAMEDI | | | | Internationale:—J. V. S. D. L. M. M. | | | |
|---|--|--|--|--|--|--|--|
| Détroit
Première course \$ 36.80
Deuxième course 43.60
Troisième course 104.40
Total de 3 courses 184.80
Total de 5 courses 271.60
Total de 7 courses 325.00 | | | | 1—Baltimore 1 6 16
2—Buffalo 3 1 8 17
3—Jersey City 5 8
4—Montréal 1 5 13
5—Newark 6 2 11 3
6—Rochester 1 15
7—Syracuse 4 3 13
8—Toronto 9 8 | | | |
| Rotation numérique
Veuillez les chiffres les plus significatifs depuis 30 jours. Les chiffres dans la troisième colonne indiquent le nombre de fois que ces chiffres sont apparus depuis 1932. Les chiffres dans la dernière colonne indiquent le nombre de fois que d'autres combinaisons du même nombre se sont répétées. | | | | Nationale:—
9—Boston 2 5 6 0
10—Brooklyn 2 1 2
11—Chicago 4 3 8 4
12—Cincinnati 3 4 7 7
13—New York 1 11 4 1
14—Philadelphia 3 3 2 2
15—Pittsburgh 3 12 4
16—St-Louis 6 9 3 | | | |
| | | | | Américaine:—
17—Boston 5 15 5 8
18—Chicago 3 2 2 3
19—Cleveland 3 8 3 3
20—Detroit 2 6 2
21—New York 4 4 5 12
22—Philadelphia 4 11 6 12
23—St-Louis 3 7 9 4
24—Washington 4 6 | | | |
| | | | | Ass. Amer.:—
25—Columbus 3 12 7
26—Indianapolis 2 12 5 | | | |

| | | | | | | | | | | | | | | |
|----|-----|---|----|----|-----|---|-----|----------------|----|---|----|----|-----|-----|
| 17 | 861 | 2 | 12 | 29 | 220 | 0 | 11 | 27—Kansas City | 5 | 1 | 5 | 7 | ... | ... |
| 18 | 875 | 2 | 14 | 28 | 184 | 0 | 14 | 28—Louisville | 11 | 3 | 7 | 7 | ... | ... |
| 17 | 862 | 2 | 15 | 27 | 133 | 0 | 18 | 29—Milwaukee | 11 | 1 | 7 | 8 | ... | ... |
| 16 | 857 | 5 | 9 | 24 | 920 | 1 | 13 | 30—Minneapolis | 1 | 5 | 10 | 0 | ... | ... |
| 15 | 885 | 4 | 8 | 26 | 527 | 0 | 10 | 31—St-Paul | 5 | 8 | 2 | 10 | ... | ... |
| 13 | 187 | 4 | 8 | 24 | 258 | 7 | 9 | 32—Toledo | 5 | 7 | 4 | 18 | ... | ... |
| 12 | 806 | 2 | 7 | 22 | 567 | 3 | 9 | | | | | | | |
| 11 | 305 | 0 | 8 | 21 | 635 | 3 | 5 | | | | | | | |
| 10 | 223 | 0 | 10 | 17 | 472 | 2 | 10 | | | | | | | |
| 9 | 679 | 3 | 4 | 19 | 706 | 3 | 14 | | | | | | | |
| 8 | 290 | 0 | 12 | 18 | 804 | 1 | 3 | | | | | | | |
| 6 | 011 | 0 | 10 | 14 | 254 | 4 | 14 | | | | | | | |
| 5 | 623 | 1 | 5 | 15 | 291 | 2 | 11 | | | | | | | |
| 4 | 316 | 0 | 4 | 14 | 185 | 1 | ... | | | | | | | |
| 3 | 831 | 0 | 7 | 13 | 680 | 5 | 6 | | | | | | | |
| 2 | 354 | 2 | 14 | 12 | 243 | 0 | 4 | | | | | | | |

Le pari-double

A Suffolk Downs — \$43.00.
 A Woodbine — \$401.25.
 A Detroit — \$522.60.
 A Charles Town — \$179.60.
 A Fairmount Park — \$144.86.
 A Beulah Park — \$21.00.

bané et Kéoumpné. L'arbitre, tandis qu'Armand Giroux était au bâton à l'ouverture officielle au parc Lafontaine. Belmont et Laiterie Idéale en sont venus aux prises. Sperrnack a frappé un circuit à la quatrième manche pour le Belmont. Le lanceur des vaincus se distinguait avec un trois-butts.

Belmont 003 100 200—6 9 5
 Laiterie Idéale 202 010 060—3 5 2

Belmont, Nelson et Robert; Idéale, Brosseau et Nadeau.

Voici le sommaire des autres parties.

| | |
|------------------|---|
| Bordeaux | 2 |
| St-Lambert | 1 |

ASS. AMERICAINE

| | SAMEDI | |
|--------------------|--------------|-------|
| Indianapolis | 600 000 001— | 1 7 0 |
| Columbus | 600 000 003— | 6 9 0 |

| | | |
|--|-------------------------|----|
| Harrett, Sharpe, Wilson et Moore | | 3 |
| Andrews, Berman | | 3 |
| Indianapolis | 004 511 0-11 10 0 | 10 |
| Columbus | 010 913 1-6 13 0 | 11 |
| Balls, Johnson et Baker; Cook, Turner | | 11 |
| Curlee et Smith | | 12 |
| Louisville | 122 609 010-10 16 2 | 12 |
| Toledo | 102 200 615-4 7 3 | 17 |
| Bevers et Lewis; Rogalski, Reid et Parsons. | | 17 |
| St-Paul | 000 601 610 000 0-2 6 2 | 2 |
| Kansas City 000 101 610 090 1-1 1 | | 1 |
| Phelps, Brown et Pasak; Lindell et Riddle, McCullough. | | 1 |
| Minneapolis 10, Milwaukee 7. | | 7 |
| MILWAUKEE | | |
| Milwaukee | 020 910 101-5 12 1 | 1 |
| Kansas City | 000 610 601-2 8 0 | 2 |
| St. Louis, Herndon, Vance, Bonham et Riddle, McCullough. | | 8 |

| | | |
|------------------------------------|---------------------------|-------|
| Milwaukee | 600 6220 X | 3 8 4 |
| St. Paul City | 600 6220 X | 3 8 4 |
| Jungels et Just | Breuer, Makosky et Tiedde | |
| Lanier, Hader, Curley et Bremer; | | |
| Jarnes et Parsons | | |
| Columbus | 600 600 0 — 2 6 1 | |
| Maen, Kleinke, Curley et Schultz; | 600 600 0 — 2 6 1 | |
| Dietz et Mackie | 600 600 0 — 2 6 1 | |
| Kouville | 600 601 010 — 2 7 3 | |
| Andropop | 600 601 010 — 2 7 3 | |
| Eaver et Lewis; French et Moore. | 601 005 031 — 10 14 1 | |
| St-Paul | 601 005 031 — 10 14 1 | |
| Chelini et Pasak; Bash; Butland et | 601 005 031 — 10 14 1 | |

| PP. | Cheval | Propriétaire | Jockey | Pes. |
|-----|-------------|-------------------|----------------|------|
| 1 | McMack | J. G. Fair | N. Foden | 117 |
| 2 | Gold Fawn | J. E. F. Seagram | Pa. engagé | 112 |
| 3 | Sea Cadet | W. Raines | J. Thomas | 117 |
| 4 | Jelwell | Ecurie Cosgrave | J. Deering | 112 |
| 5 | Lightful | H. R. Bain | G. Rose | 117 |
| 6 | Ensign Mary | Holland et Rogers | E. Burns | 112 |
| 7 | Skyrunner | Ecurie Parkwood | R. Watson | 117 |
| 8 | Syngo Bay | Mme E. R. Webster | J. Longden | 112 |
| 9 | Saragosa | J. E. F. Seagram | H. Lindberg | 112 |
| 10 | Sea General | H. Giddings | A. Pascuma | 117 |
| 11 | The Calf | Mme E. R. Webster | C. McTague | 112 |
| 12 | Ruby Grass | H. R. Bain | S. Young | 112 |
| 13 | Budai | C. Hatch | R. Nash | 117 |
| 14 | Archworth | C. G. McCullagh | S. D. Brierley | 117 |
| 15 | Milne | Ecurie McNeil | B. McNeil | 117 |

Entrées : — Gold Fawn et Saragosa, J. E. F. Seagram ; Lightful et Rye



SUR LES COURTS

LA COUPE DAVIS

Stockholm, 20. (P.A.) — La Suède a pris une avance de deux parties à une sur le Danemark dans une série de première ronde de la Coupe Davis. Elle a gagné le match de doubles en trois sets consécutifs. M. Rohlson et Karl Schroeder ont défait A. Wium et Helge Plougmann du Danemark par 6-1, 6-3, 6-0. Vendredi, les deux nations avaient remporté chacune une rencontre de simples.

La Belgique

Bruxelles, 20. (P.A.) — La Belgique a pris une avance de deux parties à zéro sur les Indes en remportant les deux premiers matchs de simples, ici, aujourd'hui.

A. Lacroix a battu Ghaus Mohamed par 6-1, 6-3, 5-7, 6-0, et Charles Nysaert a triomphé de Y. Savoor par 6-0, 10-8, 1-6, 6-3.

En Pologne

Varsovie, 20. (P.A.) — De jeunes étudiants ont de nouveau fait des jeux, ici aujourd'hui, contre l'Allemagne remportant la rencontre de doubles pour prendre une avance de deux parties à une sur la Pologne dans une série de deuxième ronde de Coupe Davis.

Mais, en général, il y a eu plus d'ordre que lors de la première journée, qui avait vu plusieurs spectateurs mener un charivari assourdissant.

Le tandem allemand composé de Henner Henkel et George Metaxa ont gagné les polonais Ignacy Tloczynski et Josef Hedba par 6-4, 6-2, 6-2. Les deux derniers matchs de simples décideront du résultat de la série.

Il y eut un commencement de tumulte quand on annonça que Henkel devait se reposer et qu'on devait remettre les jouets à lundi mais finalement les rencontres eurent lieu telles que prévues.

Série contestée

Bruxelles, 21. (P.A.) — La Belgique ne mena plus par deux parties à une, à la suite de sa défaite d'hier dans les doubles aux mains des Indes. Y. Savoor et G. Mohamed ont défait Gheelan et Vandeynde par 6-4, 6-4, 5-7, 6-4. La Belgique avait remporté les deux premiers simples samedi.

Grande saison

Les joueurs de tennis de la Province de Québec auront amplement l'occasion de se faire valoir, pour mériter une place sur l'équipe canadienne de la Coupe Davis, comme commença bientôt une série d'importants tournois autour de la Province.

Le Président Charlie Leslie, de la P.Q.L.T.A. a révélé en fin de semaine, qu'il avait averti tous les meilleurs joueurs classés, ayant le temps disponible pour participer aux grands championnats de la saison d'été.

"Nous ferons notre possible pour donner le plus de joueurs que nous pourrions pour prendre part au tournoi de la Province d'Ontario à Toronto, la semaine suivante," a déclaré Leslie, qui croit que l'intérêt des joueurs de l'Est sera accru par l'idée qu'ils décideront quels seront nos représentants aux séries de la Coupe Davis.

Les raquettes locales qui lutteront pour une des places vacantes seront nécessairement absentes des courts locaux pour une période d'au moins six semaines. En effet, ils devront voyager continuellement pour disputer les championnats d'Ontario, du Canada et de la Province de Québec, (à Montréal, et qui sera leur seule visite ici durant les jours décisifs qui précéderont la Coupe Davis). Le voyage à la Havane prendra trois semaines aux joueurs choisis.

Quant à la possibilité d'une finale de la zone américaine jouée à Montréal, il n'y a rien de définitif à ce sujet pour le moment. "Tout dépendra du résultat de la série entre Cuba et le Canada," a fait remarquer Leslie. "Si les Cubains triomphaient ils ne voudraient probablement pas rencontrer l'Australie, sur un sol aussi éloigné du sien que celui de Montréal. Il n'y a pas à s'inquiéter des Australiens eux-mêmes qui ont manifesté plus d'une fois leur ferme désir de revenir à Montréal."

Un rédacteur de sport d'Australie, Mervyn Weston, un joueur de tennis réputé lui-même, et qui accompagne toujours ses compatriotes de Coupe Davis, à travers leurs tournées, écrit ce qui suit: "Si nos virtuoses venaient à rencontrer Cuba ou le Canada dans la finale de la zone américaine, soyez assuré qu'ils ne le feront pas ailleurs qu'à Montréal. Nos zars ont été très touchés par l'accueil du public montrealais l'an dernier, et ils sont si décidés de jouer de nouveau devant les amateurs de cette ville canadienne-française que les votes de tous nos joueurs ont tous été en faveur du choix de Montréal pour les finales de Coupe Davis."

En tout et par tout, il faut se rappeler que si les Australiens avaient passé une semaine agréable lors de leur venue à Montréal l'an dernier, il faut avouer en toute justice que les fervents de tennis locaux ont été pour leur part, à une semaine de jeu inoubliable, une de celles qui n'avaient jamais eu sa pareille, sur nos courts."

VICTOIRE DE BUDGE

Londres, 21. (P.A.) — Don Budge, d'Oakland, Calif., a gagné le tournoi professionnel de tennis disputé à Wembley depuis trois jours, alors qu'il a pris la mesure d'Hans Nusslein d'Allemagne en finale. Le score fut de 13-11, 2-6, 6-4.

CLUB OUTREMONT

Le club de tennis Outremont annonce son ouverture pour mercredi le 24 du courant, qui sera assurée par une série de rencontres mixtes "round robin" entre les membres du club. Comme dans le passé, ce populaire endroit d'amusement, réunira d'excellents joueurs tels que Paul Fontaine, Jerry Wayland, André Dussault etc.

Il ne faut pas oublier qu'il y aura aussi une danse dans la soirée du 24, qui promet d'être réussie en tous points.

Manifestations anti-anglaises en Terre-Sainte

(Suite de la page 1)

ration avec la Grande-Bretagne dont voici les grandes lignes:
1° On entrainera militairement les jeunes Juifs au cas où l'on aurait, un jour, besoin d'eux comme soldats;
2° Les Juifs se contenteront de se nourrir des produits qu'ils fabriqueront eux-mêmes pour n'avoir rien à importer de la Grande-Bretagne et pour n'avoir pas à payer de tarifs douaniers aux autorités anglaises;
3° Les Juifs refuseront de payer les impôts;

4° Les Juifs ne se serviront plus des services d'utilité publique qui donnent des profits aux Anglais;
5° Les Juifs chasseront tous les représentants de la Grande-Bretagne qui se sont glissés dans leurs organismes administratifs à la faveur des bonnes relations qu'ils entretenaient avec Londres;

6° Les Juifs refuseront de participer à l'administration municipale de Jérusalem.

Le comte Ciano reçu par Hitler et von Ribbentrop

(Suite de la page 1)

Mussolini ont déjà laissé clairement entendre qu'une fois qu'il sera ratifié, on ne pourra pas attaquer l'Italie ou l'Allemagne sans avoir à se défendre contre les forces armées des deux pays. On a aussi prêté, dans les milieux militaires allemands, qu'en cas de conflit les armées germano-italiennes seraient commandées par un état-major germano-italien. Il est entendu aussi que les deux pays ne pourront signer d'armistice ou mettre fin à une guerre sans le faire ensemble.

Nouvel appel de M. Cordell Hull en faveur de la paix

(Suite de la page 1)

liberté, bien qu'il soit concevable que les États-Unis pourraient vivre sans commerce avec l'étranger, en régime autarchique. Il continua: "Les faits ne cessent plus de nous démontrer que ce qui se passe à l'étranger nous affecte grandement. Parmi les objectifs que nous voulons atteindre, en voici quelques-uns, les principaux:

1.—On doit revenir à la détermination de ne pas avoir recours à la guerre pour vider les querelles;
2.—Il faut mettre fin aux tentatives que l'on fait pour substituer à la libre discussion la menace de l'usage des armes;

3.—Il faut que les peuples en arrivent à un accord qui limitera les armements et qui diminuera peu à peu leur production;

4.—Tout cela devra être suivi d'arrangements commerciaux et économiques entre les nations, lesquels arrangements bénéficieront matériellement à tous.

"Depuis des mois, a poursuivi M. Hull, depuis des années même, un malaise désespérant s'est infiltré dans les affaires des nations. Chaque pays a dû entrer dans la destruction mutuelle, nous a déjà conduits très loin. Alors qu'en temps normal, les chefs d'État sont fiers de la liberté et de la sérénité de leurs peuples, de leur progrès moral et spirituel, de leurs connaissances, de la production de leurs artistes, aujourd'hui, un homme d'État ne doit plus s'enorgueillir que parce qu'il a donné à sa nation plus d'armes de bombardement que n'en possèdent les autres. Cela doit prendre fin. Le désir universel de tous les peuples, quand ils surmontent leurs craintes et leurs appréhensions, est, j'en suis fermement convaincu, de vivre en paix avec leurs camarades humains. Et par paix, je veux dire la paix voulue par la raison et non pas la paix imposée par la force."

Hommage de M. William C. Bullitt au peuple français

(Suite de la page 1)

le peuple français parce que les bruits guerriers, dont on entendait les appels, qu'ils y étouffaient les appels de paix. Dans ces pays les choses dirigent les hommes. Une chose est certaine, cependant, et l'histoire humaine l'a démontrée, en définitive c'est toujours la vérité qui triomphe. D'un bout de ce pays à l'autre, il n'est pas un Français qui veuille la guerre. On ne désire que vivre en paix et laisser vivre les autres. Mais du marin du nord au fermier du sud, de l'ouvrier de l'est au vigneron de l'ouest, chacun est prêt à répondre aux besoins de la patrie et à envisager l'avenir sans crainte, avec sérénité, sans haine mais avec la simple détermination de mourir si cela devient nécessaire. L'unité et la sérénité de la France font, aujourd'hui, honneur à la race humaine."

LE CHAMPIONNAT

Le championnat de tennis sur table de la Province de Québec, a débuté samedi soir au club Fairmount, pour se continuer dimanche après-midi au même endroit. Les favoris n'ont pas eu de difficulté à passer leurs épreuves de premières rondes, et ils ont atteint les demi-finales tel qu'on le prévoyait.

Les quarts de finales ont vu Pierre Chapdelaine se débarrasser prestement du jeune et prometteur Yvon Talbot par le score de 21-18, 21-20, 21-15. Jean Jacques Desjardins avait le dessus sur Berri Simonovitch par 21-17, 21-19; Léo Rosentzveig affichait sa supériorité sur A. Moscovitch par 22-20, 21-19, 21-13; et enfin Red Spector avait raison de Jacques Champagne par 13-21, 21-10, 21-18, 21-18.

Les demi-finales du grand tournoi sanctionné par l'Association Canadienne de Tennis sur Table, ont été fixées au 30 mai, et seront jouées dans le superbe local du Central Y.M.C.A. situé au No 1441 rue Drummond. Entretemps, quelques uns des meilleurs raquetiers locaux tels que P. Chapdelaine, J. J. Desjardins, L. Rosentzveig, iront prendre part au championnat de la ville de Québec dans la Vieille Capitale le 27 mai.

Les amateurs de tennis sur table sont invités à venir en foule à ce dernier endroit pour encourager les jeunes adeptes de ce sport passionnant.

Les fêtes du jubilé d'or du Mt-Saint-Louis

Un grand banquet clôt les brillantes fêtes du cinquantenaire de cette institution

L'hon. E.-L. Patenaude

"Au Mt-Saint-Louis, les Frères ont réalisé une oeuvre de première grandeur, plus que cela, ils ont su l'adapter aux exigences de notre temps et la faire évoluer avec des développements rapides et variés qui ont caractérisé les derniers cinquante ans", c'est avec ces mots que le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, l'hon. E.-L. Patenaude, président d'honneur du grand banquet qui clôturait, hier soir, à l'hôtel Windsor, les fêtes du cinquantenaire de la fondation du Mt-Saint-Louis, a qualifié l'oeuvre des Frères des Ecoles chrétiennes de cette institution.

M. Aimé Co, nouveau président de l'Association des anciens élèves du Mt-Saint-Louis, a présenté les divers orateurs après avoir souhaité la bienvenue aux nombreux invités d'honneur.

Après avoir dit tout le bien qu'il pensait de l'institut et évoqué son fondateur, Saint-Jean-Baptiste de La Salle, l'hon. E.-L. Patenaude a félicité avec empressement les Frères qui ont su montrer de si véritables éducateurs et ont si pleinement comblé les espérances de ceux qui les appellent sur notre sol.

S. Exc. Mgr E. A. Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, a parlé du pape et exposé brièvement la politique de paix du nouveau pape. En portant la santé du pape, Mgr Deschamps a dit qu'il apportait sa meilleure bénédiction et qu'il espérait qu'elle serait fructueuse pour le succès de ceux qui sont aux postes de commande pour le plus grand bien de notre chère province de Québec et de notre pays le Canada.

En présentant le R. F. Romuald, M. Cousineau a exprimé le regret de l'absence de MM. les honorables Rinfret, Cardin, Duplessis et Paquet, et les a priés d'accepter la reconnaissance des directeurs du Mt-Saint-Louis pour les vœux qu'ils leur ont transmis. Il a également signalé la présence du maire de Québec et des échevins Durocher et Goyette, anciens élèves du Mt-Saint-Louis.

Le R. F. Romuald a rappelé qu'il avait assisté à la fondation du Mt-Saint-Louis et dit quelques mots sur la conception moderne de l'enseignement préconisée par le fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes.

Invité à présenter la santé du Mt-Saint-Louis, M. Beaudry Leman, ex-président des Anciens, a dit que le Mt-Saint-Louis était une jeune institution parce qu'elle possédait les caractéristiques de la jeunesse: la vigueur dans l'action et la confiance dans l'avenir. Il a ajouté qu'un collège était plus qu'un amas de briques, c'était un groupe de jeunes gens qui cherchent des outils dont ils se servent et qu'en outre, au-dessus de cela, c'était un groupe d'hommes qui ont appris à enseigner et qui ont assumé la lourde responsabilité d'armer les jeunes qui leur ont été confiés. Il a aussi souligné qu'à une époque aussi troublée, on était trop porté à vouloir la réforme de la société quand on néglige celle de l'individu. C'est le rôle des institutions du genre du Mt-Saint-Louis que M. Leman a souhaité le succès et la prospérité et rendu hommage au bien qu'elle a fait et au bien en cours plus considérable qu'elle fera demain.

M. Ed. A. Ryan, aussi un ancien président, a répondu à la santé proposée par M. Leman, en insistant sur l'enseignement bilingue du Mt-Saint-Louis. Il a fait ressortir les bienfaits de cet enseignement qui a beaucoup fait pour créer une collaboration plus étroite entre les deux grandes races.

Le R. F. Anselme, directeur actuel du Mt-Saint-Louis, a dit avec beaucoup d'émotion que les fêtes de ce cinquantenaire signifiaient pour lui, il a rappelé que S. Em. le cardinal Villeneuve avait été un des anciens du Mt-Saint-Louis, un des plus illustres, et donné lecture d'un message par lequel l'éminent prélat a exprimé son regret de n'avoir pu assister aux fêtes, assurés les autorités du collège de son profond attachement et offert à tous sa bénédiction. Le R. F. Anselme a remercié leurs Exc. NN. SS. Gauthier et Deschamps pour avoir bien voulu accepter l'invitation qui leur avait été faite de même que tous les organisateurs des fêtes du cinquantenaire. Il a mentionné les noms de MM. Charles David, président du comité du banquet, Henri Robitaille, président du comité de l'Album, et M. l'abbé Armand Yon pour sa collaboration à l'Album.

En outre des orateurs précités, on remarquait à la table d'honneur, les RR. FF. Marie-Victorin, Nivard, Léo, Hébert, Paulin, Austin, Alphonse, Maurel, Réginald, tous frères des Ecoles chrétiennes, les RR. PP. Desjardins, Blais et Séguin, c.s.v., Labonté, o.p., MM. les abbés Charles Beaudin, Aimable Lemoine, Armand Yon, MM. Louis Larin, Hector Lalonde, le docteur Léo Pariseau, E. Goyette, Albert Dupuis, Armand Cécé, T. H. Mathews, le lt-col. D. B. Papineau, le brigadier D. S. Armstrong, Lucien Gendron, Armand Dupuis, Esdras Minville, F. L. Leduc, E. Durocher, A. W. Patenaude, Francis St-Pierre, Hector Beauré et autres.

Excuses exigées de Varsovie

(Suite de la page 1)

s'attend non seulement à ce que le sénat de Dantzig réponde convenablement à sa note de protestation, mais aussi à obtenir l'assurance que les Polonais qui vivent à Dantzig sont respectés par la majorité allemande.

Les observateurs étrangers s'accordent pour dire que cet incident va tendre de nouveau les relations germano-polonaises. Tout indique, d'autre part, que Varsovie considère cette affaire comme très grave. Il a encore été impossible d'apprendre, cependant s'il fera autre chose que d'envoyer une note de protestation.

AUTRE COLLEGE RAVAGE PAR LE FEU



● Cette photo a été prise, samedi soir, pendant le violent incendie qui a ravagé le collège Saint-Louis de Terrebonne, une vingtaine de milles de Montréal. Grâce au travail des pompiers, Terrebonne a été épargnée d'une répétition de la conflagration du 30 avril 1920. Les pompiers de Montréal ont prêté main-forte à ceux de Terrebonne. Le chef Doyle et un citoyen ont été légèrement blessés au début de l'incendie. Les pertes sont évaluées à plus de \$100,000 et sont couvertes par les assurances. (Photo CANADA)

Appel de M. Benès en faveur de la Tchéco-Slovaquie

Il demande à la Société des Nations d'agir contre l'oppression allemande

Complot mystérieux

Chicago, 21. (P.A.) — Le Dr Edouard Benès, ancien président de la Tchéco-Slovaquie, a demandé, aujourd'hui, à la Société des Nations d'agir au sujet de l'invasion de son pays par les armées allemandes et par les armées hongroises. Il a envoyé une note de protestation à l'organisme international de la paix de même qu'aux gouvernements de France, de Grande-Bretagne et de Russie. "La Tchéco-Slovaquie, a-t-il expliqué, si elle continue d'exister légalement, n'a pas provisoirement le moyen de réclamer pleinement ses droits à la Société des Nations parce qu'elle est opprimée par la violence."

Un Polonais tue un nazi de la ville libre de Dantzig

(Suite de la page 1)

1° Qu'une indemnité soit payée à la famille de la victime;
2° Que la Pologne présente promptement et formellement des excuses;
3° Que l'homme qui tua soit remis immédiatement entre les mains de la police de Dantzig, comme preuve du fait que les trois représentants du gouvernement polonais qui l'accompagnaient n'ont rien eu à faire avec l'incident.

Voici comment la note que le sénat naziste de Dantzig a adressée au représentant de la Pologne décrit l'incident: Creubner, la victime, avait passé la journée de samedi à Marienburg, en Prusse orientale. Il revenait à Dantzig, en taxi, avec deux autres personnes, ce matin, lorsque la voiture qui le conduisait fut, peu de temps après avoir traversé la frontière, forcée d'arrêter parce que son conducteur était aveuglé par les phares d'une automobile immobilisée sur la route. Creubner et le conducteur de son taxi descendirent alors pour aller voir ce qui se passait. Ils revinrent à leur voiture sans échanger un mot avec les occupants de la voiture qui bloquait la route. Creubner fut tué par une balle tirée par un civil quand il fut atteint par une balle, venant de derrière lui. Elle lui traversa le cou et l'épaule droite. Il mourut presque sur le champ. Les occupants de l'automobile polonaise prirent ensuite la fuite dans la direction de la gare où ils sautèrent sur une locomotive. La note assure que les occupants de la voiture dans laquelle se trouvait le meurtrier et qui portait un numéro matricule polonais étaient: MM. Tadeusz Perkowski, sous-commissaire de la Pologne dans Dantzig; le Dr Sziller, représentant des chemins de fer de l'Etat polonais dans la ville libre; et Herr Swita, chef des douaniers polonais de Dantzig. "Ces hommes sont d'autant plus gravement compromis, ajoute la note, que dans leur voiture que la police de la ville libre a saisi, on a trouvé un revolver chargé et un magasin vide dont le contenu avait servi à charger un pistolet Mauser. L'expert qui a fait l'autopsie de la victime a déclaré que, sans aucun doute, la balle meurtrière avait été tirée par un revolver de la marque dont on se sert dans l'armée polonaise."

La Pologne soutenant que Creubner fut tué pendant que de ses compatriotes, vêtus à la naziste, attaquaient les édifices polonais de la douane, la note du sénat de Dantzig assure que l'assassin fut commis après que l'ordre eut été rétabli. "Des membres de la population allemande de Dantzig, dit la note, se réunirent, vers 9 heures, samedi soir, devant l'édifice des douanes polonaises pour protester contre l'attitude des douaniers polonais à l'endroit des Allemands de Dantzig. La police locale mit fin à la manifestation et à 11 heures 30, tout était rentré dans le calme."

A Brockville

Brockville, Ont., 21. (P.C.) — Le train bleu et argent des souverains se rendant d'Ottawa à Kingston a traversé cette ville à 6 heures 30 aujourd'hui. Les souverains ont été acclamés par quelque 20,000 personnes.

Faits Divers

Renversé par une auto

John Thomas, enfant de 3 ans, dont les parents habitent 916, avenue Oxford, traversait la chaussée, en courant, à 6 heures 15 hier soir et il a été renversé par une auto. L'incident est survenu à l'angle du chemin Upper-Lachine et de l'avenue Oxford et le bambin a été transporté à l'hôpital Homeopathic, où il a été hospitalisé pour des contusions générales, qu'il s'était infligées dans l'accident. Son état n'est toutefois pas alarmant. Le lieutenant Poupard du poste de police de Notre-Dame-de-Grâce, a fait les constatations d'usage, avec les agents de radio-police.

Cycliste blessé

Thérèse Carrière, fillette de 13 ans, dont les parents sont domiciliés 543, rue Parthenais, a été assez grièvement blessée, vers 4 heures, hier après-midi, dans un accident qui s'est produit à l'angle des rues Notre-Dame et Parthenais. La bicyclette sur laquelle elle était montée est entrée en collision avec l'arrière d'un tram du circuit Notre-Dame. Elle a été transportée à l'hôpital Saint-Justine, où les médecins ont constaté qu'elle souffrait d'un traumatisme crânien et d'érosions multiples. Son état est médiocre.

Heurté par une auto

Camille Magnoli, bambin de 8 ans, dont les parents habitent 2071, rue Joliette, a été renversé par une auto, en traversant la chaussée, à 1 h. 45 hier après-midi, près du domicile de ses parents. Il a été transporté à l'hôpital Ste-Justine, où l'on nous a déclaré, hier après-midi, qu'il avait un traumatisme crânien mais que son état n'était pas alarmant.

Une femme aurait tenté d'enlever la vie

Mlle Elgina Maillet, âgée de 58 ans, domiciliée 8054, avenue Casgrain, a été transportée à l'hôpital St-Luc, vers 5 h., hier matin, où les médecins ont constaté qu'elle avait une lésion au poignet gauche — qui aurait été faite avec un rasoir — et qu'elle souffrait aussi d'empoisonnement par l'alcool camphré. Son état est assez grave, mais les médecins espèrent pouvoir lui conserver la vie. Elle est surveillée par une matrone de la police municipale, car elle devra comparaître en correctionnelle, dès qu'elle pourra quitter l'hôpital. Elle aurait déclaré à la police qu'elle était découragée de la vie. Les agents Foucher et Doiron, de radio-police, ont fait les constatations d'usage.

Ventes immobilières

Selon le rapport hebdomadaire du secrétaire du Montreal Real Estate Board, on enregistrerait, la semaine dernière, dans Montreal et la banlieue, 231 ventes immobilières au montant total de \$542,006. Ceci est une diminution en valeur de \$251,085 mais une augmentation de 94 ventes sur les chiffres de la semaine précédente.

Dans les quartiers de la ville on enregistrerait 107 ventes de terrains vacants au montant de \$36,012 et 77 ventes de terrains construits au montant de \$409,510. Dans les municipalités de la banlieue, on enregistrerait 27 ventes de terrains vacants au montant de \$11,962 et 20 ventes de terrains construits au montant de \$84,522.

Toute personne ou groupe de personnes ayant des réclamations, des droits ou des prétentions contre la succession de feu Dame Rebecca Ortenberg, décédée intestat à Montréal, le 22e jour d'avril 1939, à Montréal, et toute personne ou groupe de personnes susceptibles de succéder comme héritiers légaux de la dite dame Rebecca Ortenberg sont sommés par les présentes de se présenter devant la division de Pratique de la Cour supérieure, à la salle 31, au Palais de Justice, à Montréal, le 25 mai 1939 à 10 h. 30 am. et de présenter leurs réclamations; le tout conformément à un jugement prononcé par l'honorable juge Survever le 17 mai 1939 sur pétition pour déclarer la succession vacante.

SPERBER, GODINE & HAYES, avocats du curateur.

122 ouest, rue St-Jacques.

Londres paraît disposé à accepter les exigences de Moscou

(Suite de la page 1)

con pressante par le gouvernement français de s'accorder au plus tôt avec Moscou, même s'il fallait y mettre le prix.

A Londres

Londres, 21. (P.A.) — On rapporte, ce soir, dans les milieux bien informés de la capitale anglaise, que la Grande-Bretagne a fait des progrès substantiels dans les efforts par lesquels elle espère pouvoir faire disparaître l'opposition que manifestent la Pologne et la Roumanie à faire partie d'un système d'alliances qui permettrait à la Russie de les défendre, avec la France et l'Angleterre, contre toute agression. En fin de semaine, précise-t-on, des représentants du gouvernement Chamberlain ont discuté longuement la question avec les diplomates polonais et roumains de Londres. La Grande-Bretagne aurait au moins réussi à atténuer la crainte, peut-être justifiée, que les gouvernements de Bucarest et de Varsovie nourrissent contre l'U.R.S.S. à qui, après la guerre de 1914, elles ont toutes deux enlevé certains territoires. On trouve, à Londres, que ces premiers résultats sont satisfaisants. On ajoute que, cependant, il sera impossible de connaître exactement la réaction de la Roumanie et de la Pologne, tant que les ambassadeurs qu'a le gouvernement anglais à Bucarest et à Varsovie n'auront pas présenté de rapports à leur chef, lord Halifax. Entretemps, de Genève, où se trouve justement le secrétaire du Foreign Office, des personnes dignes de foi assurent que ce dernier en est arrivé à la conclusion que, si la Grande-Bretagne voulait obtenir l'appui de la Russie dans les efforts qu'elle fait pour mettre fin à l'agression des Etats totalitaires en Europe, elle se doit de ressusciter avec Paris et Moscou la triple alliance du temps de la guerre. Il ne reste plus à déterminer entre Londres, Paris et Moscou que la forme de cette alliance.

On attend, ici, avec beaucoup d'impatience les rapports des ambassadeurs anglais à Bucarest et à Varsovie, car il est évident que la décision que prendra Londres au sujet de l'offre soviétique dépendra surtout de l'attitude de la Pologne et de la Roumanie, les deux pays les plus intéressés à être protégés contre l'agression. On croit que ces rapports seront entre les mains des leaders du cabinet, lorsqu'ils se réuniront mercredi prochain. Après en avoir pris connaissance, les membres du gouvernement adresseront probablement une nouvelle note à la Russie.

SOUSMISSION pour la CONSTRUCTION DU BATIMENT DE CHAUFFAGE CENTRAL A L'ARSENAL FEDERAL DE VALCARTIER, P.Q.

DES soumissions chétées, portant la suscription "Soumission pour le bâtiment de chauffage central, à Valcartier", et adressées au Directeur des Adjudications, Ministère de la Défense nationale, Ottawa, Ontario, seront reçues jusqu'à midi (heure d'été), le lundi 22 juin 1939.

Les soumissions ne seront prises en considération que si elles sont faites sur les formules fournies par le ministère en conformité des conditions qui y sont stipulées. On peut se procurer ces formules, ainsi que les plans et devis descriptifs, en s'adressant au Directeur des Adjudications, Ministère de la Défense nationale, Ottawa, ou au Commandant du district militaire No 5, Québec.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé par une banque canadienne à charte, représentant dix pour cent (10%) du chiffre de la soumission et fait à l'ordre de l'honorable ministre de la Défense nationale.

On consignera le chèque de l'adjudicataire si celui-ci refuse de passer un contrat pour l'ouvrage, ou s'il omet, après avoir accepté l'entreprise, de l'achever conformément aux plans et devis descriptifs.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

L.-R. LAFLÈCHE, Sous-ministre.

Ministère de la Défense nationale, Ottawa, le 17 mai 1939.

(Q.G. 72-32-18).

Fête réussie au Collège de Berthier

A l'occasion du vingtième anniversaire de la fondation de l'Amicale des anciens

Plus de deux cents anciens élèves ont assisté à la célébration du vingtième anniversaire de la fondation de l'Amicale des anciens au collège St-Joseph de Berthierville, hier. Au banquet, sous la présidence du R. P. Cardin, supérieur des Clercs de St-Viateur pour la province de Joliette, le R. P. Rioux, directeur du collège remercia les anciens d'être venus en si grand nombre et leur souhaita une cordiale bienvenue à leur Alma Mater. Il a aussi souligné que cette année, le centième anniversaire de l'approbation pontificale des statuts de la congrégation et il a terminé en invitant les anciens à revenir souvent à leur collège.

Le R. P. Cardin a aussi remercié le collège de son accueil cordial et le R. P. DeGrandpré, directeur du séminaire de Joliette et M. le chanoine H. Désy, curé de la paroisse, ont adressé la parole. M. Armand Sylvestre, vice-président de l'Amicale remplaçant le président et il s'est dit enchanté du succès remporté par cette fête.

On remarquait à la table d'honneur et aux tables des anciens, outre ceux déjà mentionnés, l'honorable Cléophas Bastien, député de Berthier à Québec, Le R. P. Durand, le R. P. Martel, M. Léger, Drolet, M. l'abbé Brillard, M. Davault, M. le major Routhier, M. St-Pierre, le R. P. Durand, M. Tessier, M. l'abbé Laporte, le R. P. Bruneau, M. Gervais et nombre d'autres.

On a aussi procédé aux élections annuelles et au cours de l'après-midi, il y eut une revue des cadets et des exercices de gymnastique donnés par les élèves ainsi qu'une exhibition de tennis.

LA SILK PRODUCTS COMPANY LIMITED

Avis est donné par les présentes que la Silk Products Company Limited présentera une requête au Secrétaire d'Etat pour faire révoquer sa charte.

S. H. R. BUSH, Procureur de la

Silk Products Company Limited

BREVETS D'INVENTION

Maillon canadien-français. Émis en 1932. Brevets, Marques de Commerce, Dessins de Fabrique, etc. Demandes de l'INVENTEUR qui vous sera envoyé sur demande. 1255, UNIVERSITE MONTREAL

COMPTABLES

Téléphone HArbour 7990
LORTIE, DUFRESNE
ET COMPAGNIE
COMPTABLES PUBLICS
LICENCIES
Edifice University Tower
660 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal

TARIF

D'ABONNEMENT

PAYABLE D'AVANCE

PAR LA POSTE

Canada (sauf Montréal et banlieue) ... \$ 4

(NETTE sans escompte)

Etats-Unis et Empire Britannique ... \$ 6

Union Postale ... \$ 12

LIVRAISON A DOMICILE

Montréal et banlieue ... \$ 6

(NETTE sans escompte)

Neuf morts violentes ou subites à Montréal, en fin de semaine

Un homme se noie; un vieillard meurt des suites d'une chute; un jeune homme succombe à la suite d'un accident d'auto; un bébé meurt après s'être ébouillanté et cinq autres meurent subitement

Cadavres transportés à la morgue

Neuf morts violentes ou subites se sont produites, en fin de semaine, à Montréal. Un homme s'est noyé dans les eaux du fleuve Saint-Laurent; un vieillard est mort des suites d'une chute dans un escalier; un jeune homme est mort à l'hôpital des suites de blessures et brûlures qu'il s'était infligées dans un horrible accident d'auto; un bébé est mort après s'être ébouillanté et cinq autres personnes sont mortes subitement. Les neuf cadavres ont été transportés à la morgue.

Noyade tragique

M. Robert Greenough, jeune homme de 28 ans, qui demeurait 5136, rue Wellington, s'est noyé tragiquement, vers 10 h. 30 samedi matin, dans les eaux du fleuve Saint-Laurent, à un endroit situé près de Rock Island, une petite île située entre Verdun et Ville-LaSalle. M. Donovan, un compagnon de la victime, domicilié 222, 1^{re} avenue, Verdun, a été sauvé par des jeunes gens qui se promenaient en yacht. Le sauvetage de Donovan a été effectué par MM. Brighton et O. Bredner, respectivement domiciliés 294, avenue Osborne et 327, 4^e avenue, Verdun. La chaloupe dans laquelle Greenough et Donovan se promenaient a chaviré. A l'arrivée des sauveteurs, Doravan, qui avait réussi à se cramponner à l'embarcation, était à bout de souffle. MM. Brighton et Bredner l'ont retiré promptement de l'eau.

Chute néfaste

M. Thomas Deacon, un vieillard qui demeurait 5424, rue Waverley, est décédé, hier matin, à l'hôpital Royal Victoria, des suites de blessures qu'il s'était infligées, en tombant dans l'escalier de son domicile, le samedi 13 mai dernier. Il était âgé de 86 ans. Le cadavre a été transporté à la morgue, où une enquête sera tenue, incessamment, par un jury sous la présidence de Me Richard Duckett, le coroner du district de Montréal.

Blessures néfastes

M. Jean-Marie Thounin, jeune homme de 24 ans, dont les parents habitent 1820, avenue Bourbonnière, est décédé, samedi matin, à l'hôpital Notre-Dame, des suites des blessures et brûlures qu'il s'était infligées, vendredi soir, dans un horrible accident qui s'est produit sur la grand'route, à environ deux milles et demi du village de Repentigny. Comme nous le relatons dans notre édition de samedi matin, M. Thounin et M. Henri Gagné, aussi âgé de 32 ans, domicilié 6957, rue Delanadière, ont été trouvés blessés, dans leur auto en feu. Le sauvetage et le transport des victimes à l'hôpital, ont été effectués par MM. Adrien Provost et Jean-Baptiste Rivest, cultivateurs de Repentigny. Le cadavre du défunt a été transporté à la morgue de Montréal, pour fins d'enquête du coroner. Les autorités

1870

BOIS

1938

Les plus grands c!

et les plus bas prix pour

CHARBON et BOIS sec

"à l'abri"

Wilson Frères
Jou. Charlebois, Prop.
CHerrier 2161

Le Canada

VOTRE JOURNAL DU MATIN

est toujours le

premier à vous renseigner

sur les événements politiques qui se déroulent à

OTTAWA

et publiera des comptes rendus fidèles et complets des débats

LE "CANADA" PUBLIE

TOUTES LES NOUVELLES

Faites-vous livrer le "CANADA"

à domicile de bonne heure le

matin avant de déjeuner

3 mois ... \$1.50

6 mois ... \$3.00

12 mois ... \$6.00

A MONTREAL SEULEMENT

Appeler H.A. 5131

Nous invitons les personnes qui demeurent à la campagne à profiter de l'OFFRE SPECIALE faite dans le bulletin ci-dessous. Faites abonner vos amis en leur demandant de le remplir et de nous l'adresser sans retard.

ABONNEMENT D'ESSAI
Par la poste, pour la campagne seulement
3 MOIS au prix de \$1.

LE CANADA
33 ouest, rue Saint-Jacques,
Montréal

Monteurs.
Je désire profiter de votre OFFRE SPECIALE et vous prie de m'adresser comme abonné pour la période de trois mois (ci-joint, veuillez trouver la somme de \$1.

NOM
ADRESSE

Début de campagne à Ville St-Laurent

Me Paul Dalmé tient une grande réunion populaire ce soir, devant l'église

C'est ce soir, devant l'église paroissiale, rue Principale, que Me Paul Dalmé, avocat, inaugure sa campagne électorale pour la mairie de Ville St-Laurent, par une grande réunion populaire en faveur de sa liste de candidats au conseil municipal de cette localité: MM. Donatien Gagnon et Antonio Larivière, conseillers municipaux sortant de charge, Armeus Gohier, Jean Lacroix, William I. Tubman et Wilfrid Trépanier.

Cette réunion aura lieu en plein air et il y aura des haut-parleurs en nombre suffisant pour que tout le monde entende parfaitement les orateurs, au nombre desquels se trouveront MM. Philémon Cousineau et J.-M. Thimens.

La réunion s'ouvre à 9 h. précises et on y invite cordialement les dames.

Nouvel entretien de M. Carignan avec les autorités municipales

Le programme de travaux de chômage pour Montréal serait prêt pour la fin du mois

Le Troisième Centenaire

L'hon. Anatole Carignan, ministre de la Voirie, aura un autre entretien demain, midi, avec les autorités municipales de Montréal relativement à leur programme de travaux de chômage. Cet entretien devait avoir lieu la semaine dernière, mais il dut être retardé à cause de la visite du roi et de la reine.

Nous avons appris de source digne de foi que M. Carignan est disposé à accepter le programme suggéré de travaux d'embellissement en vue de la célébration du troisième centenaire de la fondation de Montréal.

Comme le conseil doit siéger la semaine prochaine pour voter les allocations de chômage du mois de juin, les autorités municipales font naturellement des instances pour se mettre en mesure d'annoncer aux conseillers l'exécution prochaine des travaux de chômage. A la séance, où les secours directs du mois de mai furent votés, le président de l'Exécutif, M. J.-M. Savignac, avait demandé aux conseillers qu'ils étaient déterminés à ne pas voter le crédit pour les secours, de revenir sur leur décision afin de donner le temps au ministre de la Voirie de soumettre son plan à la Ville.

Ces conseillers ne voulaient plus voter de secours, mais des travaux. Il y a beaucoup de critique, au conseil municipal, parce qu'il ne se fait pas de travaux de chômage à Montréal et que la Ville dépense plus d'un million par mois pour maintenir une vingtaine de milliers de familles dans l'oisiveté alors qu'il y a des travaux urgents à exécuter.

Au début du mois de mai, M. Carignan eut des entretiens avec le comité exécutif de Montréal. Le directeur des travaux publics, M. Blanchard, visita les travaux de chômage exécutés à Lachine, à Verdun et ailleurs.

En vue des fêtes du troisième centenaire, on désire embellir la ville, faire disparaître certaines laideurs,

(Suite page six)

Faits Divers

Sauvé de la mort

M. Roger Labonté, jeune homme de 21 ans, domicilié 1167, rue Plessis, est tombé dans les eaux du fleuve Saint-Laurent, hier soir, et il a été sauvé d'une mort presque certaine par l'agent Robin, de la police du port de Montréal. Le jeune homme est tombé dans la rivière à un endroit situé au pied du tunnel de la rue Beaudry et l'agent Robin, qui patrouillait à ce moment à l'aide d'un câble et d'une planche, M. Labonté savait nager, mais on nous a déclaré qu'il se serait probablement noyé, sans l'aide prompte et efficace du policier. Le capitaine Arsenault, de la police du Havre, a fait enquête dans cette affaire.

Bambin blessé

Yvon Locas, enfant de 2 ans, dont les parents habitent 6403, rue Drolet, s'est infligé un traumatisme cranien, vers 10 heures 30 samedi matin, en tombant d'un deuxième étage. L'accident est survenu au domicile de la grand-mère de l'enfant, où ce dernier était en visite. Le bébé était assis sur le bord de la fenêtre au moment de l'accident. Il a été transporté à l'hôpital Sainte-Justine, où on nous a déclaré, hier soir, que son état était assez bon dans les circonstances. Le sergent-détective Goulet, de radio-police, a fait enquête.

Grave accident de la rue

La petite Jeannine Lefebvre, fillette de 7 ans, dont les parents demeurent 6610, rue DeGaspé, a été grièvement blessée, à 5 heures 20 hier après-midi, sur le boulevard Saint-Laurent, près de la rue Beaubien. Elle traversait la chaussée en courant et elle a été renversée par un taxi, voyageant vers le nord, boulevard Saint-Laurent. On l'a transportée, inconsciente à l'hôpital Sainte-Justine, où les autorités nous ont déclaré, hier soir, qu'elle avait le crâne et le bras droit fracturés. Le sergent Filiatrault, du poste de police de la rue Saint-Dominique, a fait enquête, avec les agents de radio-police.

GEORGE VI ET LES ANCIENS COMBATTANTS



Les dépêches rapportent que Leurs Majestés le roi George VI et la reine Elizabeth se sont mêlés hier à la foule de dix mille vétérans de la Grande Guerre qui se trouvaient à Ottawa et ont marché pendant une demi-heure au milieu d'eux, causant amicalement avec les uns, serrant la main des autres. On voit ici Sa Majesté le roi donner la main à un ancien combattant, peu avant le dévoilement du monument national aux morts de la guerre de 1914-1918.

Le rapport financier de la Ville pour 1938-39 sera communiqué à l'Exécutif cette semaine

Le directeur du service des Finances de la Ville de Montréal, M. Lactance Roberge, doit présenter, cette semaine, aux autorités municipales, son rapport pour l'exercice qui s'est terminé le 30 avril dernier, ainsi que le bilan, donnant l'état de la dette nette à la même date. Pour l'exercice 1938-39, commencé sous le régime Raynault et qu'a terminé la présente administration, il y aura un léger surplus d'environ \$45,000 — C'est grâce aux "divers" ajoutés au revenu ordinaire, aux mois de mars et d'avril, que l'on a réussi à éviter en déficit. Au revenu ordinaire, insuffisant, on a ajouté plus de \$500,000, dont \$250,000 provenant du surplus du compte capital.

La dette nette a légèrement augmenté au cours de l'année surtout à causes des emprunts effectués pour les secours directs. Le vérificateur de la Ville, M. J.-B.-A. Méneveau, doit signer ce rapport ces jours-ci. Aussitôt sa signature apposée, le rapport sera rendu public et les copies en seront distribuées aux conseillers.

Le surplus de revenu ne pourra être utilisé qu'en 1940-41, la charte le stipulant ainsi.

En hommage aux morts de la Grande Guerre

Deux cérémonies distinctes en commémoration des marins tués pendant la Grande Guerre et des soldats morts au champ d'honneur, auront lieu, mercredi, 24 mai.

La première doit se dérouler dans le port de Montréal au large de la Tour Commémorative du quai Victoria, à midi. Le commandant H. T. W. Grant, du destroyer "Skeena", présidera et portera la parole à titre d'hôte d'honneur. Le public sera admis sur la perspective au pied de la Tour Commémorative.

La seconde cérémonie se déroulera au Champ d'Honneur, à la Pointe-Claire, à 3 h. Le major G. C. Burbidge, C. M., portera la parole en anglais, et M. Albert Chevalier, O.E.B., en français. Des autobus spéciaux partiront à 2 h. du terminus, 1188 rue Dorchester ouest; il y aura arrêt à Lachine, (Legion Hall) pour prendre des passagers. M. Normand Holland est maître des cérémonies.

Un collège de Terrebonne est ravagé par un violent incendie

L'excellent travail des pompiers empêche une conflagration. — Le chef Doyle et un citoyen sont blessés en combattant les flammes. — Les pompiers de Montréal sont mandés par deux fois

Pertes évaluées à plus de \$100,000

Terrebonne, 21. (Spécial au Canada.) — Le collège commercial Saint-Louis, de cette ville, a été ravagé par un incendie hier après-midi. Cet après 5 heures hier après-midi, cet édifice, dont une partie est en bois et l'autre en pierre et qui compte cinq étages, a été en partie préservé grâce au magnifique travail des pompiers de Terrebonne et de Montréal, qui ont combattu les flammes avec acharnement. Les flammes ont été tellement menaçantes, à un certain moment, que l'on a craint la répétition de la terrible conflagration du 30 novembre 1920, jour où la plus grande partie de cette ville — sauf le collège — a été rasée.

Le chef Henry Doyle, directeur du service de la police et des incendies de Terrebonne, a reçu une large coupure au cuir chevelu, ainsi qu'une autre blessure à l'oreille droite en combattant l'incendie. Il a toutefois tenu à diriger les manœuvres jusqu'à ce que l'incendie fut maîtrisé. L'ingénieur-chef Joseph Forget, du service des incendies de Montréal, le secondait dans son travail. Il a été pansé plusieurs fois par le Dr Joseph Beaulac, médecin de Terrebonne. M. Roméo Coriveau, de Terrebonne, a aussi des coupures à la main droite, résultat de la lutte contre cet incendie. Il a été pansé par le même médecin. Les pertes sont évaluées à plus de \$100,000 et elles sont couvertes par les assurances. On dit que cet incendie a été allumé par des étincelles jaillies de la cheminée.

L'alerte a été donnée à 5 h. 20 hier après-midi. Le chef Doyle et les pompiers volontaires se sont tout de suite rendus au lieu de l'incendie et ont averti les conseillers municipaux Léon Martel et Joseph Guay et le maire Léopold Lachapelle, premier magistrat de la ville de Terrebonne. A cause de la violence de l'incendie, le maire a immédiatement communiqué avec le directeur Raymond Paré, du service des incendies de Montréal, qui a dépêché vers Terrebonne une puissante pompe et un premier groupe de pompiers commandé par l'ingénieur-chef Forget. Ce premier groupe est parti de Montréal, de la caserne qui est située à l'angle des rues Beaubien et Boyer, à 5 h. 40, et a fait le voyage d'une vingtaine de milles en vingt-quatre minutes.

Le collège est situé près de la rive de la rivière des Mille-Iles, en plein centre de la ville de Terrebonne. La Succession Masson, l'hôtel de ville, le bureau de poste et plusieurs magasins et autres immeubles sont situés dans un rayon d'environ 150 pieds du collège. A l'arrivée des pompiers de Montréal, l'aile en bois, qui a été

construite en 1912 et qui est située du côté ouest, était déjà ravagée. Comme l'incendie menaçait à ce moment de prendre des proportions alarmantes — car le vent commença à s'élever et des étincelles volaient de toutes parts — un groupe additionnel de pompiers fut mandé de Montréal. Une seconde pompe et plusieurs pompiers de la caserne de la rue Laurier furent alors dépêchés vers les lieux. Cette deuxième alerte fut donnée à 7 h. 15 hier soir, et trente minutes plus tard, les pompiers étaient rendus.

C'est au début de l'incendie que le chef Doyle, qui n'avait pas encore eu le temps de mettre son casque de pompier, a été blessé. Un pot à fleurs s'est abattu sur sa tête. Quand l'ingénieur-chef Forget a demandé du renfort de Montréal, il a aussi demandé des lances additionnelles, de sorte que les pompiers de Montréal se sont servis de 3,500 pieds de boyaux, qui ont été amenés aux 2,300 pieds de boyaux que possède le service des incendies de Terrebonne.

Les seize pompiers de Montréal, commandés par le chef-ingénieur Forget, ainsi que les nombreux pompiers volontaires de Terrebonne, commandés par le chef Doyle, ont fait d'excellent travail. D'énormes nuages de fumée épaisse et acre sortaient par instants de l'immeuble en flammes et la chaleur des flammes était des plus intenses.

Malgré le travail acharné des pompiers, le côté Ouest de l'immeuble a été complètement détruit par les flammes, tandis que les étages supérieurs du côté Est du collège, —

(Suite page six)

GEO. VANDELAC LTEE

Fondée en 1899

DIRECTEURS DE FUNERAILLES

SALONS MORTUAIRES

SERVICE D'AMBULANCE

120 rue Rachel Est, Montréal

Tél. BELair 1717

G. Vandelac, Jr. Alex. Goss

M. Poirier

Directeur de

funérailles

EMBAUMEUR

DIPLOME

6603

St-Laurent

CR. 5700

MONTREAL

STIMULE ET RAFRAÎCHIT

PEPSI-COLA

EST plein d'énergie: stimule et rafraîchit.

5¢

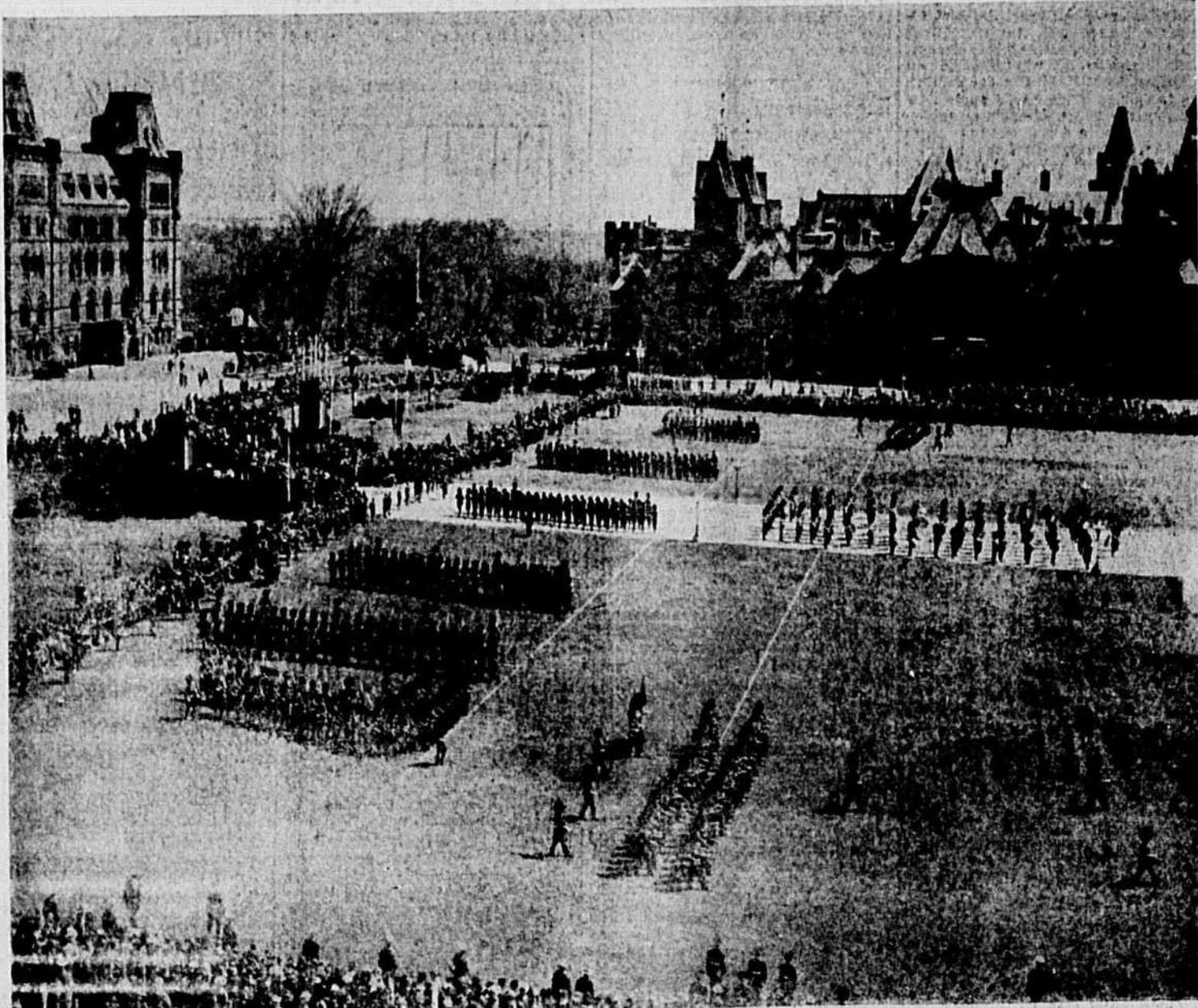
UN BREUVAGE PÉTILLANT FORTIFIANT

PEPSI-COLA

RAFRAÎCHISSANT ET SAIN

VAUT 2 FOIS SON PRIX

LE SALUT AU DRAPEAU DES TROUPES CANADIENNES



Pendant son séjour dans la capitale du Canada, Sa Majesté le roi George VI a présidé à l'imposante cérémonie du Salut au Drapeau. Voici une vue d'ensemble de cette scène.